



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

38 C/6

**RECOMMANDATIONS
DU CONSEIL EXÉCUTIF
CONCERNANT LE PROJET
DE BUDGET POUR
2016-2017 (38 C/5)**



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/6
20 mai 2015
Original anglais

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF CONCERNANT LE PROJET DE BUDGET POUR 2016-2017 (38 C/5)

PRÉSENTATION

Conformément aux dispositions de l'article V.B.6 (a) de l'Acte constitutif, le Conseil exécutif soumet à la Conférence générale les recommandations qu'il a formulées à sa 196^e session au sujet du Projet de budget pour 2016-2017 (décision 196 EX/15).

Ce point figurant à l'ordre du jour de la 197^e session du Conseil exécutif, un addendum au présent document contiendra la décision du Conseil à ce sujet.

Décision 196 EX/15**Recommandations du Conseil exécutif
concernant le Projet de budget pour 2016-2017****I**

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le Projet de 38 C/5,
2. Rappelant sa décision 5 X/EX/2, la résolution 37 C/85 et sa décision 195 EX/13,
3. Remercie la Directrice générale d'avoir présenté le plan de dépenses pour le document 38 C/5 basé sur la situation de trésorerie attendue pour 2016-2017, comprenant deux scénarios distincts et exposant les différences entre ces scénarios en termes de réalisation des cibles et des résultats escomptés, ainsi qu'en termes de répartition des renforcements alloués aux programmes ;
4. Notant que les techniques de budgétisation sont conformes à la résolution 37 C/92 et qu'une nouvelle méthode est appliquée pour établir un taux de *lapse factor* réaliste et applicable,
5. Se félicite des efforts déployés par la Directrice générale pour allouer les ressources en priorité à l'exécution du programme, ainsi que de sa volonté de poursuivre la réforme afin de réaliser des gains d'efficacité et des réductions de coûts toujours plus importants à l'appui de l'exécution du programme ;
6. Se félicite également des ressources supplémentaires dégagées au titre du Programme ordinaire grâce au plan d'optimisation de l'espace au Siège, au contrôle plus réaliste des coûts de personnel au niveau de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et à une meilleure application de la politique de recouvrement des coûts ;
7. Préoccupé par l'éventuelle poursuite du non-paiement par des États membres des contributions mises en recouvrement, par la diminution constante de la trésorerie pour 2016-2017 qui en résulte, ainsi que par la dépendance accrue de l'UNESCO à l'égard des fonds extrabudgétaires,
8. Rappelant également que le Programme adopté pour 2014-2017, qui figure dans le document 37 C/5 approuvé, reste valable,
9. Rappelant en outre l'avis du Commissaire aux comptes, selon lequel en cas de baisse de la trésorerie, le plan de dépenses doit devenir le cadre financier effectif,
10. Préoccupé également par les incidences d'un tel déficit de trésorerie sur le personnel de l'UNESCO et la capacité de l'Organisation de s'acquitter efficacement des tâches qui lui incombent dans ses domaines de compétence, à une époque où l'éducation, les sciences exactes et naturelles, les sciences sociales et humaines, la culture, et la communication et l'information sont plus nécessaires que jamais, ainsi que sur sa capacité de répondre aux attentes croissantes qui pèsent sur elle face aux situations de crise et d'urgence, de mettre en œuvre le futur programme de développement pour l'après-2015 et de poursuivre un processus de réforme nécessitant des investissements à long terme,

11. Sachant qu'un budget consiste à trouver un équilibre entre les ressources attendues et les prévisions en matière de dépenses et d'investissements,
12. Réaffirme son solide soutien politique en faveur du mandat important et pertinent de l'UNESCO, ainsi que sa volonté de doter l'Organisation de moyens financiers prévisibles, durables et à long terme lui permettant de s'acquitter de ce mandat ;
13. Note qu'à sa 196^e session, il n'était pas prévu que les crédits alloués au Titre V du document 37 C/5 soient utilisés dans leur intégralité en raison d'une augmentation moins importante que prévu des coûts de personnel et des coûts des biens et services, et qu'il restait un solde de 14,5 millions de dollars au titre du Fonds d'urgence créé en 2011, selon les informations données dans le document 196 EX/4 Partie II ;
14. Prie la Directrice générale de fournir à la Conférence générale une explication analytique démontrant que les critères ci-après ont été appliqués lors de la préparation du document C/5 et du plan de dépenses :
 - (a) renforcement stratégique des programmes essentiels pour la capacité d'exécution de l'Organisation dans les domaines relevant de son mandat fondamental et pour l'impact effectif de son action ;
 - (b) investissements stratégiques visant à renforcer davantage le programme de réforme, notamment dans les domaines de l'établissement de rapports et de la budgétisation axés sur les résultats, de l'application de la politique d'évaluation révisée de l'UNESCO, et de la mise en place de dialogues structurés sur le financement ;
15. Prie également la Directrice générale de présenter les crédits budgétaires par résultat escompté dans le plan de dépenses de 518 millions de dollars pour le 38 C/5 afin de mieux aligner les allocations sur les priorités budgétaires établies par le Conseil exécutif dans sa décision 5 X/EX/2, et de lui soumettre les tableaux révisés pour chaque grand programme à sa 197^e session ;
16. Décide qu'un « fonds d'investissement pour l'exécution efficace du programme » doit être créé, lequel servira exclusivement à financer les investissements continus dans la réforme et à accroître l'efficacité de l'UNESCO afin de réaliser des gains d'efficacité et une optimisation des coûts toujours plus importants à l'appui de l'exécution du programme, et invite la Directrice générale à lui présenter, à sa 197^e session, le règlement financier et le plan d'investissement hiérarchisé requis, ainsi que les cibles correspondantes ;
17. Prie en outre la Directrice générale de revoir, dans le Projet de 38 C/5, les crédits budgétaires alloués au titre des scénarios de 653 millions de dollars et 667 millions de dollars afin qu'ils soient en adéquation la plus étroite possible avec le Programme pour 2014-2017 contenu dans le document 37 C/5 approuvé ;
18. Recommande à la Conférence générale d'adopter, à sa 38^e session, le projet de résolution ci-après :

« La Conférence générale,

Ayant examiné le Projet de programme et de budget pour 2016-2017 présenté par la Directrice générale (38 C/5 Volumes 1 et 2 et Note technique et annexes),

1. *Approuve* un plafond budgétaire de 667 millions de dollars pour l'exercice biennal 2016-2017, composé des contributions mises en recouvrement, pour un montant de 653 millions de dollars, auxquelles s'ajoutent 14 millions de dollars de crédits

additionnels provenant du solde non utilisé du Titre V du document 37 C/5 approuvé et du solde non utilisé du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO ;

2. *Approuve également* le plan de dépenses basé sur une trésorerie attendue de 518 millions de dollars pour 2016-2017, composé des contributions mises en recouvrement, pour un montant de 507 millions de dollars, auxquelles s'ajoutent 11 millions de dollars de crédits additionnels provenant du solde non utilisé du Titre V du document 37 C/5 approuvé et du solde non utilisé du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO ;
3. *Note* qu'un taux de *lapse factor* de 5 % est appliqué aux coûts de personnel ;
4. *Décide* d'inclure en tant que ligne budgétaire distincte une réserve de 3,7 millions de dollars pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI), correspondant à 1 % du montant des coûts de personnel ;
5. *Prie* la Directrice générale d'intensifier ses efforts pour réduire les coûts de la gestion des bureaux hors Siège et améliorer le ratio entre le personnel relevant du programme et le personnel administratif et de gestion dans les bureaux hors Siège ;
6. *Demande instamment* à la Directrice générale de s'attacher plus avant à la définition des résultats escomptés et à l'établissement d'indicateurs de référence fondés sur les résultats et sur l'impact ;
7. *Décide également* de modifier la Résolution portant ouverture de crédits pour 2016-2017 comme suit :

[...]

Engagements budgétaires

- (c) La Directrice générale est autorisée, pendant l'exercice financier allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, à contracter des engagements comme suit :
 - (i) dans la limite des montants autorisés au paragraphe (a) ci-dessus dans le cas d'une trésorerie attendue de 667 millions de dollars ; ou
 - (ii) dans la limite des crédits prévus dans le plan de dépenses basé sur une trésorerie attendue de 518 millions de dollars pour 2016-2017 ;
 - (iii) les engagements budgétaires concernant le document 38 C/5 qui devront être réalisés en 2018 restent valables pour cette même année civile, conformément à l'article 4 du Règlement financier.

[...]

Contributions

- (i) Les crédits ouverts au paragraphe (a) ci-dessus seront financés par des contributions mises en recouvrement auprès des États membres pour un montant de 653 000 000 de dollars, ainsi que par des crédits additionnels provenant du solde non utilisé du Titre V du document 37 C/5 approuvé – Augmentations prévisibles des coûts – et du solde non utilisé du Fonds

d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO ;

8. *Décide en outre*, à titre exceptionnel, de suspendre pendant une période de deux ans, à compter du 1^{er} janvier 2016, l'application des dispositions pertinentes de l'article 5.1 du Règlement financier, compte tenu du solde non utilisé du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO ;
9. *Décide* de créer un « fonds d'investissement pour l'exécution efficace du programme » qui servira à financer les investissements continus dans la réforme et à accroître l'efficacité de l'UNESCO afin de réaliser des gains d'efficacité et des réductions de coûts toujours plus importants à l'appui de l'exécution du programme ;
10. *Décide également* que le « fonds d'investissement pour l'exécution efficace du programme » recevra le solde du Titre V du document 37 C/5 approuvé – Augmentations prévisibles des coûts – et le solde du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO, une fois mises en œuvre les dispositions des alinéas (c) et (i) du paragraphe 7 ci-dessus ».

II

Le Conseil exécutif,

1. Ayant examiné le Projet de 38 C/5 en ce qui concerne la présente décision,
2. Rappelant ses décisions 180 EX/4 et 195 EX/4 (V), ainsi que le document 196 EX/PG/Recommandations,
3. Rappelant également que pour présenter les résultats en termes de liens de causalité dans le « Rapport stratégique sur les résultats » (SRR), et pour en tirer des enseignements, il faut disposer de résultats escomptés, d'indicateurs de performance, de cibles et de points de référence clairs, tels que définis dans le document 194 EX/4.INF.5,
4. Rappelant en outre que les indicateurs de performance et les cibles sont nécessaires pour bien rendre compte des performances, et donc indispensables pour mettre en œuvre la gestion axée sur les résultats (RBM) et la budgétisation axée sur les résultats (RBB),
5. Prenant note de l'observation formulée par le Commissaire aux comptes dans le document 196 EX/15.INF selon laquelle un certain nombre d'indicateurs de performance ne reflètent pas la performance, parce qu'ils sont axés sur la mesure des livrables plutôt que sur l'impact ou les conséquences de ces livrables,
6. Notant que les indicateurs de performance et les cibles ne sont rien de plus que des outils destinés à rendre aussi visibles que possible les résultats et l'impact, en termes de liens de causalité, de l'action menée par l'UNESCO, notamment en incitant les États membres à fournir à l'UNESCO des preuves de l'impact positif de l'Organisation (exemples de réussite),
7. Invite la Directrice générale à mieux intégrer l'obligation de rendre compte des résultats dans l'action de l'Organisation en renforçant les capacités en matière d'application des principes de la gestion axée sur les résultats (RBM) ;

8. Prie la Directrice générale de revoir et d'améliorer, dans la mesure du possible, les résultats escomptés, les indicateurs de performance, les cibles et les points de référence figurant dans le plan de dépenses du Projet de 38 C/5, en assurant la traçabilité des avis du Service d'évaluation et d'audit (IOS) et en partant du principe que les résultats escomptés, les indicateurs de performance et les cibles :
- (a) décrivent les résultats et l'impact, en termes de *liens de causalité*, auxquels les activités et les produits de l'UNESCO ont contribué, et pas seulement les activités et produits eux-mêmes, et qu'ils répondent à la question : l'activité ou le produit a-t-il été efficace et utile aux États membres ?
 - (b) font également référence à la contribution des *réseaux* de partenaires de l'UNESCO ;
 - (c) s'inscrivent dans des *cadres théoriques* qui associent, de manière reproductible, les produits (activités et produits) aux effets (liens de causalité) et qui soient présentés de façon explicite au-dessus de chaque résultat escompté dans chaque document C/5 ;
 - (d) mentionnent, sous chaque résultat escompté, des preuves de *l'utilisation effective* des produits ou de *l'utilité avérée* des activités ;
 - (e) sont « *SMART* » : spécifiques, mesurables, réalisables, pertinents et limités dans le temps ;
 - (f) contiennent des *points de référence* clairs, c'est-à-dire un point de départ clair et mesurable, ou l'état de l'indicateur au début d'un programme ou d'un projet, qui sert de référence pour évaluer les progrès ou les réalisations concernant les résultats escomptés ;
 - (g) sont *simples* et ne comprennent pas différents types d'effets ;
 - (h) forment un tout *cohérent* ;
9. Prie également la Directrice générale de lui présenter, à sa 197^e session :
- (a) la liste des résultats escomptés, des indicateurs de performance, des cibles et des points de référence qu'il est proposé d'améliorer dans les plans de dépenses du Projet de 38 C/5, indiquant de ce fait les améliorations ;
 - (b) une proposition concernant la présentation des indicateurs de performance et des cibles en rapport avec les priorités globales Afrique et Égalité des genres, permettant d'en améliorer la prise en compte et la visibilité et de ne pas les limiter à la section sur les résultats escomptés d'une priorité globale en particulier ;
10. Prie en outre la Directrice générale, compte tenu du fait que la Conférence générale a décidé, à sa 37^e session, d'appliquer des clauses d'extinction pendant la période quadriennale 2014-2017, de lui proposer, à sa 197^e session, des critères concernant l'introduction de nouveaux programmes, et le maintien des programmes existants, pour les programmes ordinaire et extrabudgétaire ;
11. Prie la Directrice générale de veiller à ce que les mesures correctives et les points à améliorer concernant le Rapport sur l'exécution du programme (PIR) soient pleinement pris en compte dans les futurs documents C/5 afin de renforcer la budgétisation axée sur les résultats (RBB).



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/6 Add.
30 octobre 2015
Original anglais

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2014-2017

ADDENDUM

PRÉSENTATION

Conformément aux dispositions de l'article V.B.6 (a) de l'Acte constitutif, le Conseil exécutif soumet à la Conférence générale les recommandations qu'il a formulées à sa 197^e session au sujet du Projet de programme et de budget pour 2014-2017 (décision 197 EX/17).

17 **Projet de budget pour l'exercice biennal 2016-2017 (38 C/5)** (197 EX/17 et Add. et Corrigenda ; 197 EX/54)

I

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 196 EX/15 relative au Projet de budget pour l'exercice biennal 2016-2017 (Projet de 38 C/5),
2. Ayant examiné le document 197 EX/17,
3. Prend note des allocations budgétaires, résultats escomptés, indicateurs de performance et cibles révisés pour les cinq grands programmes proposés dans le document 197 EX/17 ;
4. Prend note également du projet révisé de résolution portant ouverture de crédits, notamment du niveau des contributions mises en recouvrement auprès des États membres, soit 653 millions de dollars ;
5. Appelle l'attention de la Conférence générale sur la souplesse accrue en matière de virements de crédits autorisés, dont la limite passe de 2 % à 5 %, comme indiqué dans la Partie A (e) du projet révisé de résolution portant ouverture de crédits ;
6. Recommande à la Conférence générale d'amender comme suit le paragraphe (c) (iii) du projet révisé de résolution portant ouverture de crédits : « conformément à l'article 4 du Règlement financier, les crédits correspondants aux engagements budgétaires relatifs au document 38 C/5 contractés avant le 31 décembre 2017 et qui doivent être exécutés pendant l'année civile (2018) qui suit la fin de l'exercice financier restent utilisables et valables pendant ladite année civile (2018) » ;
7. Note que l'annexe II du Projet de 38 C/5 prévoit 71 postes de classe D-1 et de rang supérieur au titre du plan de dépenses de 518 millions de dollars, dont huit postes de Sous-Directeur général (ADG) (Éducation, Sciences exactes et naturelles, Sciences sociales et humaines, Culture, Communication et information, Afrique, Commission océanographique intergouvernementale, Relations extérieures et information du public) ;
8. Recommande également que la Conférence générale examine le Projet de 38 C/5 tel que révisé dans le document 197 EX/17.

(197 EX/SR.8)

II

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 195 EX/13,
2. Ayant examiné le document 197 EX/17 Add.,
3. Prend note du fait que le taux de change opérationnel des Nations Unies entre le dollar des États-Unis et l'euro, tel qu'indiqué dans le document, se rapproche de très près du taux du dollar constant de 0,869 euro pour un dollar des États-Unis ;

4. Décide de maintenir le taux du dollar constant à 0,869 euro pour un dollar des États-Unis pour le document 38 C/5 et d'examiner sa révision pour la préparation du document 39 C/5,
5. Prie la Directrice générale de fournir une explication concernant les incidences de la révision du taux du dollar constant dans les rapports périodiques relatifs à l'exécution du budget du 38 C/5 (2016-2017) ;
6. Prie également la Directrice générale d'établir le document 39 C/5 en appliquant le taux de change opérationnel des Nations Unies en vigueur au moment de sa préparation, assurant ainsi un rapprochement du taux du dollar constant au plus près du taux effectif.

(197 EX/SR.8)



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

. Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

38 C/6 Add.2
30 octobre 2015
Original anglais

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2016-2017 (38 C/5)

ADDENDUM 2

PRÉSENTATION

Le présent addendum 2 contient le document 197 EX/17 qui a été examiné et adopté par le Conseil exécutif à sa 197^e session (décision 197 EX/17).



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/17

PARIS, 12 août 2015
Original anglais

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (38 C/5)

RÉSUMÉ

Conformément à la décision 196 EX/15, ce document présente au Conseil exécutif un résumé des crédits budgétaires révisés alloués au cinq grands programmes dans le cadre du scénario budgétaire CNZ+ (667 millions de dollars des États-Unis) et du plan de dépenses correspondant (518 millions de dollars des États-Unis). Il présente également une liste des résultats escomptés, des indicateurs de performance et des cibles améliorés pour le scénario budgétaire CNZ+ (667 millions de dollars des États-Unis) et son plan de dépenses (518 millions de dollars des États-Unis).

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée à la section IV.

I. Introduction

1. En application de la décision 196 EX/15 Partie I, la Directrice générale présente ci-après les crédits budgétaires révisés qu'il est proposé d'allouer aux cinq grands programmes dans le projet de 38 C/5 pour le scénario CNZ+ (667 millions de dollars des États-Unis) et dans le plan de dépenses correspondant (518 millions de dollars). Les propositions initiales relatives aux crédits budgétaires alloués pour chaque résultat escompté des cinq grands programmes ont été ajustées de manière à les aligner aussi étroitement que possible sur le Programme et budget figurant dans le document 37 C/5 approuvé.
2. En application de la décision 196 EX/15 Partie II, la Directrice générale présente également une liste des résultats escomptés, des indicateurs de performance et des cibles qu'il est proposé d'améliorer dans le plan de dépenses de 518 millions de dollars du Projet de 38 C/5. Afin de faciliter cet exercice, BSP a entrepris avec les secteurs de programme une analyse des indicateurs de performance et des cibles du plan de dépenses de 518 millions de dollars du Projet de 38 C/5 pour les cinq grands programmes, en étroite consultation avec IOS. Compte tenu des délais serrés, l'analyse s'est concentrée sur les indicateurs de performance et les cibles qu'il apparaissait nécessaire d'améliorer à la lumière des critères suivants :
 - ▶ utiliser des libellés qui soient axés sur les résultats plutôt que sur les produits ;
 - ▶ utiliser des indicateurs de performance et des cibles simples et ne combinant pas différents types d'effets ;
 - ▶ définir des cibles en accord avec les indicateurs de performance.
3. Sur la base de cette analyse, une série de réunions techniques auxquelles ont participé des collègues des cinq secteurs, d'IOS et de BSP, ont été ultérieurement organisées. Ces réunions ont été suivies de plusieurs échanges avec les secteurs, qui ont ensuite communiqué leurs propositions finales, telles qu'elles sont présentées ici.

II. Scénario budgétaire de 667 M\$ et plan de dépenses de 518 M\$: détail révisé du budget, des résultats escomptés et des indicateurs de performance et cibles correspondants

A. Grand programme I - Éducation

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)						Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel		Total	% par rapport 667 M\$	
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	
MLA 1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité	30 465 900	37 417 500	67 883 400	10 905 300	23	37 417 500	48 322 800	71	63 724 900	
ER1 Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie	A 7 476 500	8 230 900	15 707 400	2 667 800	24	8 230 900	10 898 700	69	11 840 100	
ER2 Renforcement des capacités nationales pour l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation de qualité, à la fois inclusifs et soucieux de l'égalité des genres	A 5 686 400	6 114 200	11 800 600	1 906 700	24	6 114 200	8 020 900	68	35 995 300	
ER3 Renforcement des capacités des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à transformer l'EFTP	A 4 932 900	6 317 500	11 250 400	1 748 300	22	6 317 500	8 065 800	72	6 538 900	
ER4 Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur des données factuelles afin de répondre aux défis de l'équité, de la qualité, de l'inclusion, de l'expansion, de la mobilité et de la responsabilisation	B 3 205 500	4 757 600	7 963 100	1 205 000	20	4 757 600	5 962 600	75	3 107 700	
ER5 Renforcement des capacités nationales, y compris dans le cadre de la coopération régionale, pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité des genres	A 6 147 800	8 035 300	14 183 100	2 158 900	21	8 035 300	10 194 200	72	3 500 600	
ER6 Renforcement des capacités des États membres à promouvoir, suivre et évaluer les processus et les résultats de l'apprentissage fondé sur les compétences	C 2 010 300	2 355 000	4 365 300	790 300	25	2 355 000	3 145 300	72	1 975 500	
ER7 Renforcement des capacités nationales à élaborer des politiques de la technologie et à les mettre en œuvre dans l'éducation, en particulier pour la formation et le développement professionnel des enseignants	B 1 006 500	1 607 000	2 613 500	428 300	21	1 607 000	2 035 300	78	766 800	
MLA 2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables	5 121 500	6 685 000	11 806 500	2 092 700	24	6 685 000	8 777 700	74	8 488 500	
ER8 Intégration par les États membres d'éléments relatifs à l'éducation à la paix et aux droits de l'homme dans leurs politiques et pratiques éducatives	B 2 094 300	2 826 700	4 921 000	830 700	23	2 826 700	3 657 400	74	1 325 100	

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)			Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
			Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel		Total	
			\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
ER9	Renforcement des capacités des États membres à intégrer l'EDD dans l'éducation et l'apprentissage, et renforcement de la place de l'EDD dans l'agenda politique international	B	2 748 100	3 310 800	6 058 900	1 135 300	26	3 310 800	4 446 100	73	1 363 800
ER10	Offre par les États membres d'une éducation de qualité à la santé et au VIH, ainsi que d'une éducation complète à la sexualité contribuant à des styles de vie sains et à l'égalité des genres	C	279 100	547 500	826 600	126 700	19	547 500	674 200	82	5 799 600
MLA 3	Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche⁽³⁾		11 973 100	7 283 500	19 256 600	4 054 500	36	7 283 500	11 338 000	59	12 360 300
ER11	Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030	C/C/B	11 973 100	7 283 500	19 256 600	4 054 500	36	7 283 500	11 338 000	59	12 360 300
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation⁽⁴⁾											
	Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)		7 063 300	-	7 063 300	4 048 100	100	-	4 048 100	57	
	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)		7 468 100	-	7 468 100	4 280 200	100	-	4 280 200	57	
	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)		2 734 900	-	2 734 900	1 567 400	100	-	1 567 400	57	
	Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)		1 252 100	-	1 252 100	717 600	100	-	717 600	57	
	Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)		3 456 400	-	3 456 400	1 980 900	100	-	1 980 900	57	
	Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)		3 023 500	-	3 023 500	1 732 800	100	-	1 732 800	57	
	Institut UNESCO Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)		493 000	-	493 000	493 000	100	-	493 000	100	
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation			25 491 300	-	25 491 300	14 820 000	100	-	14 820 000	58	
Total, Grand programme I			73 051 800	51 386 000	124 437 800	31 872 500	38	51 386 000	83 258 500	67	84 573 700

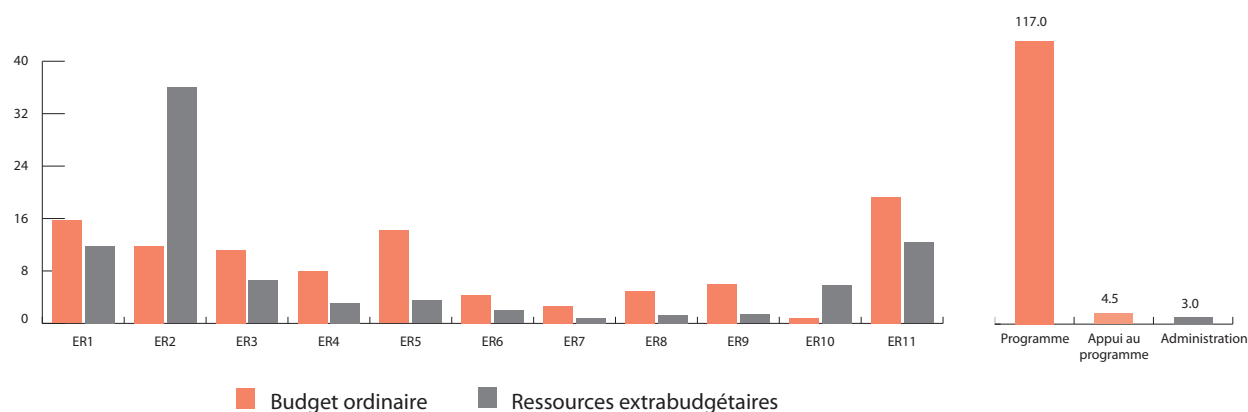
(1) Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

(2) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

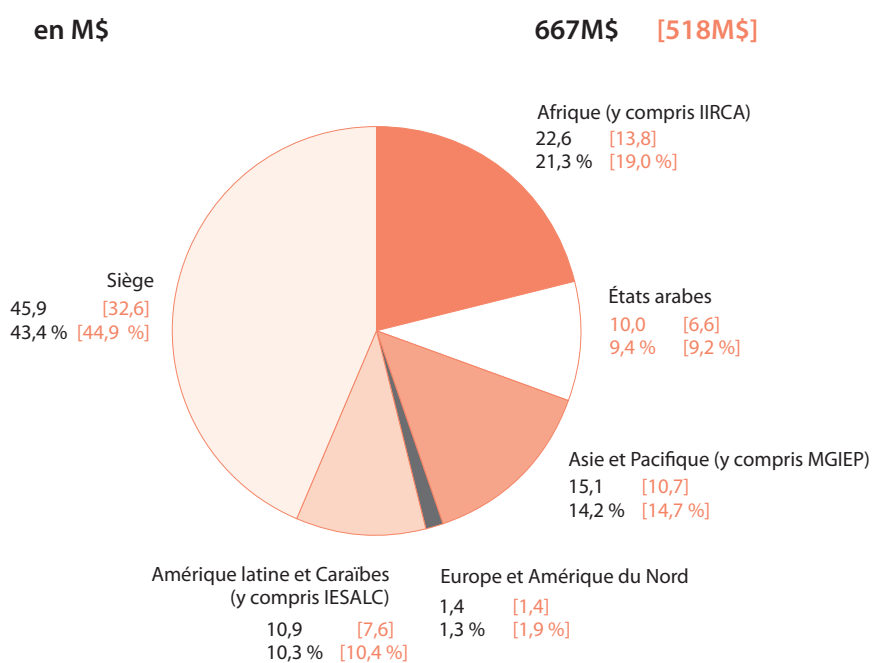
(3) L'axe d'action 3 a été révisé à la lumière du programme de développement pour l'après-2015 et de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation qui y est proposé (ODD 4). Les résultats escomptés 11, 12 et 13 figurant dans le 37 C/5 approuvé ont été fusionnés en un seul. Le principe de cette fusion est exposé dans le texte qui suit.

(4) Les montants pour les instituts pour l'éducation représentent les allocations financières au titre du budget ordinaire et pourraient être utilisés par la suite pour financer les coûts opérationnels et/ou de personnel. Les instituts peuvent aussi recevoir directement d'autres fonds extrabudgétaires qui ne sont pas inclus dans le présent tableau.

Total des ressources ordinaires et extrabudgétaires par résultat (budget de personnel et budget opérationnel) et Programme ordinaire ventilé par catégorie RBB (Programme/ Appui au programme/Administration) pour le Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)



Répartition des ressources du Programme ordinaire par région et au Siège (budget de personnel et budget opérationnel) pour le Projet de 38 C/5 révisé et le plan de dépenses révisé (518 M\$)



Contribution indicative du Secteur aux priorités globales

	Priorité Afrique		Priorité Égalité des genres	
	\$	%	\$	%
Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)	14 813 500	20,3%	6 000 100	8,2%
Plan de dépenses révisé (518 M\$)	5 662 000	17,8%	2 306 000	7,2%

Résultats escomptés et indicateurs de performance et cibles correspondants révisés pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 1 : Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité

Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où les politiques de l'éducation ont été revues pour intégrer une perspective d'apprentissage tout au long de la vie	– 20 États membres	– 16 États membres
2. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où des schémas directeurs ou stratégies ou plans sectoriels nationaux pour l'éducation ont été révisés	– 16 États membres	– 12 États membres
3. Nombre de pays touchés par une crise bénéficiant d'une aide d'urgence ou d'une aide à la reconstruction	– 20 États membres	– 15 États membres
4. Accroissement du nombre de pays appliquant les Directives de l'UNESCO (cadre analytique) pour revoir leur législation nationale en matière d'éducation	– <i>Accroissement d'au moins 10 % du nombre de rapports nationaux sur la Convention de 1960 relative au droit à l'éducation</i>	– <i>Accroissement d'au moins 8 % du nombre de rapports nationaux sur la Convention de 1960 relative au droit à l'éducation</i>

Résultat escompté 2 : Renforcement des capacités nationales pour l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation de qualité, à la fois inclusifs et soucieux de l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO pour la mise en œuvre et l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation soucieux de l'égalité des genres	– 27 pays	– 20 pays
2. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO ayant élaboré des programmes d'alphabétisation de qualité pour les enfants et les jeunes non scolarisés	– 15 pays	– 10 pays

Résultat escompté 3 : Renforcement des capacités des États membres à élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à transformer l'EFTP

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays dont le système a évolué pour faciliter la transition des jeunes et construire des compétences pour le travail et la vie	– 22 États membres	– 15 États membres
2. Nombre de pays faisant rapport sur la mise en œuvre de l'instrument normatif relatif à l'EFTP	– – Au moins 22 pays faisant rapport sur l'application de l'instrument normatif	– – Au moins 15 pays faisant rapport sur l'application de l'instrument normatif
3. Nombre de centres UNEVOC participant à des programmes et contribuant à la création de produits du savoir	– 50 centres UNEVOC	– 50 centres UNEVOC

Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur des données factuelles, afin de répondre aux défis de l'équité, de la qualité, de l'inclusion, de l'expansion, de la mobilité et de la responsabilisation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays adhérant aux instruments normatifs de l'UNESCO relatifs à l'enseignement supérieur et recevant un appui pour la mise en œuvre de ces instruments.	– 15 pays adhérant aux instruments – 6 pays soutenus dans la mise en œuvre de ces instruments juridiques	– 15 pays adhérant aux instruments – 3 pays soutenus dans la mise en œuvre de ces instruments juridiques
2. Organisation de conférences internationales et régionales avec l'appui de l'UNESCO sur les grandes questions politiques touchant à l'enseignement supérieur, notamment aux modèles d'enseignement et d'apprentissage axés sur la technologie	– Organisation de 3 conférences internationales ou régionales	– Organisation de 2 conférences internationales ou régionales
3. Nombre de pays bénéficiant d'un soutien et qui ont entrepris une réforme de leur système d'enseignement supérieur	– 10 pays soutenus	– 8 pays soutenus

Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités nationales, y compris dans le cadre de la coopération régionale, pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays qui ont entrepris une réforme et/ou une révision des politiques et des systèmes concernant les enseignants, en portant une grande attention à l'équité et aux questions de genre	– Au moins 50 États membres	– Au moins 20 États membres (principalement en Afrique, en Asie-Pacifique et dans les États arabes)
2. Nombre de pays dans lesquels la formation et le perfectionnement professionnel permanent des enseignants ont été renforcés	– Au moins 30 États membres	– Au moins 20 États membres (Afrique, Amérique latine et Caraïbes et États arabes)
3. Nombre d'établissements de formation des enseignants en Afrique subsaharienne qui ont été renforcés et sont pleinement opérationnels	– Renforcement d'au moins 60 établissements de formation des enseignants dans le monde, dont au moins 25 dans des États membres de l'Afrique subsaharienne	– Renforcement au total d'au moins 30 établissements de formation des enseignants dans 15 États membres de l'Afrique subsaharienne

Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités des États membres à promouvoir, suivre et évaluer les processus et les résultats de l'apprentissage fondé sur les compétences

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus où a été élaboré un programme complet et inclusif en vue de l'apprentissage fondé sur les compétences	– Au moins 30 États membres	– Au moins 10 États membres
2. Nombre de pays ayant développé et/ou renforcé les outils d'évaluation nationale pour la mesure des résultats d'apprentissage à la lumière du cadre mondial et des indicateurs de référence nationaux pour l'apprentissage fondé sur les compétences	– 35 États membres dans les régions Afrique, Asie-Pacifique, États arabes et Amérique latine et Caraïbes	– 15 États membres (Amérique latine et Caraïbes et Asie-Pacifique)

Résultat escompté 7 : Renforcement des capacités nationales à élaborer des politiques de la technologie et à les mettre en œuvre dans l'éducation, en particulier pour la formation et le développement professionnel des enseignants

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO qui ont développé l'utilisation des TIC dans leurs politiques ou programmes d'éducation	– 20 États membres	– 15 États membres
2. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO qui ont mis en œuvre des programmes nationaux ou institutionnels fondés sur les normes visant à donner aux enseignants les moyens de faire un bon usage pédagogique des TIC, et se référant au cadre ICT-CFT de l'UNESCO	– 20 États membres	– 15 États membres
3. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO dans l'élaboration et l'utilisation de ressources éducatives libres (REL)	– 18 États membres	– 12 États membres

Axe d'action 2 : Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables

Résultat escompté 8 : Intégration par les États membres d'éléments relatifs à l'éducation à la paix et aux droits de l'homme dans leurs politiques et pratiques éducatives

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus ayant intégré l'éducation à la paix et aux droits de l'homme et l'éducation à la citoyenneté mondiale dans leurs politiques et programmes d'éducation	– 20 États membres	– Au moins 10 nouveaux pays intègrent l'éducation pour la paix et les droits de l'homme et l'éducation à la citoyenneté mondiale dans leurs politiques et programmes d'éducation
2. Élaboration avec le soutien de l'UNESCO d'indicateurs permettant de mesurer les résultats de l'apprentissage en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale	– Élaboration d'un ensemble d'indicateurs	– – Élaboration d'un ensemble d'indicateurs
3. Nombre de pays engagés dans la mise en œuvre de la Recommandation de 1974	– 65 pays	– 57 pays
4. Nombre de membres du réseAU soutenus ayant mis en œuvre des programmes et des projets de qualité dans les domaines de la paix, des droits de l'homme et d'autres priorités de l'UNESCO et des Nations Unies	– 20 % des membres du réseAU	– 20 % des membres du réseAU

Résultat escompté 9 : Renforcement des capacités des États membres à intégrer l'EDD dans l'éducation et l'apprentissage, et renforcement de la place de l'EDD dans l'agenda politique international

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de partenaires se joignant à l'UNESCO pour lancer et mettre en œuvre le Programme d'action global pour l'EDD	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement du Programme d'action global – 85 acteurs de premier plan s'associent à l'UNESCO pour mettre en œuvre le Programme d'action global 	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement du Programme d'action global – 55 acteurs de premier plan s'associent à l'UNESCO pour mettre en œuvre le Programme d'action global
2. 2. Nombre de références à l'EDD dans les documents finals reflétant les décisions prises au niveau international	– 5	– 5
3. 3. Nombre de pays soutenus pour intégrer dans leurs programmes d'enseignement une approche globale de l'EDD axée sur le changement climatique, la réduction des risques de catastrophe et la biodiversité	– 32 États membres	– 26 États membres

Résultat escompté 10 : Offre par les États membres d'une éducation de qualité à la santé et au VIH, ainsi que d'une éducation complète à la sexualité contribuant à des styles de vie sains et à l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays dotés d'une stratégie multisectorielle abordant le VIH dans le cadre scolaire	– 93 % (170/182) des pays incluent le secteur de l'éducation dans leur stratégie multisectorielle	– 93 % (170/182) des pays incluent le secteur de l'éducation dans leur stratégie multisectorielle
2. Nombre de pays dans lesquels au moins 50 % des établissements scolaires ont dispensé au cours de l'année scolaire précédente une éducation à la sexualité et au VIH fondée sur les compétences nécessaires dans la vie courante	– Au moins 74 % des 38 pays à fort impact de l'ONUSIDA (28 sur 38)	– Au moins 72 % des pays à fort impact de l'ONUSIDA en Afrique (18 sur 25)
3. Nombre de pays où le secteur de l'éducation est doté de règles et de directives pour le personnel et les élèves concernant la sécurité physique, la stigmatisation et la discrimination, le harcèlement et les abus sexuels, communiquées aux parties prenantes concernées dans les établissements d'enseignement	– Au moins 60 % des 38 pays à fort impact de l'ONUSIDA (23 sur 38)	– Au moins 60 % des pays à fort impact de l'ONUSIDA en Afrique (15 sur 25)

Axe d'action 3 : Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche⁽¹⁾

Tout au long du processus de consultation en vue du nouveau programme de développement durable, l'UNESCO a joué un rôle essentiel en prenant la tête du débat mondial sur l'éducation et en plaidant pour que celle-ci trouve sa place parmi des priorités du développement concurrentes. Après l'approbation officielle des nouveaux objectifs de développement durable (ODD) en septembre 2015, et comme indiqué dans la Déclaration d'Incheon, adoptée par la communauté mondiale de l'éducation au Forum mondial sur l'éducation d'Incheon en mai 2015, l'UNESCO va « continuer à jouer le rôle qui lui incombe, en vertu de son mandat, à savoir conduire et coordonner l'agenda pour l'éducation 2030, notamment en plaidant pour la poursuite de l'engagement politique, en facilitant le dialogue sur les politiques, le partage des connaissances et l'action normative, en suivant les progrès vers la réalisation des cibles de l'éducation, en réunissant les parties prenantes mondiales, régionales et nationales afin d'orienter la mise en œuvre de l'agenda, et en faisant office de point focal pour l'éducation au sein de l'architecture globale de coordination des objectifs de développement durable (ODD) ». Au cours de l'exercice biennal 2016-2017, le programme de travail de l'UNESCO relatif à cet axe d'action aura pour visée essentielle de définir et opérationnaliser ce rôle de coordination dans le nouveau contexte de l'après-2015. Par rapport au biennium 2014-2015, les activités ne consisteront plus à formuler un nouvel agenda pour l'éducation, mais à mobiliser les engagements et les actions autour de l'agenda nouvellement adopté afin de préparer et d'appuyer le passage à la mise en œuvre opérationnelle d'Éducation 2030 à tous les niveaux.

Durant la période 2016-2017, les activités viseront à réaliser les objectifs énoncés dans le 37 C/5 approuvé et seront centrées sur les trois domaines suivants : coordination avec les États membres et soutien à ces derniers en vue de la définition de cibles nationales, recherche et production d'éléments factuels, et suivi des progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD relatif à l'éducation. Afin de consolider le travail mené au titre de l'axe d'action 3 et d'accroître la cohérence et les synergies entre ces trois domaines d'activités, il est proposé de fusionner les résultats escomptés 11, 12 et 13 du 37 C/5 en un seul, le « nouveau » résultat escompté 11, qui serait libellé comme suit : « Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production d'éléments factuels issus de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030 ». Des actions seront donc entreprises selon les axes de travail ci-après :

Premièrement, comme indiqué dans la Déclaration d'Incheon, l'UNESCO a été chargée de « mettre en place un mécanisme de coordination mondial approprié en consultation avec les États membres, les institutions coorganisatrices du Forum mondial sur l'éducation 2015, et d'autres partenaires ». L'UNESCO établira un Comité directeur d'Éducation 2030 qui, dans le cadre du dispositif plus vaste de mise en œuvre des objectifs de développement durable dont les contours restent à définir, fournira des orientations stratégiques aux partenaires de l'agenda pour l'éducation post-2015 et suivra les progrès réalisés. Elle créera en outre un « Groupe d'organisations » afin d'assurer une approche cohérente au niveau mondial.

S'appuyant sur son leadership passé en matière de coordination de l'action mondiale dans le domaine de l'éducation, l'UNESCO établira des mécanismes de coordination régionaux en vue de mobiliser les engagements en faveur du nouvel agenda pour l'éducation. Elle entretiendra la « dynamique de coopération » créée aux fins de l'élaboration de l'agenda pour l'éducation post-2015 et fera fond sur les

1 L'axe d'action 3 a été révisé à la lumière du programme de développement pour l'après-2015 et de l'objectif de développement durable relatif à l'éducation qui y est proposé (ODD 4). Les résultats escomptés 11, 12 et 13 figurant dans le 37 C/5 approuvé ont été fusionnés en un seul. Le principe de cette fusion est exposé dans le texte qui suit.

mécanismes de coordination régionale de l'EPT antérieurs (tels que le Forum arabe sur l'EPT, l'EPT/PRELAC, le Groupe de travail thématique Asie-Pacifique sur l'EPT et le Groupe de coordination sur l'EPT d'Afrique subsaharienne) pour continuer d'améliorer la coordination au niveau régional.

Ces dernières années, les économies émergentes jouent un rôle de plus en plus visible dans la coopération internationale en matière d'éducation. Les partenariats sur un pied d'égalité et la coopération Sud-Sud sont des modalités de plus en plus répandues, et les transferts de techniques et de connaissances prévalent sur les transferts monétaires traditionnels. L'UNESCO favorisera ces modalités de coopération et usera de sa capacité de mobilisation pour réunir tous les partenaires, du Nord et du Sud, afin de constituer une plate-forme commune d'engagement. Les partenariats à tous les niveaux doivent être guidés par les principes suivants : la concertation, ouverte, inclusive et participative, la responsabilité mutuelle, la transparence et les synergies. La participation passe d'abord par l'implication des familles et des communautés. À cet égard, l'UNESCO continuera d'encadrer la Consultation collective des ONG, dispositif essentiel pour le dialogue, la réflexion et les partenariats avec les organisations de la société civile. Elle cherchera aussi à forger des alliances multipartites en faveur de l'éducation avec le secteur privé, les organisations philanthropiques et les fondations.

Deuxièmement, pour renforcer les mécanismes de coordination, l'UNESCO continuera à préparer des recherches fondées sur les données factuelles propres à éclairer et guider les responsables des politiques de l'éducation. Ce faisant, elle mobilisera les réseaux de recherche internationaux, y compris les chaires UNESCO, suivra l'état et la situation de la recherche dans le domaine de l'éducation, analysera les nouvelles tendances du développement et leurs conséquences pour l'éducation et contribuera, dans le cadre d'un dialogue reposant sur des éléments factuels et portant sur diverses questions d'éducation, à l'orientation des politiques à l'échelle mondiale. La multiplicité des compétences et expériences des États membres liées à l'UNESCO par divers réseaux professionnels, ainsi que l'expertise propre des secteurs de l'Organisation et des instituts de catégories 1 et 2, représenteront un atout majeur pour l'accomplissement d'une telle tâche.

Enfin, l'UNESCO jouera un rôle moteur dans l'examen et le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'agenda Éducation 2030, à la fois au niveau mondial et dans le cadre du soutien apporté aux pays pour l'élaboration de systèmes de suivi et d'évaluation nationaux, en vue de produire des données factuelles solides pour la formulation des politiques et la gestion des systèmes éducatifs.

Un « Cadre d'action » du nouvel agenda Éducation 2030 sera présenté pour adoption puis lancé en novembre 2015. Le Cadre d'action aura pour objet de guider et soutenir la mise en œuvre de l'agenda pour l'éducation post-2015. L'UNESCO fournira aux pays un soutien technique et une aide au renforcement des capacités aux fins de la pleine application de l'agenda, de concert avec ses partenaires le cas échéant. Elle poursuivra en outre son travail d'identification d'indicateurs appropriés pour mesurer la réalisation des nouvelles cibles, en mettant à profit les travaux antérieurs du groupe consultatif technique (TAG) sur les indicateurs post-2015. L'UNESCO fournira aux pays le soutien technique et l'appui au renforcement des capacités nécessaires pour les aider à définir les cibles nationales appropriées et les indicateurs correspondants et à jeter les bases de cadres nationaux de suivi de l'agenda Éducation 2030 faisant partie intégrante des mécanismes de collecte des données et systèmes d'information sur la gestion de l'éducation nationaux existants. Comme première étape dans cette direction, l'UNESCO organisera à cet effet un certain nombre de réunions d'experts aux niveaux régional et sous-régional.

Au niveau mondial, s'appuyant sur l'important travail de collecte de statistiques de l'éducation comparables sur le plan international mené par son Institut de statistique (ISU), complétées par d'autres données désagrégées également comparables sur le plan international et des analyses de politiques connexes, et reconnaissant le rôle décisif que le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous (EPT)

a joué en fournissant des éléments factuels solides à l'appui de ses efforts de sensibilisation et d'aide à la formulation des politiques, l'UNESCO poursuivra son travail de suivi des tendances et d'examen des progrès accomplis dans la réalisation des futurs objectifs internationaux de développement relatifs à l'éducation. En 2016-2017, l'UNESCO continuera de publier un rapport mondial de suivi sur l'éducation pour rendre compte de la réalisation des objectifs et cibles internationaux de l'après-2015. Dès 2016, une nouvelle série de rapports mondiaux de suivi sur l'éducation sera lancée pour surveiller l'évolution de l'éducation dans le nouveau cadre des ODD, prenant ainsi le relais du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. Les données factuelles et les analyses qui seront diffusées au moyen de ce rapport indépendant contribueront de manière essentielle à fournir des points de repère pour suivre la mise en œuvre du nouvel agenda pour l'éducation. L'édition 2016 du Rapport traitera des interactions et liens complexes entre l'éducation et des secteurs clés du développement, et déterminera quels sont les stratégies, les politiques et les programmes en matière d'éducation qui se conjuguent avec le plus d'efficacité à la mise en œuvre des priorités économiques, sociales, environnementales et politiques du nouveau programme de développement durable. Le Rapport 2016 établira en outre un nouveau cadre de suivi de l'éducation, et examinera les grands défis de l'après-2015 sur le plan du financement et de la gouvernance. L'édition de 2017 traitera des questions de suivi et de redevabilité dans le domaine de l'éducation.

Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Création aux niveaux mondial et régional de mécanismes de coordination, y compris d'examen réguliers	<ul style="list-style-type: none"> – Tenue d'au moins 1 réunion mondiale de coordination – Tenue d'au moins 1 réunion mondiale CCONG – Mise en place d'au moins 1 processus d'examen réguliers avec les coorganisateur et autres partenaires à différents niveaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Tenue d'au moins 1 réunion mondiale de coordination – Tenue d'au moins 1 réunion mondiale CCONG – Mise en place d'au moins 1 processus d'examen réguliers avec les coorganisateur et autres partenaires à différents niveaux
2. Établissement et mise en œuvre opérationnelle de mécanismes de suivi mondiaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement d'un rapport de suivi au niveau mondial – Établissement d'au moins 2 mécanismes de coordination régionaux – Adoption par la communauté internationale d'un ensemble d'indicateurs thématiques pour l'ODD 4 	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement d'un rapport de suivi au niveau mondial – Établissement d'au moins 1 mécanisme de coordination régional – Adoption par la communauté internationale d'un ensemble d'indicateurs thématiques pour l'ODD 4
3. Nombre de réunions d'experts régionales et sous-régionales visant à développer leur capacité de définir des critères de référence et des mécanismes de suivi nationaux pour Éducation 2030 dans le contexte national qui leur est propre	<ul style="list-style-type: none"> – Tenue d'au moins 6 réunions d'experts régionales ou sous-régionales visant à soutenir les pays 	<ul style="list-style-type: none"> – Tenue d'au moins 6 réunions d'experts régionales ou sous-régionales visant à soutenir les pays

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. Facilitation du dialogue sur les politiques à la lumière des recherches sur les enjeux émergents	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de 10 forums nationaux ou sous-régionaux sur les politiques – 5 notes d'orientation sur des domaines thématiques clés de l'agenda Éducation 2030 	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de 6 forums nationaux ou sous-régionaux sur les politiques – 3 notes d'orientation sur des domaines thématiques clés de l'agenda Éducation 2030

Priorité globale Égalité des genres

Résultat escompté : Planification, mise en œuvre et évaluation des politiques, processus et pratiques en matière d'éducation dans les États membres à travers le prisme de l'égalité et de l'autonomisation des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO dans lesquels une analyse de genre a été appliquée à l'examen des politiques en vue d'intégrer des perspectives d'apprentissage tout au long de la vie	– 19 États membres	– 15 États membres
2. Nombre de pays soutenus dans la mise en œuvre et le développement à plus grande échelle de politiques, plans et actions d'alphabétisation réactifs en matière d'égalité des genres, dans le cadre de programmes formels et non formels, compte tenu de la situation et des besoins particuliers des femmes et des filles pas ou peu alphabétisées	– 35 États membres (dont 25 États membres pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes et 10 États membres pour les enfants et les jeunes non scolarisés)	– 25 États membres (dont 20 États membres pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes et 5 États membres pour les enfants et les jeunes non scolarisés)
3. Nombre de pays soutenus et ayant élaboré et/ou mis en œuvre des politiques et des programmes réactifs en matière d'égalité des genres qui assurent l'égalité d'accès des filles et des femmes à des choix diversifiés d'apprentissage et de développement des compétences au niveau postprimaire	– 20 États membres dont les systèmes ont été transformés en vue d'appuyer les jeunes en transition et de développer des compétences pour le travail et la vie	– 15 États membres dont les systèmes ont été transformés en vue d'appuyer les jeunes en transition et de développer des compétences pour le travail et la vie
4. Nombre d'États membres soutenus par l'UNESCO dans lesquels les politiques et programmes de perfectionnement professionnel du personnel éducatif sont systématiquement réexaminés du point de vue de l'égalité des genres	– 25 États membres	– 20 États membres

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
5. Nombre d'États membres dans lesquels la prise en compte de l'égalité des genres dans le système éducatif est accélérée par la promotion de toutes les formes d'éducation et d'apprentissage ayant un effet transformateur en la matière, entre autres l'éducation à la citoyenneté mondiale, l'apprentissage des compétences de la vie courante et l'éducation pour le développement durable	<i>– 35 États membres</i>	<i>– 30 États membres</i>
6. Nombre d'États membres soutenus où sont dispensées une éducation sanitaire de bonne qualité et une éducation sexuelle et sur le VIH complète qui contribuent à des styles de vie sains et à l'égalité des genres	<i>– 10-15 États membres</i>	<i>– Au moins 10 États membres</i>
7. Nombre d'États membres déclarant se conformer aux instruments normatifs relatifs au droit à l'éducation, l'accent étant mis sur l'égalité des genres	<i>– 100 % des rapports soumis par les États membres</i>	<i>– 100 % des rapports soumis par les États membres</i>

Priorité globale Afrique

Programme phare 2 : Consolider les systèmes éducatifs en vue du développement durable en Afrique : améliorer l'équité, la qualité et la pertinence

Résultat escompté 1 : États membres dotés de diagnostics à jour du secteur de l'éducation et de capacités pour élaborer, mettre en œuvre et suivre des stratégies et des plans dans le domaine des politiques de l'éducation, en ciblant en particulier les enseignants à tous les niveaux, y compris les environnements d'enseignement et d'apprentissage

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO dans lesquels des politiques relatives aux enseignants ont été mises au point ou réexaminées	<i>– Au moins 12 États membres</i>	<i>– Au moins 12 États membres</i>

Résultat escompté 2 : Élaboration et mise en œuvre effective de cadres de qualifications nationaux et régionaux pour le personnel de l'éducation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus dans l'élaboration de leurs cadres nationaux ou régionaux de qualifications du personnel de l'éducation (enseignants, formateurs d'enseignants, directeurs d'école et chefs d'établissement)	– 8 États membres	– 8 États membres

Résultat escompté 3 : Harmonisation totale des programmes de recrutement, de préparation et de perfectionnement professionnel des enseignants avec les réformes de l'éducation et des programmes d'enseignement

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'établissements de formation des enseignants en Afrique subsaharienne qui ont été renforcés et sont opérationnels	– Au moins 30 établissements de formation dans 15 États membres	– Au moins 30 établissements de formation dans 15 États membres

Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie en Afrique

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où les politiques éducatives ont été réexaminées pour intégrer une perspective d'apprentissage tout au long de la vie	– Au moins 8 États membres en Afrique	– Au moins 8 États membres en Afrique
2. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où des plans à l'échelle du secteur ont été réexaminés	– 4 États membres en Afrique	– 4 États membres en Afrique
3. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO où un système pertinent de suivi et d'évaluation à l'échelle du secteur a été créé ou renforcé et est opérationnel	– 4 États membres en Afrique	– 4 États membres en Afrique

Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités nationales pour l'extension à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation de qualité inclusifs et attentifs à l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO qui ont mis en œuvre à plus grande échelle des plans d'action attentifs à l'égalité des genres	– Au moins 12 États membres en Afrique	– Au moins 12 États membres en Afrique
2. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO qui ont conçu des programmes pour une alphabétisation de qualité des enfants non scolarisés	– Au moins 4 États membres en Afrique	– Au moins 4 États membres en Afrique

Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités des États membres pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques visant à transformer l'EFTP en Afrique

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays dont les systèmes ont été transformés en vue d'aider les jeunes en phase de transition et de développer leurs compétences pour le travail et la vie	– Au moins 8 États membres en Afrique	– Au moins 8 États membres en Afrique
2. Nombre de centres UNEVOC participant aux programmes et contribuant à la production de connaissances	– 15 centres UNEVOC en Afrique	– 15 centres UNEVOC en Afrique

Résultat escompté 7 : Élaboration par les États membres de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur des données factuelles visant à répondre aux défis de l'équité, de la qualité, de l'inclusion, de l'expansion, de la mobilité et de la responsabilisation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays adhérant aux instruments normatifs de l'UNESCO relatifs à l'enseignement supérieur et soutenus dans l'application de ces instruments	– 8 nouveaux États membres en Afrique adhérant aux instruments normatifs – 3 États membres en Afrique soutenus dans l'application de ces instruments juridiques	– 8 nouveaux États membres en Afrique adhérant aux instruments normatifs – 3 États membres en Afrique soutenus dans l'application de ces instruments juridiques
2. Conférences régionales organisées avec l'appui de l'UNESCO sur des aspects essentiels des politiques de l'enseignement supérieur, notamment les modèles d'enseignement et d'apprentissage axés sur la technologie	– 1 conférence régionale organisée en Afrique	– 1 conférence régionale organisée en Afrique
3. Nombre de pays bénéficiant d'un appui technique dans leur réforme de l'enseignement supérieur	– Au moins 3 États membres soutenus en Afrique	– Au moins 3 États membres soutenus en Afrique

Instituts de l'UNESCO de catégorie 1 dans le domaine de l'éducation

Bureau international d'éducation (BIE)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités des États membres à promouvoir, suivre et évaluer les processus et les résultats de l'apprentissage fondé sur les compétences

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays participant à des activités de développement des capacités en vue d'appuyer le changement et la gestion de curricula de qualité	– 42	– 30
2. Pourcentage de diplômés faisant état d'une amélioration de leur pratique sur leur lieu de travail	– <i>Au moins 75 %</i>	– <i>Au moins 75 %</i>
3. Nombre d'outils d'apprentissage, de prototypes, de cadres et de principes directeurs pour l'innovation et la réforme en matière de curricula élaborés/révisés, utilisés et diffusés en vue d'appuyer le changement et la gestion de curricula de qualité	– 15	– 10
4. Nombre de pays, en particulier touchés par un conflit, soutenus dans l'élaboration de curricula exhaustifs et inclusifs pour renforcer l'apprentissage	– 12	– 10
5. Documents relatifs aux politiques et aux curricula révisés et adoptés pour renforcer l'apprentissage	– 7	– 5
6. Nombre de pays appliquant activement le Cadre de bilan-diagnostic de la qualité de l'enseignement général (GEQAF) pour lever les obstacles systémiques identifiés qui empêchent d'assurer un enseignement de grande qualité et attentif au développement ainsi qu'un apprentissage efficace pour tous	– 15	– 10

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Meilleures disponibilité et accessibilité des informations relatives aux processus et produits d'élaboration des curricula	– <i>Augmentation de 100 % du nombre de visites sur le site Web et de téléchargements</i>	– <i>Augmentation de 50 % du nombre de visites sur le site Web et de téléchargements</i>
2. Nombre d'études de cas, d'analyses comparatives et de publications sur les tendances et les questions relatives aux curricula produites et diffusées	– <i>Au moins 30</i>	– <i>Au moins 20</i>
3. Diffusion et utilisation accrues de la revue Perspectives, désormais orientée et axée sur les curricula, l'apprentissage et l'évaluation	– <i>200 consortiums, 5 000 institutions universitaires et gouvernementales dans 60 pays</i>	– <i>200 consortiums, 5 000 institutions universitaires et gouvernementales dans 60 pays</i>

Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIEP)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Pourcentage de chefs d'unité de planification faisant état des effets du développement des capacités assuré par l'Institut sur l'amélioration de la performance organisationnelle	– 85 %	– 85 %
2. Pourcentage de superviseurs de personnes formées par l'Institut qui observent une amélioration de la performance individuelle et d'équipe	– 90 %	– 90 %
3. Accroissement du nombre de programmes dans les établissements de formation pour répondre aux besoins nationaux et sous-régionaux en matière de formation des planificateurs et gestionnaires de l'éducation de niveau intermédiaire à supérieur d'ici à 2017	– 10-12	– 5-8
4. Pourcentage de décideurs participant à des manifestations spéciales de l'Institut faisant preuve d'une meilleure compréhension de l'importance d'une planification efficace pour relever les défis pressants en matière d'éducation	– 85 % – 90 %	– 80 %

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11: Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Pourcentage de parties prenantes déclarant très pertinentes les recherches menées par l'IIPE	– 95 %	– 95 %

Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de plans dans le cadre de l'apprentissage tout au long de la vie

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres soutenus dont les autorités nationales élaborent des politiques inclusives et soucieuses de l'égalité des genres en matière d'apprentissage tout au long de la vie de qualité pour tous	– 40 États membres participant à l'élaboration/la révision des politiques nationales d'apprentissage tout au long de la vie	– 20 États membres participant à l'élaboration/la révision des politiques nationales d'apprentissage tout au long de la vie
2. Nombre d'États membres soutenus ayant élaboré et mis en œuvre des politiques nationales conformes aux mécanismes et au système de reconnaissance, de validation et de certification et de cadre national de qualifications	– 40 États membres contribuent à fournir des éléments en vue de la mise en place de structures nationales pour la reconnaissance, la validation et la certification	– 20 États membres contribuent à fournir des éléments en vue de la mise en place de structures nationales pour la reconnaissance, la validation et la certification
3. Nombre d'États membres soutenus qui utilisent les stratégies et mécanismes de suivi régionaux et nationaux en matière d'apprentissage et de formation des adultes	– 130 États membres participant à la mise en œuvre plus poussée du suivi de CONFINTEA conformément au Cadre d'action de Belém	– 110 États membres rendant compte de la mise en œuvre plus poussée du suivi de CONFINTEA conformément au Cadre d'action de Belém
4. Nombre d'États membres soutenus qui mettent en œuvre des politiques et programmes d'apprentissage et d'éducation des adultes efficaces, soucieux de l'égalité des genres et assurant la transmission de compétences aux jeunes et aux adultes	– 30 États membres participant à l'élaboration/la mise en œuvre de programmes transmettant des compétences aux jeunes et aux adultes	– 10 États membres participant à l'élaboration/la mise en œuvre de programmes transmettant des compétences aux jeunes et aux adultes
5. Utilisation de l'instrument normatif qu'est la Recommandation de l'UNESCO sur le développement de l'éducation des adultes pour réviser les politiques nationales	– 20 États membres participant activement à la révision de la Recommandation de l'UNESCO	– 20 États membres participant activement à la révision de la Recommandation de l'UNESCO

Axe d'action 1 - Résultat escompté 2 : Renforcement des capacités nationales pour l'application à plus grande échelle de programmes d'alphabétisation de qualité, à la fois inclusifs et soucieux de l'égalité des genres

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Nombre d'États membres soutenus qui intègrent l'alphabétisation et les compétences de base dans leurs stratégies nationales de développement en faveur de la paix, de la cohésion sociale et du développement durable	– 6 États membres participent à l'élaboration/la révision des politiques nationales d'alphabétisation	– 4 États membres participent à l'élaboration/la révision des politiques nationales d'alphabétisation
2. Nombre d'États membres soutenus qui utilisent les éléments mis en évidence par la recherche pour toucher davantage d'apprenants difficiles à atteindre grâce à des possibilités d'apprentissage utiles, de qualité et propices à l'autonomisation en matière d'alphabétisation et de compétences de base par des approches novatrices, holistiques et intégrées (« incorporées »)	– 12 États membres participent à la recherche appliquée en matière d'alphabétisation et de compétences de base	– 9 États membres participent à la recherche appliquée en matière d'alphabétisation et de compétences de base
3. Nombre d'États membres soutenus qui (a) améliorent la conception, la gestion et l'évaluation des programmes ; et/ou (b) intègrent l'alphabétisation et les compétences de base comme fondement de l'apprentissage tout au long de la vie dans leur système et leurs mécanismes nationaux de reconnaissance, de validation et de certification ; et/ou (c) utilisent des stratégies et outils pertinents pour faciliter l'accès à l'éducation (aux compétences) de base et l'acquisition de celle(s)-ci, en particulier pour les jeunes et les adultes vulnérables et défavorisés	– 12 États membres participent au renforcement des capacités en matière de conception, de gestion et d'évaluation des programmes d'alphabétisation et de compétences de base	– 10 États membres participent au renforcement des capacités en matière de conception, de gestion et d'évaluation des programmes d'alphabétisation et de compétences de base

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Meilleure disponibilité et accessibilité des informations relatives aux processus et produits du développement en ce qui concerne l'apprentissage tout au long de la vie, l'accent étant mis sur l'éducation des adultes et l'éducation permanente, l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle	– Augmentation de 100 % du nombre de visites sur le site Web ainsi que de téléchargements	– Augmentation de 100 % du nombre de visites sur le site Web ainsi que de téléchargements

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Production de notes d'orientation, organisation de séminaires de recherche, création de partenariats entre les réseaux de recherche et l'UIL	– 16 notes d'orientation	– 10 notes d'orientation
3. Nombre d'études de cas, d'analyses comparatives et de publications sur les tendances et les problèmes produites et diffusées en ce qui concerne l'apprentissage tout au long de la vie, l'accent étant mis sur l'éducation des adultes, l'éducation permanente, l'alphabétisation et l'éducation de base non formelle	– 20	– 10
4. Large diffusion et utilisation de la Revue internationale de l'éducation	– Nombre accru de références, revue connaissant le succès et distribuée à plus de 7 500 institutions et organisations	– Nombre accru de références, revue connaissant le succès et distribuée à plus de 7 500 institutions et organisations

Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 7 : Renforcement des capacités nationales à élaborer des politiques de la technologie et à les mettre en œuvre dans l'éducation, en particulier pour la formation et le développement professionnel des enseignants

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de travaux de recherche basés sur des données factuelles produits pour guider les pays dans l'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation	– 5 travaux de recherche basés sur des données factuelles	– 3 travaux de recherche basés sur des données factuelles
2. Nombre de pays bénéficiant de conseils en matière de formulation des politiques dans le domaine de l'utilisation des TIC dans l'éducation	– 12 pays	– 7 pays
3. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO pour élaborer et/ou réviser des/les normes applicables aux enseignants en vue de l'utilisation appropriée des technologies dans le domaine de l'éducation, avec à terme application locale et adaptation du Cadre de compétences des enseignants en matière de TIC (ICT-CFT)	– 15 pays	– 12 pays

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. Nombre de pays soutenus par l'UNESCO en vue de concevoir et/ou réviser la politique nationale ou les politiques institutionnelles en matière de REL	– 6 pays	– 4 pays
5. Nombre de bonnes pratiques sur l'utilisation des TIC dans le domaine de l'éducation produites et diffusées	– 5 études de cas	– 5 études de cas
6. Nombre de membres du réSEAU soutenus en vue de proposer des programmes et projets de qualité en matière d'apprentissage pour l'avenir	– 120 écoles de 40 membres du réSEAU	– 70 écoles de 40 membres du réSEAU

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'analyses comparatives et d'études de cas sur les nouveaux défis de l'éducation et de l'apprentissage réalisées à l'échelle nationale et régionale, publiées et diffusées	– 5 études régionales	– 5 études régionales

Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités nationales, y compris dans le cadre de la coopération régionale, pour l'élaboration et la mise en place de politiques et de stratégies relatives aux enseignants en vue d'améliorer la qualité de l'éducation et de promouvoir l'égalité des genres

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres bénéficiant d'un soutien pour l'élaboration et/ou la révision de politiques relatives aux enseignants, une attention particulière étant accordée aux questions d'égalité des genres	– 10	– 7

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre d'États membres bénéficiant d'un soutien pour la mise en œuvre de la formation et du perfectionnement professionnel continu des enseignants par l'intermédiaire de leurs établissements de formation des enseignants	- 20	- 12
3. Nombre d'États membres ayant encouragé le recours aux TIC et à l'apprentissage ouvert et à distance à des fins pédagogiques pour soutenir le perfectionnement et la gestion des enseignants	- 25	- 15

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de publications (dont des notes d'orientation, des documents techniques et des rapports d'études) et de dialogues sur les politiques consacrés aux questions relatives aux enseignants dans le cadre d'actions de plaidoyer et de partenariats	- 11	- 5
2. Série de fascicules intitulée « Fundamentals of Teacher Education Development » (Principes du développement de la formation des enseignants)	- 4	- 2

Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)

Axe d'action 1 – Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités nationales pour l'élaboration de politiques de l'enseignement supérieur fondées sur les données factuelles afin de répondre aux défis de l'équité, de la qualité, de l'inclusion, de l'expansion, de la mobilité et de la responsabilisation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays adhérant à la Convention régionale de 1974 sur la reconnaissance des études et des diplômes de l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans la région des Caraïbes	– Au moins la moitié des pays d'Amérique latine et des Caraïbes	– Au moins la moitié des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
2. Intensification de la coopération entre les chaires UNESCO sur l'enseignement supérieur de la région	– Réseau de chaires UNESCO établi et deuxième rencontre organisée	– Réseau de chaires UNESCO établi

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Organisation de conférences régionales avec l'appui de l'UNESCO sur les grandes questions politiques touchant à l'enseignement supérieur, notamment aux modèles d'enseignement et d'apprentissage axés sur la technologie (REL)	– 2 conférences régionales (par an) avec les réseaux de l'enseignement supérieur et les conseils nationaux de recteurs – 1 conférence dans les Caraïbes sur l'enseignement supérieur	– 2 conférences régionales (par an) avec les réseaux de l'enseignement supérieur et les conseils nationaux de recteurs

Institut UNESCO Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)

Axe d'action 2 – Résultat escompté 8 : Intégration par les États membres d'éléments relatifs à l'éducation à la paix et aux droits de l'homme dans leurs politiques et pratiques éducatives

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Étude destinée à délimiter le champ d'application de l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans la région Asie-Pacifique	– 1 rapport couvrant 20 États membres de la région Asie-Pacifique	– 1 rapport couvrant 20 États membres de la région Asie-Pacifique
2. Sensibilisation des ministères et institutions éducatives à l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans la région Asie-Pacifique	– 1 conférence internationale sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans la région Asie-Pacifique	– 1 conférence internationale sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans la région Asie-Pacifique
3. Intégration des concepts liés à l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans les programmes d'enseignement	– 1 module de formation à l'intention des rédacteurs de manuels scolaires en vue de l'intégration des concepts liés à l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans les programmes d'enseignement de certains États membres	– 1 module de formation à l'intention des rédacteurs de manuels scolaires en vue de l'intégration des concepts liés à l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale dans les programmes d'enseignement de certains États membres

Axe d'action 2 – Résultat escompté 9 : Capacités des États membres à intégrer l'EDD dans l'éducation et l'apprentissage, et renforcement de la place de l'EDD dans l'agenda politique international

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Participation des jeunes à l'innovation concernant les TIC aux fins de l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale	– 1 jeu sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale mis au point et diffusé à l'échelle mondiale	– Jeu sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale mis au point et diffusé à l'échelle mondiale
2. Promotion des TIC/jeux numériques comme outils pédagogiques aux fins de l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale	– Organisation d'une conférence internationale dans le domaine des jeux réunissant des éducateurs de 40 pays, la communauté internationale des jeux et les responsables politiques concernés à l'échelle mondiale	– Organisation d'une conférence internationale dans le domaine des jeux réunissant des éducateurs de 40 pays, la communauté internationale des jeux et les responsables politiques concernés à l'échelle mondiale

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
3. Mise au point de méthodes pédagogiques novatrices pour l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale	– 5 laboratoires d'apprentissage virtuel établis pour 5 États membres de la région Asie-Pacifique	– 5 laboratoires d'apprentissage virtuel établis pour 5 États membres de la région Asie-Pacifique
4. Nombre de jeunes formés/encadrés pour la conduite du changement, en faveur de la paix et du développement durable	– 60 « jeunes leaders » de l'Institut UNESCO-MGIEP venus du monde entier sélectionnés et encadrés en ce qui concerne l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale	– 60 « jeunes leaders » de l'Institut UNESCO-MGIEP venus du monde entier sélectionnés et encadrés en ce qui concerne l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale
5. Nombre de groupes de jeunes pour l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale au sein des établissements d'enseignement	– 20 groupes de jeunes de l'Institut UNESCO-MGIEP créés sur les campus universitaires dans 20 États membres	– 20 groupes de jeunes de l'Institut UNESCO-MGIEP créés sur les campus universitaires dans 20 États membres

Axe d'action 3 – Résultat escompté 11 : Mise en place de mécanismes de coordination et de suivi et production de données factuelles issues de la recherche à l'appui d'un engagement politique soutenu en faveur d'Éducation 2030

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de dialogues sur les politiques relatives à l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale organisés à l'intention des jeunes et des responsables politiques	– Organisation de 2 dialogues intergénérationnels de l'Institut UNESCO-MGIEP, de 4 conférences données par d'éminentes personnalités et de 2 ateliers sur l'avenir	– Organisation de 2 dialogues intergénérationnels de l'Institut UNESCO-MGIEP, de 4 conférences données par d'éminentes personnalités et de 2 ateliers sur l'avenir
2. Recherches menées sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale ainsi que sur l'éducation transformatrice	– 4 documents de travail sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale examinés par des pairs	– 4 documents de travail sur l'éducation pour la paix, la durabilité et la citoyenneté mondiale examinés par des pairs
3. Renforcement de la recherche sur l'éducation à la citoyenneté mondiale	– Élaboration et lancement d'un agenda mondial pour la recherche et l'action en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale	– Élaboration et lancement d'un agenda mondial pour la recherche et l'action en matière d'éducation à la citoyenneté mondiale

B. Grand programme II – Sciences exactes et naturelles

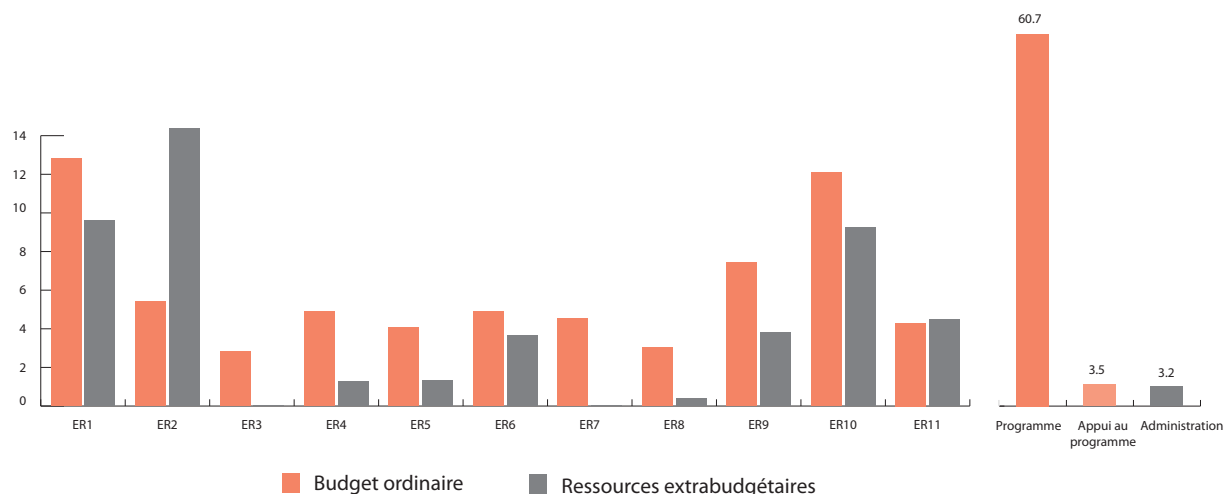
Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$	
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
MLA 1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société	4 149 600	8 679 300	12 828 900	1 949 500	20	7 987 100	9 936 600	77	9 609 700
ER1 Renforcement des politiques de STI, de l'interface science-politiques et de l'engagement auprès de la société, y compris les groupes vulnérables tels que les PEID et les peuples autochtones	4 149 600	8 679 300	12 828 900	1 949 500	20	7 987 100	9 936 600	77	9 609 700
MLA 2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie	4 758 500	3 491 000	8 249 500	633 900	19	2 643 700	3 277 600	40	14 392 300
ER2 Renforcement accru des capacités en matière de recherche et d'enseignement dans le domaine des sciences exactes et naturelles, notamment par le recours aux TIC	3 138 900	2 294 800	5 433 700	422 400	19	1 772 500	2 194 900	40	14 380 200
ER3 Développement et application de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences de l'ingénieur interdisciplinaires pour le développement durable	1 619 600	1 196 200	2 815 800	211 500	20	871 200	1 082 700	38	12 100
MLA 3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières	5 296 300	8 564 600	13 860 900	2 748 400	27	7 406 600	10 155 000	73	6 262 000
ER4 Compréhension scientifique des processus océaniques et côtiers approfondie et mise à profit par les États membres pour améliorer la relation entre l'homme et l'océan	1 966 300	2 914 300	4 880 600	924 500	27	2 541 300	3 465 800	71	1 270 000
ER5 Réduction des risques et impacts des aléas liés aux océans, adoption de mesures d'adaptation au changement climatique et de mitigation de ce phénomène, et élaboration et mise en œuvre par les États membres de politiques visant à assurer la bonne santé des écosystèmes océaniques	1 555 000	2 535 600	4 090 600	765 300	26	2 177 900	2 943 200	72	1 340 000
ER6 Renforcement des capacités institutionnelles des États membres à protéger et gérer durablement les ressources océaniques et côtières	1 775 000	3 114 700	4 889 700	1 058 600	28	2 687 400	3 746 000	77	3 652 000
MLA 4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres, de la biodiversité et de la réduction des risques de catastrophe	3 053 000	4 536 600	7 589 600	879 900	21	3 367 100	4 247 000	56	418 800
ER7 Élargissement de la coopération mondiale en sciences écologiques et géologiques	2 195 000	2 353 800	4 548 800	357 100	20	1 467 200	1 824 300	40	18 300

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)			Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
			Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$	
			\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
ER8	Amélioration de la réduction des risques, renforcement de l'alerte rapide aux risques naturels et promotion de la préparation et de la résilience aux catastrophes	B	858 000	2 182 800	3 040 800	522 800	22	1 899 900	2 422 700	80	400 500
MLA5	Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère		2 237 800	5 185 000	7 422 800	1 260 500	21	4 639 200	5 899 700	79	3 806 300
ER9	Utilisation renforcée des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour un développement équitable et durable et la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers	B	2 237 800	5 185 000	7 422 800	1 260 500	21	4 639 200	5 899 700	79	3 806 300
MLA6	Renforcer la sécurité de l'eau douce		5 786 400	10 597 100	16 383 500	4 463 700	32	9 509 400	13 973 100	85	13 742 800
ER10	Renforcement des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau	A	4 032 500	8 049 500	12 082 000	3 060 300	30	7 275 200	10 335 500	86	9 260 300
ER11	Renforcement des connaissances, de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale	A	1 753 900	2 547 600	4 301 500	1 403 400	39	2 234 200	3 637 600	85	4 482 500
Instituts de l'UNESCO pour la science			1 015 000	-	1 015 000	819 400	100	-	819 400	81	139 153 200
	Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)		-	-	-	-	-	-	-	-	85 183 200
	Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)		1 015 000	-	1 015 000	819 400	100	-	819 400	81	53 970 000
Total, Grand programme II			26 296 600	41 053 600	67 350 200	12 755 300	26	35 553 100	48 308 400	72	187 385 100

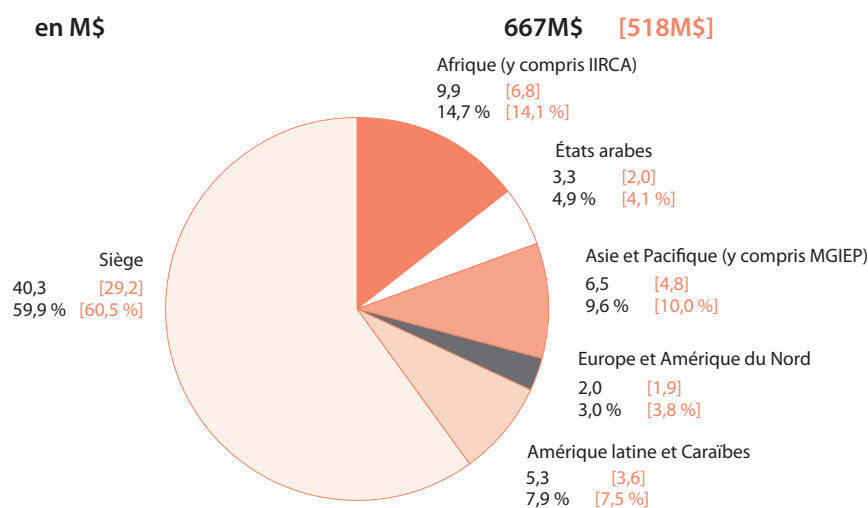
(1) Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

(2) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

Total des ressources ordinaires et extrabudgétaires par résultat (budget de personnel et budget opérationnel) et Programme ordinaire ventilé par catégorie RBB (Programme/ Appui au programme/Administration) pour le Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)



Répartition des ressources du Programme ordinaire par région et au Siège (budget de personnel et budget opérationnel) pour le Projet de 38 C/5 révisé et le plan de dépenses révisé (518 M\$)



Contribution indicative du Secteur aux priorités globales

	Priorité Afrique		Priorité Égalité des genres	
	\$	%	\$	%
Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)	6 019 500	22,9%	2 110 400	8,0%
Plan de dépenses révisé (518 M\$)	2 719 400	21,3%	877 000	6,9%

Résultats escomptés et indicateurs de performance et cibles correspondants révisés pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 1 : Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société

Résultat escompté 1 : Renforcement des politiques de STI, de l'interface science-politiques et de l'engagement auprès de la société, y compris les groupes vulnérables tels que les PEID et les peuples autochtones

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres soutenus ayant adopté une politique de STI, des instruments de politique de STI et des outils de gouvernance pour la mise au point de leur système de STI	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 15 États membres dans 3 régions ayant amélioré leur système de STI – Au moins 14 pays inclus dans la plate-forme GO-SPIN – Création d'au moins 2 réseaux universitaires Nord-Sud-Sud pour la formation et la recherche sur les politiques de STI – Au moins 2 États membres dont le parlement a acquis une meilleure compréhension de l'intérêt et de l'utilisation des politiques de STI – Création/développement d'au moins 3 parcs scientifiques et pépinières d'entreprises technologiques – Au moins 3 États membres ayant mis en place des centres/musées scientifiques multifonctionnels et amélioré leur structure de gouvernance 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 14 États membres dans 3 régions ayant amélioré leur système de STI – Au moins 12 pays inclus dans la plate-forme GO-SPIN – Création d'au moins 1 réseau universitaire Nord-Sud-Sud pour la formation et la recherche sur les politiques de STI – Au moins 2 États membres dont le parlement a acquis une meilleure compréhension de l'intérêt et de l'utilisation des politiques de STI – Création/développement d'au moins 2 parcs scientifiques et pépinières d'entreprises technologiques – Au moins 2 États membres ayant mis en place des centres/musées scientifiques multifonctionnels et amélioré leur structure de gouvernance
2. Nombre de responsables politiques contribuant à nourrir les débats régionaux, interrégionaux et internationaux sur les meilleures pratiques en matière de STI au service du développement fondées sur des initiatives de l'UNESCO ou menées avec elle	<ul style="list-style-type: none"> – Contribution d'au moins 60 ministres chargés de la science et de la technologie et/ou de l'enseignement supérieur aux meilleures pratiques en matière de STI au service du développement fondées sur des initiatives de l'UNESCO ou menées avec elle lors de forums internationaux ou régionaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Contribution d'au moins 50 ministres chargés de la science et de la technologie et/ou de l'enseignement supérieur aux meilleures pratiques en matière de STI au service du développement fondées sur des initiatives de l'UNESCO ou menées avec elle lors de forums internationaux ou régionaux

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 35 responsables des politiques de STI de pays en développement s'engagent dans des activités de diplomatie scientifique dans le cadre d'initiatives lancées par l'UNESCO ou avec elle 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 30 responsables des politiques de STI de pays en développement s'engagent dans des activités de diplomatie scientifique dans le cadre d'initiatives lancées par l'UNESCO ou avec elle
<p>3. Renforcement à différents niveaux, du niveau mondial au niveau national, de l'interface science-politiques, en particulier sur des questions relatives à la durabilité, par des contributions claires de l'UNESCO à des initiatives bénéficiant d'une forte visibilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance par le Secrétaire général de l'ONU de l'utilité des avis de son SAB et prise en compte de ces avis dans les processus pertinents et le travail des organismes des Nations Unies – Contribution de l'UNESCO au programme de travail de l'IPBES pour 2014-2018 ayant facilité l'intégration des valeurs non économiques de la biodiversité et des services écosystémiques et l'application de scénarios de prise de décision participatifs, ainsi qu'à l'évaluation de l'IPBES sur la mise en valeur durable de la diversité et des services écosystémiques à compter de 2016 – L'initiative Future Earth, pleinement opérationnelle, a permis à des scientifiques de différents pays et régions de commencer à mettre en œuvre un nouvel agenda de la recherche sur le changement mondial – Grâce aux conseils d'ordre conceptuel et méthodologique de l'UNESCO, les États membres ont clarifié l'applicabilité de l'approche de la science de la durabilité aux niveaux national et régional 	<ul style="list-style-type: none"> – Reconnaissance par le Secrétaire général de l'ONU de l'utilité des avis de son SAB et prise en compte de ces avis dans les processus pertinents et le travail des organismes des Nations Unies – Contribution de l'UNESCO au programme de travail de l'IPBES pour 2014-2018 ayant facilité l'intégration des valeurs non économiques de la biodiversité et des services écosystémiques et l'application de scénarios de prise de décision participatifs – L'initiative Future Earth, pleinement opérationnelle, aura permis à des scientifiques de différents pays et régions de commencer à mettre en œuvre un nouvel agenda de la recherche sur le changement mondial – Grâce aux conseils d'ordre conceptuel et méthodologique de l'UNESCO, les États membres ont clarifié l'applicabilité de l'approche de la science de la durabilité aux niveaux national et régional

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
<p>4. Nombre d'actions prioritaires énumérées dans le Plan d'action pour les PEID dont la mise en œuvre par les PEID a progressé ; promotion et soutien des systèmes de savoir locaux et autochones par les États membres aux niveaux international et régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Mise en œuvre des actions prioritaires par les PEID des trois régions, une attention accrue étant portée au renforcement de la résilience des communautés et à la planification des politiques</i> – <i>Intensification de la collaboration interrégionale entre PEID dans au moins deux domaines du programme, y compris par des actions intersectorielles</i> – <i>Intégration des procédures et directives concernant les savoirs autochtones et locaux dans au moins une plate-forme internationale d'évaluation de l'environnement et une convention internationale, ainsi que dans des évaluations sous-mondiales et régionales</i> – <i>Les détenteurs de savoirs autochtones et locaux revitalisent leurs connaissances et travaillent en collaboration avec des scientifiques et autres détenteurs de savoirs dans au moins trois régions</i> – <i>Reconnaissance officielle par une majorité d'États membres de la politique d'engagement de l'UNESCO auprès des populations autochtones</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Mise en œuvre des actions prioritaires par les PEID des trois régions, une attention accrue étant portée au renforcement de la résilience des communautés et à la planification des politiques</i> – <i>Intégration des procédures et directives concernant les savoirs autochtones et locaux dans au moins une plate-forme internationale d'évaluation de l'environnement et une convention</i> – <i>Les détenteurs de savoirs autochtones et locaux revitalisent leurs connaissances et travaillent en collaboration avec des scientifiques et autres détenteurs de savoirs dans au moins deux régions</i> – <i>Reconnaissance officielle par une majorité d'États membres de la politique d'engagement de l'UNESCO auprès des populations autochtones</i>

Axe d'action 2 : Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie

Résultat escompté 2 : Renforcement accru des capacités en matière de recherche et d'enseignement dans le domaine des sciences exactes et naturelles, notamment par le recours aux TIC

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres ayant promu l'utilisation durable de sources d'énergie renouvelables, conformément aux objectifs de la Décennie des Nations Unies relative à l'énergie durable pour tous	– Au moins 25 États membres	– Au moins 20 États membres
2. Nombre d'États membres ayant intégré l'utilisation des énergies renouvelables dans leurs plans de développement nationaux, avec le soutien de l'UNESCO	– Au moins 8 États membres	– Au moins 7 États membres
3. Nombre d'initiatives interdisciplinaires en matière d'enseignement des sciences, y compris l'adoption par les États membres de méthodes pédagogiques novatrices à tous les niveaux	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 20 initiatives interdisciplinaires en matière d'enseignement des sciences devenues opérationnelles – Un programme international de formation à l'enseignement des mathématiques et de la cristallographie lancé et devenu opérationnel – Intégration dans les programmes d'enseignement d'au moins 3 États membres de travaux d'expérimentation pratiques utilisant des kits de microscie – Création en Afrique d'au moins 2 plates-formes novatrices pour l'élaboration de programmes d'enseignement des sciences 	– Au moins 16 initiatives interdisciplinaires en matière d'enseignement des sciences devenues opérationnelles
4. Nombre d'États membres, en particulier en Afrique, ayant renforcé leur capacité de faire de la science par des actions menées en collaboration et la constitution de réseaux	<ul style="list-style-type: none"> – 16 États membres comme suit : – Au moins 6 États membres ayant établi, en collaboration avec le PISE, des centres et instituts de recherche et de formation en sciences fondamentales opérationnels – Au moins 10 nouveaux États membres d'Afrique rejoignant les réseaux sur les sciences fondamentales mis en place 	– 12 États membres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
5. Nombre de jeunes scientifiques formés aux sciences fondamentales contribuant à l'enrichissement des connaissances applicables au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 85 étudiants inscrits en doctorat, ainsi que dans le programme CIPT/AIEA d'enseignement et de formation alternés (STEP) et dans le programme de diplômes au CIPT, dont au moins 30 % de femmes - Au moins 300 jeunes enseignants en sciences fondamentales formés par le PISF de l'UNESCO - Au moins 10 jeunes scientifiques bénéficiant d'une bourse de recherche accordée dans le cadre du programme de bourses UNESCO/UICPA/PhosAgro 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 85 étudiants inscrits en doctorat, ainsi que dans le programme CIPT/AIEA d'enseignement et de formation alternés (STEP) et dans le programme de diplômes au CIPT, dont au moins 30 % de femmes - Au moins 200 jeunes enseignants en sciences fondamentales formés par le PISF de l'UNESCO - Au moins 10 jeunes scientifiques bénéficiant d'une bourse de recherche accordée dans le cadre du programme de bourses UNESCO/UICPA/PhosAgro

Résultat escompté 3 : Développement et application de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences de l'ingénieur interdisciplinaires pour le développement durable

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'universités dans les États membres ayant accru leur travail de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le domaine des sciences de l'ingénieur	- Au moins 3 universités dans chaque région	- Au moins 2 universités dans chaque région
2. Nombre d'États membres participant activement à la collecte de données en matière d'ingénierie	- Au moins 5 pays en Afrique et dans la région Asie-Pacifique ; au moins 3 pays dans chacune des autres régions	- Au moins 4 pays en Afrique et dans la région Asie-Pacifique ; au moins 2 pays dans chacune des autres régions
3. Nombre d'initiatives soutenues à grande échelle intégrant des approches innovantes, interdisciplinaires et internationales des projets de recherche en équipe dans le programme d'enseignement des sciences de l'ingénieur	<ul style="list-style-type: none"> - Participation d'au moins 10 États membres - Définition avec des partenaires industriels d'au moins 2 initiatives à grande échelle grâce à de nouvelles approches multinationales de l'ingénierie de qualité au service de la durabilité 	- Ne sera pas mis en œuvre dans le cadre du plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 3 : Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières

Résultat escompté 4 : Compréhension scientifique des processus océaniques et côtiers approfondie et mise à profit par les États membres pour améliorer la relation entre l'homme et l'océan

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
<p>1. Nombre d'initiatives internationales renforçant le lien entre le PMRC et les priorités et programmes scientifiques de la COI dans le cadre des activités des projets et programmes du PMRC</p> <p>POINT DE DÉPART : 1 groupe de travail en 2009–2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Plein soutien financier au PMRC, comme recommandé par les organes directeurs de la COI – Création pour deux ans d'un groupe de travail sur les impacts du changement climatique et la variabilité des systèmes de remontées d'eaux froides – Contribution de la COI à la mission « Polar Challenge » sous la forme d'un planeur sous-marin parcourant 2 000 km sous l'Arctique – Création pour deux ans d'un groupe de travail sur la compréhension physique de la réaction des mers polaires dans un scénario de changement climatique – Amélioration des activités d'observation de la COI dans les régions polaires par un soutien à l'engagement des États membres dans l'Initiative pour un partenariat polaire international 	<ul style="list-style-type: none"> – ¼ du soutien financier au PMRC recommandé par l'Assemblée de la COI – Amélioration des activités d'observation de la COI dans les régions polaires par un soutien à l'engagement du PMRC dans l'Initiative de partenariat polaire international

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
<p>2. (i) Nombre d'accords internationaux relatifs aux normes et principes méthodologiques signés et appliqués ; (ii) partage de données accru entre les programmes internationaux et les organismes de recherche sur le carbone</p> <p>POINT DE DÉPART : (i) pas d'indicateur de référence existant ; (ii) 6,3 millions de données sur le CO₂ de l'océan en 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> – (i) (a) <i>Identification des paramètres biologiques (meilleure pratique) nécessaires à l'observation de l'impact de l'acidification des océans, suite à des activités de mise en œuvre sur 4 sites dans des PMA et des PEID</i> – (b) <i>Mise en œuvre des meilleures pratiques en matière d'observation des changements dans les écosystèmes côtiers à carbone bleu sur 4 sites dans des PMA et des PEID</i> – (ii) (a) <i>Création et mise en œuvre d'un portail mondial de données sur l'acidification des océans, combinant les paramètres biologiques, chimiques et physiques</i> – (b) <i>Création et mise en œuvre d'une base de données mondiale sur les environnements côtiers piégeant le carbone</i> – (iii) <i>Publication de guides de bonnes pratiques, et mise en œuvre de méthodes par au moins 10 instituts de recherche nationaux</i> – (iv) <i>Augmentation de 15 % du nombre de données sur le carbone océanique dans la base de données sur le CO₂ à la surface de l'océan (SOCAT) fin 2015</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – (i) <i>Identification des paramètres biologiques (meilleure pratique) nécessaires à l'observation de l'impact de l'acidification des océans. Aucune mise en œuvre ne sera possible.</i> – (ii) <i>Création et mise en œuvre d'un portail mondial de données sur l'acidification des océans, combinant les paramètres biologiques, chimiques et physiques</i> – (iii) <i>Publication de guides de bonnes pratiques, et mise en œuvre de méthodes par au moins 10 instituts de recherche nationaux</i> – (iv) <i>Augmentation de 15 % du nombre de données sur le carbone océanique dans la base de données sur le CO₂ à la surface de l'océan (SOCAT) fin 2015</i>

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
<p>3. Maintien et diversification des investissements par les États membres pérennisant les niveaux de mise en œuvre des observations océaniques <i>in situ</i> et spatiales relatives au climat et aux conditions météorologiques</p> <p>POINT DE DÉPART :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 62 % de mise en œuvre par rapport aux objectifs du SMOC/GOOS en 2013 - 6 États membres ont contribué financièrement à la coordination technique du réseau d'observation du JCOMMOPS par l'intermédiaire de la COI en 2012 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Amélioration significative du niveau de coordination des services et des orientations stratégiques mise à profit par les États membres pour des observations continues des océans à l'échelle du globe, l'accent étant mis sur les besoins en services climatologiques et océanographiques</i> - <i>Renforcement de l'efficacité des combinaisons d'observations dans les régions de remontées d'eau froide et de courants de bord</i> - <i>Amélioration de la mise en œuvre à l'échelon régional des observations océaniques en réponse aux priorités des États membres locaux par des activités pleinement financées des alliances régionales du GOOS</i> - <i>Meilleure coordination des activités d'observation océanique des États membres dans la région des îles de l'océan Indien et du Pacifique par l'intermédiaire du Bureau de programme de Perth</i> - <i>Amélioration des séries chronologiques sur le niveau des mers grâce à l'archéologie des données et à la formation</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Niveau élémentaire de coordination des services et des orientations stratégiques mis à profit par les États membres pour des observations continues des océans à l'échelle du globe, l'accent étant mis sur les besoins en services climatologiques, en prêtant une certaine attention aux services océanographiques</i>

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
<p>4. Définition d'un plus grand nombre de besoins d'observation durables pour les variables océaniques essentielles (EOV), réalisation d'évaluation du niveau de préparation, y compris pour les variables géochimiques, biologiques et écosystémiques, et intégration de nouveaux réseaux pour l'observation durable de ces variables au sein du GOOS et/ou du Centre JCOMM</p> <p>POINT DE DÉPART :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'heure actuelle, des EOV géochimiques sont définies pour le carbone océanique, mais pas pour l'acidification des océans, et il n'en existe aucune pour les EOV relatives à la biodiversité/à l'écosystème - les séries chronologiques OceanSITES et les réseaux mondiaux GOSHIP de levés hydrographiques répétés s'occupent actuellement des EOV non physiques 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Intégration dans le GOOS des travaux des États membres visant à définir des cibles stratégiques et à mettre en œuvre des réseaux d'observation axés sur le suivi de la santé des océans, l'accent étant mis en particulier sur la mise en œuvre au niveau régional de produits d'information</i> - <i>Participation au GOOS de 2 nouveaux réseaux d'observation pour les EOV non physiques</i> - <i>Capacité des États membres de la COI à contribuer collectivement au suivi de l'ODD relatif aux océans</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Intégration de nouveaux paramètres et réseaux d'observation axés sur le suivi de la santé des océans réalisée par les États membres de manière opportune, avec des orientations de base essentielles</i> - <i>Participation au GOOS d'un nouveau réseau d'observation pour les EOV non physiques</i>
<p>5. (i) Nombre d'institutions des États membres partageant des données et des informations par le biais du réseau IODE de centres de données et de bibliothèques spécialisées en océanographie</p> <p>(ii) Nombre d'enregistrements de données disponibles à partir des portails OBIS et ODP et des dépôts d'archives océanographiques en ligne OceanDocs</p> <p>(iii) Nombre de publications mentionnant le système OBIS</p> <p>POINT DE DÉPART : (i) 80 institutions dans le réseau IODE ;</p> <p>(ii) 37 millions d'enregistrements dans la base de données OBIS ; 100 jeux de données dans ODP ; 4 000 enregistrements dans OceanDocs ;</p> <p>(iii) 80 en 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> - (i) <i>Pas moins de 120 institutions participant au réseau IODE et à des portails apparentés</i> - (ii) <i>Nombre d'enregistrements dans la base de données OBIS porté à 45 millions ; nombre de jeux de données dans OceanData Portal porté à 300 ; nombre de notices bibliographiques dans le dépôt d'archives océanographiques en ligne OceanDocs porté à 8 000</i> - (iii) <i>320 citations d'ici à fin 2017</i> 	<ul style="list-style-type: none"> - (i) <i>Pas moins de 94 institutions participant au réseau IODE et à des portails apparentés</i> - (ii) <i>Nombre d'enregistrements dans la base de données OBIS porté à 42 millions ; nombre de jeux de données dans OceanData Portal porté à 230 ; nombre de notices bibliographiques dans le dépôt d'archives océanographiques en ligne OceanDocs porté à 7 000</i> - (iii) <i>250 citations d'ici à fin 2017</i>

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
<p>6. Nombre d'initiatives scientifiques internationales axées sur le fonctionnement de l'écosystème marin et sur l'impact du changement et de la variabilité sur les services écosystémiques, auxquelles participent des organismes de recherche nationaux</p> <p>POINT DE DÉPART : 10 évaluations d'écosystèmes marins comparables entre elles réalisées en 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Réalisation d'une évaluation écologique des séries chronologiques recueillies à partir de navires – International Group for Marine Ecological Time Series</i> – <i>Établissement d'un réseau mondial de scientifiques en vue de faciliter les recherches sur la désoxygénation des océans</i> – <i>Soutien apporté à des scientifiques pour lancer des recherches sur l'impact du changement climatique sur les méduses</i> – <i>Réalisation d'au moins 15 évaluations d'écosystèmes marins comparables entre elles</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Réalisation d'une évaluation écologique des séries chronologiques recueillies à partir de navires – International Group for Marine Ecological Time Series</i> – <i>Soutien à la recherche sur la désoxygénation des océans</i> – <i>Réalisation d'au moins 15 évaluations d'écosystèmes marins comparables entre elles</i>

Résultat escompté 5 : Réduction des risques et impacts des aléas liés aux océans, adoption de mesures d'adaptation au changement climatique et de mitigation de ce phénomène, et élaboration et mise en œuvre par les États membres de politiques visant à assurer la bonne santé des écosystèmes océaniques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
<p>1. (i) États membres participant à l'harmonisation et à la normalisation des systèmes de surveillance et d'alerte aux aléas côtiers dans 4 régions</p> <p>(ii) États membres, en particulier parmi ceux qui sont les plus vulnérables face aux aléas côtiers, ayant adopté des plans harmonisés de mitigation et d'adaptation.</p> <p>POINT DE DÉPART : (i) Harmonisation du dispositif de mesure du niveau de la mer uniquement, dans tous les systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis d'ici à fin 2013 ; (ii) 1 atelier organisé d'ici à fin 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> – (i) Harmonisation et interopérabilité des systèmes d'alerte aux tsunamis en cours dans 4 régions – (ii) (a) Soutien accru à la participation aux groupes de travail techniques du GIC afin de permettre la participation de tous les membres et l'organisation d'au moins 1 réunion par an – (b) Élaboration ou révision des procédures opérationnelles normalisées (SOP) par au moins 6 États membres en vue de l'adoption de plans harmonisés de mitigation et d'adaptation – (c) Capacité des centres d'alerte aux tsunamis (NTWC) des pays insulaires du Pacifique de prendre des décisions éclairées en matière d'alertes et de fournir des services nationaux/locaux 24 h/24 et 7 j/7 renforcée. Plans contre les tsunamis/procédures opérationnelles normalisées (SOP) élaborés/actualisés dans 5 pays insulaires du Pacifique 	<ul style="list-style-type: none"> – (i) Harmonisation et interopérabilité des systèmes d'alerte aux tsunamis en cours dans 4 régions – (ii) Élaboration ou révision des procédures opérationnelles normalisées (SOP) par au moins 4 États membres en vue de l'adoption de plans harmonisés de mitigation et d'adaptation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
<p>2. États membres ayant acquis des compétences accrues en matière de surveillance et de gestion (i) des efflorescences algales nuisibles et de leurs impacts et (ii) de la charge en nutriments, et les appliquant aux environnements côtiers</p> <p>POINT DE DÉPART : (i) 10 activités en 2010-2013 ; (ii) 25 organismes impliqués en 2010-2013 ; (iii) 7 ateliers en 2010-2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> – (i) Forte participation des États membres à au moins 10 activités de renforcement des capacités – (ii) Participation d'au moins 40 organismes de recherche des États membres à la mise en œuvre des activités scientifiques de la COI concernant (i) les efflorescences algales nuisibles et (ii) la gestion des nutriments – (iii) Forte participation des organismes des États membres dans le cadre d'au moins 5 ateliers de spécialistes/scientifiques faisant progresser la recherche internationale et l'aide à la formulation de politiques concernant (i) les efflorescences algales nuisibles et (ii) la gestion des nutriments 	<ul style="list-style-type: none"> – (i) Forte participation des États membres à au moins 8 activités de renforcement des capacités – (ii) Participation d'au moins 35 organismes de recherche des États membres à la mise en œuvre des activités scientifiques de la COI concernant (i) les efflorescences algales nuisibles et (ii) la gestion des nutriments – (iii) Forte participation des organismes des États membres dans le cadre d'au moins 4 ateliers de spécialistes/scientifiques faisant progresser la recherche internationale et l'aide à la formulation de politiques concernant (i) les efflorescences algales nuisibles et (ii) la gestion des nutriments
<p>3. États membres fournissant de meilleurs services en temps quasi réel à l'appui des opérations en mer et de la réduction des risques d'inondations catastrophiques des côtes, grâce à l'amélioration des capacités des systèmes de prévision océanique opérationnels</p> <p>POINT DE DÉPART : États membres participant activement à l'équipe JCOMM-ETOFS en 2013</p>	<ul style="list-style-type: none"> – États membres dotés de capacités de prévision océanique développées tirant parti du partage des meilleures pratiques présentées dans le Guide des systèmes opérationnels de prévision océanique – Assistance fournie à 3 nouveaux États membres pour la mise en place de services locaux de sécurité océanique – Renforcement par la formation et la prévision de la résilience des communautés des PEID à l'égard des aléas liés au niveau des mers 	<ul style="list-style-type: none"> – États membres dotés de capacités de prévision océanique développées tirant parti du partage des meilleures pratiques présentées dans le Guide des systèmes opérationnels de prévision océanique
<p>4. Nombre d'étudiants ayant acquis des compétences en matière de systèmes d'alerte rapide, de mitigation et d'adaptation dans le cadre de la plateforme de formation OceanTeacher</p>	<ul style="list-style-type: none"> – 250 étudiants 	<ul style="list-style-type: none"> – 170 étudiants
<p>5. Nombre d'États membres ayant acquis la capacité de mener des évaluations océaniques et de contribuer à des évaluations régionales et mondiales en rapport avec les océans telles que l'Évaluation mondiale des océans, l'IPBES et le GIEC</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 40 États membres de 4 régions 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 12 États membres de 2 régions

Résultat escompté 6 : Renforcement des capacités institutionnelles des États membres à protéger et à gérer durablement les ressources océaniques et côtières

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres appliquant les plans de travail (ensemble de priorités définies en fonction des besoins et des ressources disponibles) des organes directeurs et subsidiaires	– Au moins 75 % des États membres de la COI relevant d'IOCARIBE, WESTPAC et IOCAFRICA participant aux réunions régionales respectives de ces organes subsidiaires et appliquant leurs plans de travail	– Au moins 50 % des États membres de la COI relevant d'IOCARIBE, WESTPAC et IOCAFRICA participant aux réunions régionales respectives de ces organes subsidiaires et appliquant leurs plans de travail
2. Nombre de pays utilisant les directives de gestion écosystémique de la COI et les outils d'adaptation aux risques côtiers et au changement climatique pour l'élaboration, la gestion et l'évaluation de leurs programmes nationaux POINT DE DÉPART : Deux pays déclarant appliquer les directives et 15 pays participant à des projets régionaux	– Au moins 45 pays appliquant les directives de la COI pour la gestion de leurs espaces côtiers et marins – Au moins 22 pays participant dans 2 régions à la formulation et à la mise en œuvre d'interventions régionales sur l'adaptation ou l'aménagement de l'espace marin face aux risques côtiers et au changement climatique – 1 conférence internationale sur l'état des connaissances en matière d'aménagement de l'espace marin	– Au moins 22 pays appliquant les directives de la COI pour la gestion de leurs espaces côtiers et marins – Au moins 16 pays participant dans une région à la formulation et à la mise en œuvre d'interventions régionales sur l'adaptation ou l'aménagement de l'espace marin face aux risques côtiers et au changement climatique

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
3. Nombre de scientifiques formés mettant leurs compétences au service des autorités nationales	<ul style="list-style-type: none"> – IODE et OBIS : (i) pas moins de 400 étudiants formés dans des domaines en rapport avec le programme IODE et le système OBIS ; (ii) pas moins de 5 publications mentionnant le programme IODE ou le système OBIS publiées par des étudiants ayant suivi le cours – Transfert des techniques marines (TMT) : création d'un site Web, production d'une brochure et de matériels de formation et organisation d'un atelier de formation pilote par DOALOS-IOC – IOCAFRICA : (i) organisation en 2016 et 2017 de 2 universités d'été en Afrique, axées sur l'application à la gestion des côtes des techniques de modélisation et de télédétection ; (ii) soutien aux chaires UNESCO en sciences de la mer proposant une formation du niveau du MSc et du doctorat à au moins 10 étudiants africains ; (iii) aide fournie aux centres de formation régionaux récemment créés de l'Académie mondiale OceanTeacher – IOCARIBE : (i) organisation d'universités d'été ; (ii) aide fournie aux centres de formation régionaux récemment créés de l'Académie mondiale OceanTeacher – WESTPAC : création de centres régionaux de formation et de recherche, organisation de cours initiaux et passage à la phase opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> – IODE et OBIS : (i) pas moins de 355 étudiants formés dans des domaines en rapport avec le programme IODE et le système OBIS ; (ii) pas moins de 4 publications mentionnant le programme IODE ou le système OBIS publiées par des étudiants ayant suivi le cours – Transfert des techniques marines (TMT) : création d'un site Web, production d'une brochure et de matériels de formation – IOCAFRICA : (i) 1 université d'été en Afrique ; (ii) pas de soutien aux chaires UNESCO ; (iii) pas d'aide fournie aux centres de formation régionaux récemment créés de l'Académie mondiale OceanTeacher Global – IOCARIBE : (i) 1 université d'été ; (ii) pas d'aide fournie aux centres de formation régionaux de l'Académie mondiale OceanTeacher Global – WESTPAC : création d'au moins 1 centre régional de formation et de recherche et organisation d'au moins 1 cours

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. Nombre de pays participant et contribuant au Rapport mondial sur les sciences océaniques (GOSR)	<ul style="list-style-type: none"> – Analyse bibliométrique quantitative en vue d'observer les progrès dans le domaine de la science – Analyse des réseaux et de la coopération scientifique régionale – Dépouillement d'une enquête ad hoc pour en extraire des informations qualitatives – Au moins 30 pays répondant à l'enquête de la COI sur les capacités nationales en océanographie 	<ul style="list-style-type: none"> – Analyse bibliométrique quantitative en vue d'observer les progrès dans le domaine de la science – Analyse des réseaux et de la coopération scientifique régionale – Dépouillement d'une enquête ad hoc pour en extraire des informations qualitatives – Au moins 30 pays répondant à l'enquête de la COI sur les capacités nationales en océanographie

Axe d'action 4 : Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe

Résultat escompté 7 : Élargissement de la coopération mondiale en sciences écologiques et géologiques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Pourcentage d'États membres comptant parmi les pays en développement dont des scientifiques participent activement à la coopération Nord-Sud et Sud-Sud par le biais de projets du PICG axés sur les domaines thématiques clés que sont les géorisques, l'utilisation des ressources minérales et le changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 50 % des États membres dont des scientifiques participent aux projets du PICG sont des pays en développement – Formation à l'élaboration de projets du PIGC de scientifiques de 40 États membres comptant parmi les pays en développement 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 50 % des États membres dont des scientifiques participent aux projets du PICG sont des pays en développement
2. Nombre d'États membres dont les instituts contribuent au développement de l'Initiative en science de la terre en Afrique par le biais du Réseau africain des institutions en sciences de la terre (ANESI)	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 30 États membres supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 20 États membres supplémentaires
3. Nombre d'États membres dans lesquels des enseignants enseignent les sciences de la terre dans les écoles	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 20 États membres 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 5 États membres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. Nombre d'États membres du Réseau mondial des géoparcs	– Création de nouveaux géoparcs dans au moins 20 États membres, l'accent étant mis sur les régions actuellement sous-représentées	– Création de nouveaux géoparcs dans au moins 20 États membres, l'accent étant mis sur les régions actuellement sous-représentées
5. Nombre d'États membres dans lesquels des sites désignés par l'UNESCO bénéficient des outils Earth Observation	– Au moins 20 États membres dans lesquels des sites désignés par l'UNESCO bénéficient des outils Earth Observation dans le cadre de la gestion du changement climatique et des risques liés aux aléas géologiques	– Ne sera pas mis en œuvre dans le cadre du plan de dépenses de 518M\$

Résultat escompté 8 : Amélioration de la réduction des risques, renforcement de l'alerte rapide aux risques naturels et promotion de la préparation et de la résilience aux catastrophes

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de nouveaux partenariats établis par des États membres soutenus afin de plaider l'importance de la réduction des risques de catastrophe	– Établissement d'au moins 4 nouveaux partenariats aux niveaux régional et mondial	– Établissement d'au moins 4 nouveaux partenariats aux niveaux régional et mondial
2. Nombre d'États membres soutenus ayant amélioré la résilience et accru la capacité de réduction des risques de catastrophe	– Au moins 60 pays, dont au moins 8 en Afrique	– Au moins 40 pays, dont au moins 7 en Afrique
3. Nombre de réseaux établis/renforcés aux niveaux mondial, régional et national grâce à des séances de partage de l'information scientifique et technique	– Renforcement/établissement d'au moins 5 réseaux	– Renforcement/établissement d'au moins 5 réseaux

Axe d'action 5 : Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère

Résultat escompté 9 : Utilisation renforcée des réserves de biosphère comme lieux d'apprentissage pour un développement équitable et durable et la mitigation des changements climatiques et l'adaptation à ces derniers

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de nouvelles réserves de biosphère (RB) rejoignant le Réseau mondial des réserves de biosphère (RMRB) de l'UNESCO, qui relie entre eux des sites d'apprentissage du développement durable	– <i>Création d'au moins 50 nouvelles réserves de biosphère (RB), dont 3 transfrontières, en particulier dans des pays en développement ou des PMA</i>	– <i>Création d'au moins 50 nouvelles réserves de biosphère (RB), dont 3 transfrontières, en particulier dans des pays en développement ou des PMA</i>
2. Pourcentage de réserves de biosphère bénéficiant d'un soutien qui ont mis en œuvre les recommandations du Plan d'action de Madrid et fonctionnent conformément aux principes et aux critères du cadre statutaire de la Stratégie de Séville	– <i>Transformation d'au moins 80 % de toutes les réserves de biosphère antérieures à la Stratégie de Séville et soutien à 15 % des sites restants par des projets de l'UNESCO afin d'atteindre cet objectif</i>	– <i>Transformation d'au moins 80 % de toutes les réserves de biosphère antérieures à la Stratégie de Séville et soutien à 5 % des sites restants par des projets de l'UNESCO afin d'atteindre cet objectif</i>
3. Pourcentage d'États membres soutenus qui ont élaboré, mis en œuvre et contextualisé un plan d'action national/local à l'appui du Plan d'action de Lima du RMRB (2016-2025) tel qu'approuvé par le CIC-MAB à sa 28 ^e session en 2016, en réponse à la Stratégie du MAB approuvée par le CIC-MAB à sa 27 ^e session	– <i>Approbation du Plan d'action de Lima du RMRB (2016-2025) à la 28^e session du CIC-MAB en 2016</i> – <i>Au moins 75 % des États membres soutenant la Stratégie du MAB (2015-2025) par des plans d'action nationaux/locaux</i>	– <i>Approbation du Plan d'action de Lima du RMRB (2016-2025) à la 28^e session du CIC-MAB en 2016</i> – <i>Au moins 50 % des États membres soutenant la Stratégie du MAB (2015-2025) par des plans d'action nationaux/locaux</i>
4. Nombre de programmes/projets de recherche menés dans des réserves de biosphère qui promeuvent la science de la durabilité et le développement durable	– <i>Au moins 2 programmes/projets de recherche par région ou réseau thématique</i>	– <i>Au moins 1 programme/projet de recherche par région ou réseau thématique</i>

Axe d'action 6 : Renforcer la sécurité de l'eau douce

Résultat escompté 10 : Renforcement des réponses aux défis locaux, régionaux et mondiaux en matière de sécurité de l'eau

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'institutions soutenues qui ont développé des programmes de recherche et de formation sur la gestion des risques d'inondation et de sécheresse liés aux événements climatiques extrêmes	– Au moins 30 institutions dans 3 régions	– Au moins 20 institutions dans 3 régions
2. Nombre d'États membres ayant amélioré la gouvernance des eaux souterraines et des bassins fluviaux aux niveaux local, national et transfrontalier	– Participation de 15 États membres au Réseau mondial de surveillance des eaux souterraines (GGMN) – Application par 35 États membres de la méthodologie en matière d'évaluation des aquifères transfrontaliers	– Participation de 11 États membres au Réseau mondial de surveillance des eaux souterraines (GGMN) – Application par 30 États membres de la méthodologie en matière d'évaluation des aquifères transfrontaliers
3. Nombre d'États membres bénéficiant d'outils et d'approches novateurs qui se sont penchés sur les questions de pénurie et de qualité de l'eau	– 70 États membres dont au moins 5 de la région des États arabes et 5 d'Afrique	– 60 États membres dont au moins 5 de la région des États arabes et 5 d'Afrique
4. Nombre de zones urbaines soutenues ayant développé des approches novatrices et intégrées en matière de gestion de l'eau	– Au moins 12 zones urbaines	– Au moins 10 zones urbaines
5. Nombre d'États membres soutenus qui ont appliqué les directives en matière d'écohydrologie et contribué ainsi à cette gestion	– Au moins 8 États membres	– Au moins 6 États membres
6. Nombre d'États membres soutenus qui ont renforcé les approches de l'éducation relative à l'eau à tous les niveaux aux fins de la sécurité de l'eau	– Au moins 45 États membres, notamment en Afrique – Établissement d'au moins 1 réseau de professionnels de l'eau et des mass-médias	– Au moins 35 États membres, notamment en Afrique – Établissement d'au moins 1 réseau de professionnels de l'eau et des mass-médias

Résultat escompté 11 : Renforcement des connaissances de l'innovation, des politiques et des capacités humaines et institutionnelles pour la sécurité de l'eau grâce à une meilleure coopération internationale

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de résolutions adoptées par les États membres en vue d'améliorer la gouvernance de l'eau par la mise en œuvre de mécanismes pertinents de coopération aux niveaux national, régional et international	– <i>Adoption de 8 résolutions intergouvernementales par le Conseil du PHI pour améliorer la gouvernance de l'eau</i>	– <i>Adoption de 8 résolutions intergouvernementales par le Conseil du PHI pour améliorer la gouvernance de l'eau</i>
2. Nombre d'étudiants diplômés ou de professionnels formés dans le cadre du réseau hydrologique de l'UNESCO aux niveaux de la licence, du master ou du doctorat, ou de cours postdoctoraux ou non formels, possédant les compétences nécessaires pour relever les défis en matière de sécurité de l'eau, et nombre de techniciens formés pour fournir une assistance dans le domaine des services et de l'infrastructure de l'eau	– <i>Au moins 1 700, originaires notamment des pays en développement, dont au moins 30 % de femmes</i>	– <i>Au moins 1 500, originaires notamment des pays en développement, dont au moins 30 % de femmes</i>
3. Nombre d'évaluations mondiales relatives à l'eau contenant des données intéressantes des responsables de l'élaboration des politiques	– <i>Publication d'au moins 3 éditions du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et d'études de cas connexes par le WWAP, conduit par l'UNESCO, sur des thèmes concernant la sécurité de l'eau avec moins de 300 citations dans des publications scientifiques et non scientifiques</i>	– <i>Publication d'au moins 3 éditions du Rapport mondial sur la mise en valeur des ressources en eau et d'études de cas connexes par le WWAP, conduit par l'UNESCO, sur des thèmes concernant la sécurité de l'eau avec moins de 300 citations dans des publications scientifiques et non scientifiques</i>
4. Nombre d'institutions du réseau hydrologique de l'UNESCO s'occupant activement, au sein d'un vaste cadre mondial, à renforcer les synergies entre elles en matière de sciences, d'éducation et d'innovation relatives à l'eau	– <i>Au moins 30 institutions</i>	– <i>Au moins 22 institutions</i>

Priorité globale Égalité des genres

Résultat escompté 1 : Renforcement des capacités des femmes dans les domaines scientifiques de la compétence de l'UNESCO, y compris par la promotion de femmes scientifiques en tant que modèles d'identification et mentors pour les étudiantes et les jeunes femmes scientifiques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'étudiantes et de jeunes femmes scientifiques bénéficiant d'un mentorat en conséquence d'activités de l'UNESCO	– <i>Au moins 500</i>	– <i>Au moins 350</i>
2. Nombre de femmes scientifiques recevant une reconnaissance spéciale de l'UNESCO qui fait d'elle des modèles d'identification	– <i>Au moins 25, en particulier en Afrique et dans les États arabes</i>	– <i>Au moins 10</i>

Résultat escompté 2 : Renforcement des réseaux de femmes scientifiques dans divers domaines scientifiques et diverses régions, y compris à travers les chaires UNESCO-réseaux UNITWIN

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de réseaux de femmes scientifiques existants renforcés	– <i>Au moins 10 réseaux</i>	– <i>Au moins 10 réseaux</i>
2. Nombre de nouveaux réseaux travaillant sur la place des femmes dans la science	– <i>Au moins 3 réseaux</i>	– <i>Au moins 3 réseaux</i>

Résultat escompté 3 : Définition, mesure et évaluation de données ventilées par sexe et établissement d'un inventaire des instruments de politique publique qui influent sur l'égalité des genres dans le domaine des sciences

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Inventaire et analyse des lacunes des politiques et des indicateurs d'égalité des genres en matière de STEM	– <i>1 inventaire</i>	– <i>1 inventaire</i>
2. Nombre d'États membres ayant entrepris une enquête sur la mise en œuvre de moyens d'action visant à promouvoir l'égalité des genres en matière de STEM	– <i>30 pays</i>	– <i>30 pays</i>

Résultat escompté 4 : Promotion de la participation effective des femmes aux processus de haut niveau de formulation de l'agenda de la science et des politiques scientifiques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Pourcentage de femmes participant à des conférences scientifiques ou à des réunions de haut niveau sur l'agenda pour la science et les politiques de la science organisées à l'initiative de l'UNESCO	- 40 %	- 40 %
2. Pourcentage de femmes nommées par l'UNESCO pour siéger dans des comités scientifiques de haut niveau	- 40 %	- 40 %

Priorité globale Afrique

Programme phare 3 : Mobiliser la STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique

Résultat escompté 1 : Mise en place de systèmes nationaux d'innovation entrepris et mis en relation avec les politiques de STI ainsi que des structures de gouvernance et de suivi correspondantes (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus ayant formulé et mis en œuvre des politiques et stratégies de STI	- <i>Au moins 12 pays</i>	- <i>Au moins 10 pays</i>
2. Nombre de pays d'Afrique participant à des initiatives STIGAP ou GO-SPIN	- <i>Au moins 12 nouveaux pays africains intégrés dans la plate-forme GOSPIN</i>	- <i>Au moins 10 nouveaux pays africains intégrés dans la plate-forme GOSPIN</i>

Résultat escompté 2 : Renforcement des réseaux affiliés à l'UNESCO et des réseaux d'institutions africaines pour qu'ils assurent le leadership et fournissent des directives sur des questions pertinentes et stratégiques dans tous les domaines relevant du mandat de l'UNESCO dans le domaine des sciences (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de réseaux soutenus participant au dialogue sur les politiques au niveau régional	- <i>5 réseaux régionaux participant activement au dialogue sur les politiques</i>	- <i>4 réseaux régionaux participant activement au dialogue sur les politiques</i>

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de notes d'orientation préparées par des réseaux soutenus et établis en Afrique concernant la production de connaissances et les politiques du savoir en faveur de l'Afrique	– Au moins 3 notes d'orientation produites chaque année et diffusées en Afrique	– Au moins 2 notes d'orientation produites chaque année et diffusées en Afrique
3. Nombre de pays et/ou entités régionales élaborant ou mettant en œuvre des politiques relatives aux énergies renouvelables	– Au moins 5 États membres ou entités régionales	– Au moins 4 États membres ou entités régionales

Résultat escompté 3 : Renforcement des capacités institutionnelles et humaines pour l'établissement de compétences en matière de prévision technologique, évaluation, négociation, acquisition, transfert, diffusion, internalisation et connaissances de base relatives à la gestion des systèmes de STI (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'établissements d'enseignement supérieur africains soutenus introduisant des programmes d'enseignement et des programmes de recherche nouveaux ou améliorés sur la STI en faveur de l'Afrique	– 10 universités africaines soutenues pour l'élaboration de programmes d'enseignement et de programmes de recherche relatifs à la STI – 3 universités d'Afrique réexaminant leurs activités en matière d'ingénierie et de TIC	– 10 universités africaines soutenues pour l'élaboration de programmes d'enseignement et de programmes de recherche relatifs à la STI – 3 universités d'Afrique réexaminant leurs activités en matière d'ingénierie et de TIC
2. Nombre d'États membres soutenus ayant amélioré le recours aux énergies renouvelables et la gestion de ces énergies	– Au moins 15 pays	– Au moins 8 pays
3. Nombre d'experts africains spécialisés en transfert de technologies et gestion des technologies	– Au moins 400 experts africains spécialisés en transfert de technologies et gestion des technologies	– Au moins 200 experts africains spécialisés en transfert de technologies et gestion des technologies

Résultat escompté 4 : Développement de la coopération Sud-Sud et Nord-Sud en matière de politiques et de renforcement des capacités de STI parmi les pays d'Afrique et autres pays développés et en développement (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'établissements de recherche africains soutenus et d'experts africains participant à la collaboration avec d'autres pays en développement (CIPT, TWAS, etc.)	– Au moins 20 % des établissements de STI en Afrique dotés de solides programmes de collaboration Sud-Sud et Nord-Sud	– 16 nouveaux établissements de STI en Afrique dotés de solides programmes de collaboration Sud-Sud et Nord-Sud

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de nouveaux projets de recherche conjoints entre l'Afrique et des partenaires de pays développés	– <i>Mise en place d'au moins 10 nouveaux projets de recherche conjoints</i>	– <i>Mise en place d'au moins 10 nouveaux projets de recherche conjoints</i>
3. Nombre d'activités de formation de haut niveau menées en collaboration dans le domaine de la biotechnologie au service du développement élaborées avec le centre de catégorie 2 établi au Nigéria	– <i>Élaboration d'au moins 6 activités de formation</i>	– <i>Élaboration d'au moins 6 activités de formation</i>
4. Nombre d'États membres africains bénéficiant d'un soutien pour l'élaboration ou le réexamen de politiques de STI	– <i>Au moins 12 pays</i>	– <i>Au moins 10 pays</i>

Résultat escompté 5 : Création de centres de mathématiques et de physique pour les jeunes talents africains, l'accent étant mis sur les femmes scientifiques (avec la contribution du GP II)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de centres ou de chaires de mathématiques et de physique créés	– <i>2 centres et 2 chaires créés</i>	– <i>2 centres et 2 chaires créés</i>
2. Mise au point d'un modèle mathématique sur l'élévation du niveau de la mer dans le golfe de Guinée et les questions de changement climatique au niveau régional	– <i>1 modèle élaboré et opérationnel</i>	– <i>1 modèle élaboré et opérationnel</i>
3. Nombre de possibilités de formations créées à l'intention des étudiants africains talentueux	– <i>4 programmes de formation créés</i>	– <i>4 programmes de formation créés</i>
4. Amélioration de la parité entre les sexes dans les programmes de formation	– <i>Au moins 45 % des stagiaires sont des femmes</i>	– <i>Au moins 45 % des stagiaires sont des femmes</i>
5. Nombre d'activités avec différents partenaires auxquelles participent des femmes et des jeunes	– <i>Au moins 4 activités mises en œuvre</i>	– <i>Au moins 4 activités mises en œuvre</i>

Résultat escompté 6 : Promotion d'une culture de l'innovation et de la science et de la technologie par la mobilisation de ressources cognitives (avec la contribution du GP II)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres soutenus ayant mis en place des parcs scientifiques et des pépinières d'entreprises technologiques pour la création de petites et moyennes entreprises axées sur le savoir	– <i>Au moins 4 pays</i>	– <i>Au moins 2 pays</i>

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre d'initiatives soutenues ayant établi des liens entre des établissements universitaires et des industries pour le renforcement des capacités de recherche, développement et innovation (RDI) aux fins d'amélioration de la compétitivité	– <i>Au moins 10 initiatives</i>	– <i>Au moins 4 initiatives</i>

Résultat escompté 7 : Les États membres sont dotés des moyens nécessaires pour édifier des sociétés du savoir inclusives et créer des conditions propices au développement durable et à la paix par la promotion et l'utilisation du multilinguisme dans le cyberspace, l'accès universel à l'information et la préservation de cette dernière, le renforcement des compétences en matière de TIC, et les solutions libres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres formulant un cadre directeur et prenant des mesures concrètes concernant l'accès universel à l'information et au savoir au moyen des TIC, de dispositifs mobiles et des solutions libres, une attention particulière étant portée aux enseignants, aux apprenants, aux chercheurs, aux professionnels de l'information et/ou aux scientifiques	<p>– <i>Au moins 7 États membres adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des forums mondiaux dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information</i></p> <p>– <i>Au moins 10 institutions au niveau national mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, des données libres et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs</i></p>	<p>– <i>Au moins 10 États membres adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des forums mondiaux dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information</i></p> <p>– <i>Au moins 12 institutions au niveau national mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, des données libres et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs</i></p>

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
	<ul style="list-style-type: none"> - 12 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, des outils FOSS et des systèmes d'information géographique sous licence libre mettant l'accent sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, des outils FOSS et des systèmes d'information géographique sous licence libre mettant l'accent sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales
<p>2. Nombre d'États membres accédant à des connaissances, les développant et les partageant, y compris au moyen des TIC à large bande, des dispositifs mobiles et des solutions libres, l'accent étant mis en particulier sur les enseignants, les chercheurs, les professionnels de l'information et les scientifiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 2 cours d'auto-apprentissage sur l'accès libre élaborés et 300 gestionnaires, étudiants et autres parties prenantes de l'accès libre formés - Matériels de formation, sous forme de ressources éducatives libres (REL), sur l'accessibilité à l'information et aux TIC conçus et mis à l'essai par 5 institutions éducatives nationales - Indicateurs pour l'évaluation des compétences des enseignants mis à l'essai dans 2 États membres pilotes - Des kits d'outils FOSS (Logiciels libres et Open Source) TIC pour le journalisme de données et les données libres élaborés et adoptés par 4 établissements de formation de professionnels de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> - 2 cours d'auto-apprentissage sur l'accès libre élaborés et 300 gestionnaires, étudiants et autres parties prenantes de l'accès libre formés - Matériels de formation, sous forme de ressources éducatives libres (REL), sur l'accessibilité à l'information et aux TIC conçus et mis à l'essai par 5 institutions éducatives nationales - Indicateurs pour l'évaluation des compétences des enseignants mis à l'essai dans 2 États membres pilotes - Des kits d'outils FOSS (Logiciels libres et Open Source) TIC pour le journalisme de données et les données libres élaborés et adoptés par 4 établissements de formation de professionnels de l'information

Résultat escompté 8 : Participation accrue et contribution active des jeunes Africains à la résolution des problèmes de développement et de moyens de subsistance durables au niveau local à travers le développement d'applications mobiles dynamiques

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Jeunes filles et garçons africains recevant au niveau local une formation pertinente, de haute qualité et motivante offrant des services de mentorat pour le développement d'applications de téléphonie mobile	– <i>Au moins 400 jeunes filles et garçons ayant reçu une formation complète à l'aide de matériels REL sous licence ouverte afin de développer des applications mobiles utiles au développement durable et adaptées au contexte local</i>	– <i>Au moins 300 jeunes filles et garçons ayant reçu une formation complète à l'aide de matériels REL sous licence ouverte afin de développer des applications mobiles utiles au développement durable et adaptées au contexte local</i>

Résultat escompté 9 : Préservation du patrimoine documentaire pour un meilleur accès à la connaissance par le biais de la Mémoire du monde

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Renforcement de la sauvegarde, de la préservation et de l'accessibilité de l'information et du patrimoine documentaire dans les États membres, dans le cadre notamment de l'application d'instruments normatifs	– <i>Au moins 20 nouvelles inscriptions sur le Registre de la Mémoire du monde</i> – <i>Au moins 4 nouveaux comités et registres nationaux Mémoire du monde créés et opérationnels et 2 comités régionaux créés</i> – <i>Adoption et mise en œuvre d'une recommandation sur la préservation du patrimoine documentaire et l'accès à ce patrimoine</i>	– <i>Au moins 20 nouvelles inscriptions sur le Registre de la Mémoire du monde</i> – <i>Au moins 3 nouveaux comités et registres nationaux Mémoire du monde créés et opérationnels et 1 comité régional créé</i> – <i>Adoption et mise en œuvre d'une recommandation sur la préservation du patrimoine documentaire et l'accès à ce patrimoine</i>

Programme phare 4 : Favoriser la science pour une gestion durable des ressources naturelles de l'Afrique et la réduction des risques de catastrophe

Résultat escompté 1: Prise en compte des besoins des États membres d'Afrique en matière de connaissances scientifiques et de renforcement des capacités dans les domaines de l'océanologie, de l'observation de l'océan, de l'atténuation des risques océaniques et de la gestion des données (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays participant à l'examen de la proposition relative au Rapport mondial sur les sciences océaniques	– Au moins 4 pays	– Au moins 4 pays
2. Nombre de scientifiques formés utilisant leurs compétences pour prêter leur concours aux autorités nationales	– (i) Organisation en 2016 et 2017 de 2 universités d'été en Afrique, axées sur l'application à la gestion des côtes des techniques de modélisation et de télédétection ; (ii) soutien aux chaires UNESCO en sciences de la mer proposant une formation du niveau du master et du doctorat en sciences à au moins 10 étudiants africains ; (iii) aide fournie aux centres de formation régionaux récemment créés de l'Académie mondiale OceanTeacher	– Organisation d'une université d'été en Afrique
3. Nombre de scientifiques utilisant dans leur activité professionnelle les compétences acquises grâce à OceanTeacher	– Au moins 25 % des experts formés déclarent utiliser les compétences acquises grâce à OceanTeacher dans leurs activités quotidiennes	– Au moins 25% des experts formés déclarent utiliser les compétences acquises grâce à OceanTeacher dans leurs activités quotidiennes

Résultat escompté 2 : Amélioration en Afrique de la capacité de gestion des ressources géologiques (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'établissements africains de formation aux sciences de la terre produisant des diplômés possédant une expertise en géologie et dans d'autres domaines des sciences de la terre, y compris la gestion de l'environnement pour le secteur des ressources minérales en Afrique	– Au moins 16 établissements africains créés dans le domaine des sciences de la terre	– Au moins 15 établissements africains créés dans le domaine des sciences de la terre

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre d'États membres utilisant les connaissances en sciences de la terre à des fins sociétales comme outil pour le développement durable, y compris le patrimoine géologique	– 4 États membres supplémentaires	– 2 États membres supplémentaires

Résultat escompté 3 : Extension du Réseau UNESCO de sites désignés au niveau international pour promouvoir le développement socioéconomique durable, y compris des sites transfrontaliers gérant avec succès des ressources en eau et/ou des écosystèmes communs (avec la contribution du GP II)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de sites UNESCO désignés (sites naturels du patrimoine mondial, réserves de biosphère et géoparcs) ayant pris des mesures en faveur du développement durable, notamment en élaborant et mettant en œuvre des activités économiques vertes et bleues	– Au moins 15 sites	– Au moins 15 sites
2. Nombre de pays africains ayant pris des mesures pour créer et gérer conjointement des réserves de biosphère transfrontalières et sites du patrimoine mondial naturel	– Au moins 3 pays	– Au moins 3 pays

Résultat escompté 4 : Amélioration de la gestion et de la sécurité de l'eau douce en Afrique, une attention particulière étant accordée aux défis liés à l'eau, y compris les sécheresses, les inondations, la conception et la gestion des infrastructures et l'urbanisation (avec la contribution du GP II)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres africains ayant utilisé de nouveaux outils, normes ou directives pour faire face aux défis du changement mondial, de l'eau, de la réduction des risques de catastrophe et autres défis connexes	– Au moins 12 pays notamment parmi les États membres africains situés en zone aride et semi-aride exposés aux sécheresses	– Au moins 11 pays, notamment parmi les États membres africains situés en zone aride et semi-aride exposés aux sécheresses
2. Nombre de pays participant au Programme de renforcement des capacités de l'Afrique dans le domaine de l'eau	– Au moins 16 pays	– Au moins 15 pays

Résultat escompté 5 : Amélioration de la capacité des États membres africains à évaluer les risques et à fournir une alerte précoce pour les risques naturels ainsi qu'à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans des plans nationaux (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Systèmes harmonisés et normalisés de surveillance et d'alerte pour les risques côtiers couvrant les côtes africaines	– 2 régions couvertes par un système d'alerte précoce aux tsunamis : océan Atlantique Nord-Est et océan Indien	– 1 système
2. Nombre de pays soutenus ayant amélioré leur résilience et accru leur capacité de réduction des risques de catastrophe grâce à la production/diffusion de connaissances, à des formations, à des outils et à des activités de plaidoyer	– Au moins 10 États membres africains	– Au moins 10 États membres africains

Résultat escompté 6 : Mise en place d'initiatives conjointes entre détenteurs de savoirs indigènes et de savoirs scientifiques pour coproduire des connaissances permettant de faire face aux défis du changement climatique mondial (avec la contribution du GP II)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de PEID dotés de politiques de STI en vue de l'adaptation au changement climatique et de la durabilité	– Au moins 5 PEID	– Au moins 3 PEID
2. Nombre de communautés autochtones pastorales capables de documenter et partager leur savoir relatif à l'adaptation au changement climatique	– 5 communautés formées à cet effet	– 4 communautés formées à cet effet

Instituts de catégorie 1 de l'UNESCO dans le domaine de la science

Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)

Les informations relatives à l'Institut UNESCO-IHE présentées aux paragraphes 02101 à 02105 du 37 C/5 approuvé demeurent inchangées.

Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)

Les informations relatives au Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT) présentées aux paragraphes 02201 à 02208 du 37 C/5 approuvé demeurent inchangées.

C. Grand programme III – Sciences sociales et humaines

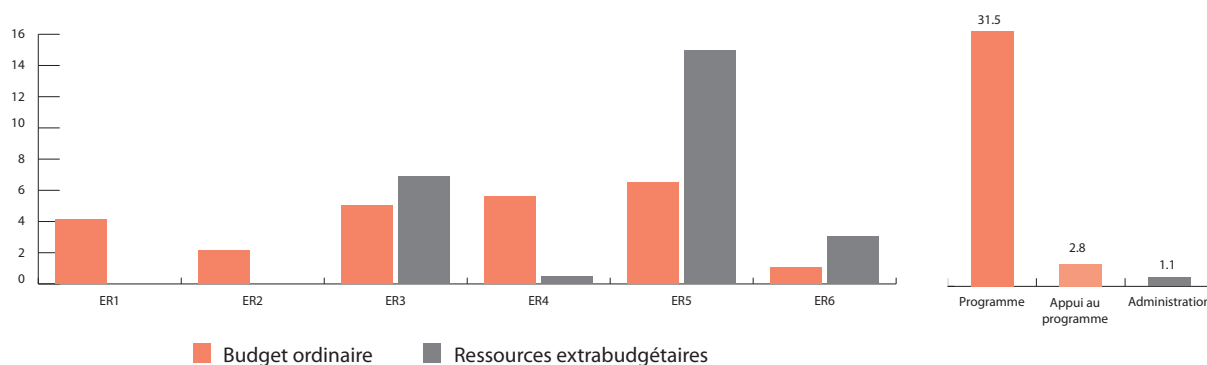
Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)		Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾	
		Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$		
		\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$	
MLA 1	Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	6 043 200	10 558 600	16 601 800	2 801 900	25	8 490 500	11 292 400	68	6 872 500	
ER1	Intensification de la recherche prospective en sciences sociales et humaines sur les transformations sociales et le dialogue interculturel par le recours à la science de la durabilité et par des initiatives entièrement inclusives fondées sur les droits de l'homme et attentives à l'égalité des genres en vue de renforcer les politiques nationales des sciences sociales et la coopération scientifique internationale	A	1 860 000	3 013 200	4 873 200	1 034 800	25	3 076 900	4 111 700	84	–
ER2	Élaboration d'initiatives fondées sur les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information à l'appui des transformations sociales qui favorisent l'émergence de sociétés plus inclusives et d'un dialogue interculturel accru	B/C	2 345 800	2 807 900	5 153 700	629 200	30	1 494 900	2 124 100	41	–
ER3	Renforcement des capacités des décideurs, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes clés en vue de la conception et de la mise en œuvre de propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel, ciblant en particulier les populations défavorisées	A	1 837 400	4 737 500	6 574 900	1 137 900	23	3 918 700	5 056 600	77	6 872 500
MLA 2	Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable		2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	30	3 905 300	5 593 400	80	500 500
ER4	Renforcement des capacités des États membres en vue de la gestion des défis bioéthiques découlant de la science et de la technologie, de l'application opérationnelle des principes de bioéthique universels, ainsi que d'un plein engagement dans le débat mondial sur la bioéthique et sur l'identification des incidences éthiques, juridiques et sociales de la recherche scientifique de pointe, des technologies émergentes et de leurs applications pour le développement durable	A/C	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	30	3 905 300	5 593 400	80	500 500

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)		Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
		Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$	
		\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
MLA3	Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports, et soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes	4 663 600	7 190 200	11 853 800	1 958 100	26	5 566 300	7 524 400	63	18 046 100
ER5	Renforcement des capacités des États membres de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques de la jeunesse multipartites prenantes et inclusives et engagement des jeunes des deux sexes dans la consolidation des communautés et les processus démocratiques	4 034 300	5 978 300	10 012 600	1 698 500	26	4 790 900	6 489 400	65	14 979 000
ER6	Conception et mise en œuvre par les États membres de politiques publiques multipartites prenantes et inclusives dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la lutte contre le dopage	629 300	1 211 900	1 841 200	259 600	25	775 400	1 035 000	56	3 067 100
Total, Grand programme III		13 511 600	21 903 700	35 415 300	6 448 100	26	17 962 100	24 410 200	69	25 419 100

(1) Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

(2) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

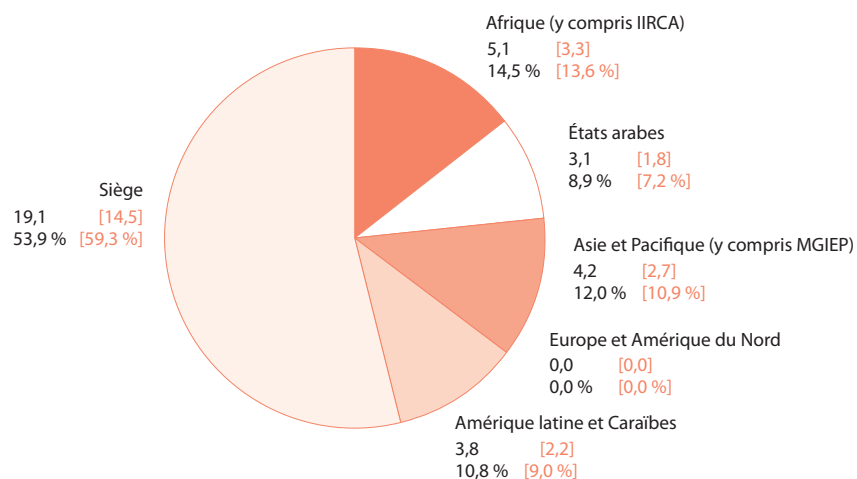
Total des ressources ordinaires et extrabudgétaires par résultat (budget de personnel et budget opérationnel) et Programme ordinaire ventilé par catégorie RBB (Programme/ Appui au programme/Administration) pour le Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)



Répartition des ressources du Programme ordinaire par région et au Siège (budget de personnel et budget opérationnel) pour le Projet de 38 C/5 révisé et le plan de dépenses révisé (518 M\$)

en M\$

667M\$ [518M\$]



Contribution indicative du Secteur aux priorités globales

	Priorité Afrique		Priorité Égalité des genres	
	\$	%	\$	%
Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)	3 000 400	22,2%	3 725 800	27,6%
Plan de dépenses révisé (518 M\$)	1 313 400	20,4%	1 862 600	28,9%

Résultats escomptés et indicateurs de performance et cibles correspondants révisés pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 1 : Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel

Résultat escompté 1 : Intensification de la recherche prospective en sciences sociales et humaines sur les transformations sociales et le dialogue interculturel par le recours à la science de la durabilité et par des initiatives entièrement inclusives fondées sur les droits de l'homme et attentives à l'égalité des genres en vue de renforcer les politiques nationales des sciences sociales et la coopération scientifique internationale

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'initiatives interdisciplinaires dans le domaine des sciences sociales et humaines améliorées grâce au renforcement du Programme MOST	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement/lancement dans au moins 5 régions de 12 initiatives de coopération, y compris la célébration annuelle de la Journée mondiale de la philosophie – (point de départ : 5) 	<ul style="list-style-type: none"> – Renforcement/lancement dans au moins 5 régions de 10 initiatives de coopération, y compris la célébration annuelle de la Journée mondiale de la philosophie – (point de départ : 5)
2. Nombre de programmes de recherche interdisciplinaires novateurs mis en œuvre au niveau national dans des domaines en rapport avec les transformations sociales, l'inclusion sociale, le dialogue interculturel et la culture de la paix	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 20 projets de recherche – (point de départ : 10) – Mise en évidence des tendances nouvelles grâce à la collaboration interagences et au concours des chaires UNESCO et du réSEAU 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 20 projets de recherche – (point de départ : 10) – Mise en évidence des tendances nouvelles grâce à la collaboration interagences et au concours des chaires UNESCO et du réSEAU
3. Nombre de processus de création de connaissances utilisant des méthodes prospectives pour répondre aux défis sociétaux, promouvoir la durabilité et améliorer le dialogue interculturel	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 15 – (point de départ : 10) 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 15 – (point de départ : 10)

Résultat escompté 2 : Élaboration d'initiatives fondées sur les droits de l'homme dans les domaines de l'éducation, de la culture, des sciences, de la communication et de l'information à l'appui des transformations sociales qui favorisent l'émergence de sociétés plus inclusives et d'un dialogue interculturel accru

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'initiatives, visant de préférence à relever les défis relatifs à l'agenda post-2015, entreprises	<ul style="list-style-type: none"> – 4 initiatives – (point de départ : 5) 	<ul style="list-style-type: none"> – 3 initiatives – (point de départ : 5)
2. Nombre d'initiatives nationales utilisant l'approche des politiques inclusives intersectorielles validée par le MOST pour contribuer à la réalisation des ODD pertinents	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 12 à 15 – (point de départ : 0) 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 – (point de départ : 0)
3. Amélioration des compétences culturelles et interculturelles fondées sur les droits de l'homme (attitudes, connaissances, compréhension et savoir-faire)	<ul style="list-style-type: none"> – Exercices de cartographie, analyses et diffusion de modules éducatifs, d'outils et de directives entrepris et testés dans 5 régions pilotes – Participation d'au moins 1 000 jeunes à une campagne mondiale visant à promouvoir le dialogue interculturel 	<ul style="list-style-type: none"> – Exercices de cartographie, analyses et diffusion de modules éducatifs, d'outils et de directives entrepris et testés dans 5 régions pilotes – Participation d'au moins 1 000 jeunes à une campagne mondiale visant à promouvoir le dialogue interculturel
4. Nombre de stratégies municipales, nationales et/ou régionales intégrant systématiquement les dimensions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité des genres dans des politiques et plans d'action spécifiques dans les domaines de compétence de l'UNESCO, l'accent étant mis sur les pays participant aux PNUAD	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 2 stratégies municipales, nationales et/ou régionales – Conception, mise à l'essai et adaptation en vue de son utilisation en ligne d'un module conçu selon l'approche fondée sur les droits de l'homme, axé sur la mise en œuvre des ODD et ciblant les principaux partenaires de l'UNESCO, tels que les organisations régionales ou les autorités municipales – Lancement de 2 initiatives en collaboration avec les secteurs/départements de l'UNESCO en vue d'appliquer l'approche fondée sur les droits de l'homme dans des domaines spécifiques du programme, conformément aux ODD pertinents – Au moins 60 rapports analytiques soumis au Haut-Commissaire aux droits de l'homme aux fins de l'examen périodique universel 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 2 stratégies municipales, nationales et/ou régionales – Conception, mise à l'essai et adaptation en vue de son utilisation en ligne d'un module conçu selon l'approche fondée sur les droits de l'homme, axé sur la mise en œuvre des ODD et ciblant les principaux partenaires de l'UNESCO, tels que les organisations régionales ou les autorités municipales – Lancement d'une initiative en collaboration avec les secteurs/départements de l'UNESCO en vue d'appliquer l'approche fondée sur les droits de l'homme dans des domaines spécifiques du programme, conformément aux ODD pertinents – Au moins 60 rapports analytiques soumis au Haut-Commissaire aux droits de l'homme aux fins de l'examen périodique universel

Résultat escompté 3 : Renforcement des capacités des décideurs, des organisations de la société civile et des autres parties prenantes clés en vue de la conception et de la mise en œuvre de propositions novatrices pour l'élaboration de politiques publiques en faveur de l'inclusion sociale et du dialogue interculturel, ciblant en particulier les populations défavorisées

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'outils et d'ensembles de directives sur l'inclusion, l'égalité, les droits et la lutte contre la discrimination diffusés auprès des États membres et des organisations régionales afin de faciliter la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des ODD, en collaboration avec l'ISU	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 3 outils et/ou ensembles de directives – Publication de 2 notes d'orientation 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 3 outils et/ou ensembles de directives – Publication de 2 notes d'orientation
2. Nombre d'États membres soutenus et de partenaires clés ayant élaboré, selon des modalités inclusives et participatives, des politiques et des plans d'action visant à combattre la stigmatisation et les préjugés à l'encontre des groupes les plus défavorisés	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 États membres (y compris 3 pays présentant un PNUAD) et 2 organisations régionales – Élaboration (au niveau municipal ou national) d'au moins 5 politiques ou plans d'action conçus pour améliorer la perception par le public des groupes les plus défavorisés 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 5 États membres (y compris 3 pays présentant un PNUAD) et 2 organisations régionales – Élaboration (au niveau municipal ou national) d'au moins 2 politiques ou plans d'action conçus pour améliorer la perception par le public des groupes les plus défavorisés
3. Nombre d'initiatives interdisciplinaires, transsectorielles et axées sur les résultats portant sur la tolérance et la lutte contre la discrimination et promouvant la coopération internationale adoptées par les États membres et les organisations régionales	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre le racisme d'au moins 4 initiatives impulsées par les maires – Au moins 10 nouvelles villes adhérant à la Coalition internationale des villes contre le racisme 	<ul style="list-style-type: none"> – Lancement dans le cadre de la Coalition internationale des villes contre le racisme d'au moins 4 initiatives impulsées par les maires – Au moins 10 nouvelles villes adhérant à la Coalition internationale des villes contre le racisme
4. Nombre d'États membres et de partenaires activement engagés dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Décennie internationale du rapprochement des cultures	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 35 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 30

Axe d'action 2 : Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable

Résultat escompté 4 : Renforcement des capacités des États membres en vue de la gestion des défis bioéthiques ainsi que d'un plein engagement dans les débats sur la bioéthique et sur l'identification des incidences éthiques, juridiques et sociales de la recherche scientifique de pointe, des technologies émergentes et de leurs applications pour le développement durable

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus qui se sont dotés de capacités en matière de bioéthique et/ou qui les ont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> – 12 pays – 20 sessions de renforcement des capacités à l'intention des enseignants en éthique et/ou des comités nationaux de bioéthique (projet Assistance aux comités de bioéthique et cadres pour le Programme d'éducation à l'éthique) – Création de 5 comités nationaux de bioéthique – Adoption du programme de base par 7 universités – Création d'un réseau pour le projet Assistance aux comités de bioéthique (ACB) et appui à ce réseau dans la région Afrique – Publication d'une mise à jour du programme de base 	<ul style="list-style-type: none"> – 6 pays – 8 sessions de renforcement des capacités à l'intention des enseignants en éthique et/ou des comités nationaux de bioéthique (projet Assistance aux comités de bioéthique et cadres pour le Programme d'éducation à l'éthique) – Création de 2 comités nationaux de bioéthique – Création d'un réseau pour le projet Assistance aux comités de bioéthique (ACB) et appui à ce réseau dans la région Afrique – Publication d'une mise à jour du programme de base
2. Nombre de rapports proposant des orientations spécifiques publiés à l'issue de réflexions menées à l'échelle mondiale sur les incidences éthiques, juridiques et sociales de la science et de la technologie, l'accent étant mis en particulier sur la bioéthique	<ul style="list-style-type: none"> – 3 rapports tenant compte chacun des dimensions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité des genres – CIB : 2 – COMEST : 1 – Élaboration d'un cadre éthique, juridique et sociétal international complet pour la science, fondé sur la reconnaissance et la mise en œuvre effective de la Recommandation concernant la condition des chercheurs scientifiques de 1974 	<ul style="list-style-type: none"> – 3 rapports tenant compte chacun des dimensions relatives aux droits de l'homme et à l'égalité des genres – CIB : 2 – COMEST : 1

Axe d'action 3 : Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports, et soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes

Résultat escompté 5 : Renforcement des capacités des États membres de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques de la jeunesse multipartites prenantes et inclusives et engagement des jeunes des deux sexes dans la consolidation des communautés et les processus démocratiques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres soutenus ayant lancé un processus multipartite et inclusif d'élaboration et/ou de révision de leurs politiques publiques de la jeunesse incluant une dimension d'égalité des genres, avec la participation de jeunes gens des deux sexes	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 10 pays (dont 3 au moins en Afrique et 1 pays dans chacune des autres régions) lancent un processus multipartite et inclusif d'élaboration et/ou de révision, sur la base de données factuelles, de leurs politiques publiques de la jeunesse - Au moins 4 des 7 politiques publiques de la jeunesse prévues intègrent une dimension d'égalité des genres - Des entités représentatives nationales menées par des jeunes et facilitant l'engagement des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques de la jeunesse, sont créées ou renforcées dans 7 pays (au moins 3 pays en Afrique et 1 pays dans chacune des autres régions) 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 à 7 pays (dont 3 au moins en Afrique et 1 pays dans chacune des autres régions) lancent un processus multipartite et inclusif d'élaboration et/ou de révision, sur la base de données factuelles, de leurs politiques publiques de la jeunesse - Au moins 4 des 7 politiques publiques de la jeunesse prévues intègrent une dimension d'égalité des genres - Des entités représentatives nationales menées par des jeunes et facilitant l'engagement des jeunes dans l'élaboration des politiques publiques de la jeunesse, sont créées ou renforcées dans 7 pays (au moins 3 pays en Afrique et 1 pays dans chacune des autres régions)
2. Nombre de projets conduits par des jeunes à l'appui du développement national et du renforcement des communautés, et permettant un engagement civique des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> - 15 projets sociaux innovants ou entrepreneuriaux (dont 3 en Afrique) lancés par des jeunes pour donner suite au Forum des jeunes de l'UNESCO, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO - 15 projets de renforcement des communautés (dont 6 en Afrique) conduits par des jeunes en situation de vulnérabilité, y compris des jeunes affectés par la violence, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> - 15 projets sociaux innovants ou entrepreneuriaux (dont 3 en Afrique) lancés par des jeunes pour donner suite au Forum des jeunes de l'UNESCO, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO - 15 projets de renforcement des communautés (dont 6 en Afrique) conduits par des jeunes en situation de vulnérabilité, y compris des jeunes affectés par la violence, dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
3. Nombre d'États membres soutenus ayant amélioré la participation des jeunes, en particulier des femmes, aux processus de transition démocratique	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau de participation accru dans au moins 2 pays en transition (le cas échéant dans les PNUAD ou les documents UCPD) – Au moins 40 % des participants aux actions entreprises sont des jeunes femmes 	<ul style="list-style-type: none"> – Niveau de participation accru dans au moins 2 pays en transition (le cas échéant dans les PNUAD ou les documents UCPD) – Au moins 40 % des participants aux actions entreprises sont des jeunes femmes
4. Renforcement de la coordination au sein de l'UNESCO et de la contribution au travail sur la jeunesse mené en collaboration par les Nations Unies, en particulier le Réseau interinstitutions pour l'épanouissement des jeunes	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 activités, projets et initiatives menés en collaboration par les Nations Unies prenant en compte et intégrant les contributions de l'UNESCO, y compris les PNUAD et les documents UCPD – Élaboration et déploiement du mécanisme de mise en œuvre à l'échelle de l'Organisation du programme sur la jeunesse de l'UNESCO 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 activités, projets et initiatives menés en collaboration par les Nations Unies prenant en compte et intégrant les contributions de l'UNESCO, y compris les PNUAD et les documents UCPD – Élaboration et déploiement du mécanisme de mise en œuvre à l'échelle de l'Organisation du programme sur la jeunesse de l'UNESCO

Résultat escompté 6 : Conception et mise en œuvre par les États membres de politiques publiques multiparties prenantes et inclusives dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la lutte contre le dopage

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres qui ont adopté des directives pour la mise en place de cadres politiques nationaux améliorant la situation de l'éducation physique à l'école et garantissant l'accès de tous au sport et l'égalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> – 10 pays révisent leur politique de l'éducation physique conformément aux directives – 5 pays ont organisé des réunions nationales des parties prenantes – 5 réunions de suivi régionales ou sous-régionales organisées pour analyser la mise en œuvre des conclusions de MINEPS V 	<ul style="list-style-type: none"> – 10 pays révisent leur politique de l'éducation physique conformément aux directives – 5 pays ont organisé des réunions nationales des parties prenantes – 5 réunions de suivi régionales ou sous-régionales organisées pour analyser la mise en œuvre des conclusions de MINEPS V

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
2. Nombre d'États membres qui ont adopté des directives pour l'élaboration de politiques nationales et l'échange d'informations entre les pouvoirs publics, les organisations sportives et les autres parties concernées en vue de protéger l'intégrité du sport	<ul style="list-style-type: none"> – <i>5 pays ayant adopté des orientations nationales en vue de protéger l'intégrité du sport</i> – <i>Adoption dans 1 région de directives pour l'échange d'informations entre les pouvoirs publics, les organisations sportives et les autres parties concernées</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>5 pays ayant adopté des orientations nationales en vue de protéger l'intégrité du sport</i> – <i>Adoption dans 1 région de directives pour l'échange d'informations entre les pouvoirs publics, les organisations sportives et les autres parties concernées</i>
3. Nombre d'États parties s'acquittant de leurs obligations au titre de la Convention	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Accroissement de 15 % du taux de mise en œuvre de la Convention par les États parties</i> – <i>50 pays concevant des initiatives éducatives fondées sur les valeurs, améliorant les capacités nationales de lutte contre le dopage et renforçant les politiques visant à améliorer l'application des dispositions de la Convention grâce à 90 projets approuvés pour financement par le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport</i> – <i>Achèvement de 67 % des rapports nationaux</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Accroissement de 15 % du taux de mise en œuvre de la Convention par les États parties</i> – <i>50 pays concevant des initiatives éducatives fondées sur les valeurs, améliorant les capacités nationales de lutte contre le dopage et renforçant les politiques visant à améliorer l'application des dispositions de la Convention grâce à 90 projets approuvés pour financement par le Fonds pour l'élimination du dopage dans le sport</i> – <i>Achèvement de 67 % des rapports nationaux</i>
4. Nombre de nouveaux États parties à la Convention	– <i>8 nouveaux États Parties à la Convention</i>	– <i>8 nouveaux États Parties à la Convention</i>

Priorité globale Égalité des genres

Résultat escompté 1 : Évaluation du degré d'inclusivité des politiques publiques du point de vue de l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de politiques publiques inclusives ayant intégré une dimension égalité des genres évaluées	– Au moins 10 politiques dans différentes régions	– 8-10 politiques dans différentes régions
2. Pourcentage de stagiaires participant à des activités de sensibilisation sur la violence liée au genre	– 75 % des stagiaires	– 75 % des stagiaires

Résultat escompté 2 : Politiques préconisées pour faire face aux divers effets et impacts des transformations sociales sur les femmes comme sur les hommes

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de politiques attentives au genre s'appuyant sur des données et des travaux de recherche	– Au moins 10 politiques dans différentes régions	– 8-10 politiques dans différentes régions

Résultat escompté 3 : Promotion de la participation des femmes aux comités de bioéthique et aux activités pertinentes de renforcement des capacités

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de femmes participant en tant que membres actifs aux comités de bioéthique et aux formations sur la bioéthique	– Au moins 30 % de femmes dans 4 comités nationaux de bioéthique – Au moins 30 % de femmes bénéficiant d'activités de renforcement des capacités en matière de bioéthique	– 30 % de femmes dans 4 comités nationaux de bioéthique – 30 % de femmes bénéficiant d'activités de renforcement des capacités en matière de bioéthique

Résultat escompté 4 : Intégration comme il convient de la dimension égalité des genres dans les politiques publiques en faveur des jeunes, ainsi que dans les processus de renforcement communautaire et démocratique

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de politiques en faveur des jeunes comprenant une dimension égalité des genres	– Au moins 5 des 10 politiques publiques en faveur des femmes envisagées	– Au moins 3 des 10 politiques publiques en faveur des femmes envisagées

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Meilleure participation des jeunes femmes aux processus de renforcement communautaire et démocratique	– Au moins 50 % de jeunes femmes parmi les participants aux actions entreprises	– Au moins 30 % de jeunes femmes parmi les participants aux actions entreprises

Résultat escompté 5 : Conception et mise en œuvre par les États membres de politiques publiques multipartenariales et inclusives dans le domaine de l'éducation physique, des sports et de la lutte contre le dopage

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres révisant leur cadre national de politique du sport afin de garantir l'accès de tous au sport et l'égalité des genres et d'améliorer la situation de l'éducation physique à l'école	– Au moins 6 cadres nationaux de politique du sport – Au moins 10 pays dans lesquels la situation de l'éducation physique à l'école a été améliorée, dont 8 pays ayant amélioré l'accès des personnes vivant avec un handicap, et ayant intégré dans le cadre une dimension égalité des genres	– 6 cadres nationaux de politique du sport – 10 pays dans lesquels la situation de l'éducation physique à l'école a été améliorée, dont 8 pays ayant amélioré l'accès des personnes vivant avec un handicap, et ayant intégré dans le cadre une dimension égalité des genres
2. Nombre de projets incluant des données ventilées par sexe dans les domaines de la bioéthique, de la jeunesse et de la lutte contre le dopage dans le sport	– Au moins 3 projets ayant amélioré ou lancé la collecte et l'analyse de données fiables ventilées par sexe	– 2-3 projets ayant amélioré ou lancé la collecte et l'analyse de données fiables ventilées par sexe

Priorité globale Afrique

Programme phare 1 : Promouvoir une culture de la paix et de la non-violence

Résultat escompté 1 : Intégration de l'éducation pour la paix, la citoyenneté, la démocratie et les droits de l'homme dans les systèmes d'enseignement et d'apprentissage formels et non formels et renforcement de la compréhension mutuelle et de la cohésion sociale (avec la contribution du GP I)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays soutenus ayant intégré l'éducation à la paix et aux droits de l'homme (citoyenneté mondiale) dans leurs politiques et programmes d'éducation	– Au moins 5 nouveaux pays intègrent l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la citoyenneté mondiale dans leurs politiques et programmes d'éducation	– Au moins 5 nouveaux pays intègrent l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la citoyenneté mondiale dans leurs politiques et programmes d'éducation

Résultat escompté 2 : Introduction et enseignement de l'Histoire générale de l'Afrique à tous les niveaux, du primaire à l'enseignement supérieur, et amélioration des connaissances sur l'Afrique, la traite des esclaves et l'esclavage et sur les interactions culturelles, ainsi que sur la contribution de l'Afrique et de sa diaspora aux sociétés modernes par l'utilisation du patrimoine et de la créativité contemporaine comme des outils de transformation propres à consolider le dialogue et la paix (avec la contribution du GP IV)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de contenus pédagogiques et matériels connexes produits à partir de l'Histoire générale de l'Afrique et intégrés dans l'enseignement formel et non formel en Afrique	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et utilisation dans 30 pays d'Afrique de 3 plans d'études, 3 manuels et 3 guides de l'enseignant conçus pour les trois groupes d'âge ciblés dans les écoles primaires et secondaires (10-12, 13-16 et 17-19 ans) - Élaboration et utilisation dans 30 pays d'Afrique de 3 auxiliaires pédagogiques connexes (atlas historique, glossaire et CD-ROM éducatif) - Élaboration et utilisation dans des pays d'Afrique d'un guide pour l'intégration de contenus pédagogiques communs dans les systèmes éducatifs africains - Élaboration d'un cours destiné aux 5 centres régionaux de l'Université panafricaine - Élaboration et utilisation dans 30 pays d'Afrique d'un guide pour une meilleure formation des enseignants d'histoire basé sur l'Histoire générale de l'Afrique (extrabudgétaire) 	<ul style="list-style-type: none"> - Élaboration et utilisation dans 30 pays d'Afrique de 3 plans d'études, 3 manuels, 3 guides de l'enseignant et 3 matériels connexes pour les primaires et secondaires d'Afrique et 1 contenu pour l'enseignement supérieur (extrabudgétaire)
2. Nombre d'historiens et experts africains ou d'ascendance africaine qui contribuent à l'élaboration, à la publication, à la traduction et à la diffusion du volume IX	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de référence : contribution de 250 historiens et autres spécialistes issus de l'Afrique et de ses diasporas (extrabudgétaire) - Point de départ : 25 experts 	<ul style="list-style-type: none"> - Indicateur de référence : contribution de 250 historiens et autres spécialistes issus de l'Afrique et de ses diasporas (extrabudgétaire) - Point de départ : 25 experts
3. Nombre d'institutions, réseaux et experts d'Afrique et de la diaspora africaine qui contribuent au développement des travaux de recherche et des activités de sensibilisation concernant la traite négrière et l'esclavage ainsi que leurs conséquences	<ul style="list-style-type: none"> - 14 institutions, 2 travaux de recherche pluridisciplinaires, 4 réseaux et 12 manifestations 	<ul style="list-style-type: none"> - 12 institutions, 2 travaux de recherche pluridisciplinaires, 3 réseaux et 10 manifestations

Résultat escompté 3 : Utilisation d'éléments du patrimoine immatériel pour mettre en relief les pratiques culturelles de l'Afrique et de sa diaspora qui favorisent la réconciliation, la cohésion sociale et la paix (avec la contribution du GP IV)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Nombre de plans de sauvegarde élaborés et/ou mis en œuvre par les États membres pour le patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Indicateur de référence : 40 plans élaborés et/ou mis en œuvre</i> – <i>Point de départ : 20 par exercice biennal</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Indicateur de référence : 30 plans élaborés et/ou mis en œuvre</i> – <i>Point de départ : 20 par exercice biennal</i>
2. Nombre de demandes d'assistance internationale soumises et effectivement traitées par les États membres, de dossiers de candidature présentés, ainsi que de bonnes pratiques proposées par les États membres et diffusées par ces derniers et d'autres parties prenantes	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Indicateur de référence : 30 demandes d'assistance internationale traitées, 10 projets mis en œuvre et 15 candidatures examinées</i> – <i>Point de départ : 10 demandes d'assistance internationale traitées, 6 projets mis en œuvre et 15 candidatures examinées par exercice biennal</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Indicateur de référence : 20 demandes d'assistance internationale traitées, 10 projets mis en œuvre et 15 candidatures examinées</i> – <i>Point de départ : 10 demandes d'assistance internationale traitées, 6 projets mis en œuvre et 15 candidatures examinées par exercice biennal</i>

Résultat escompté 4 : Établissement de cadres de coopération transfrontaliers, dotés d'outils de gestion appropriés concertés, pour les principaux bassins hydrologiques africains et pour l'utilisation durable des écosystèmes partagés entre États. Une attention particulière sera apportée au lancement d'initiatives conjointes entre les détenteurs de connaissances autochtones et les scientifiques afin qu'ils produisent ensemble des connaissances permettant de relever les défis du changement climatique mondial (avec la contribution du GP II)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Nombre de bassins hydrographiques ou hydrogéologiques, ou de cadres de coopération mis en place	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 4 bassins hydrographiques ou hydrogéologiques approuvés, permettant la mise en place de cadres de coopération</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 4 bassins hydrographiques ou hydrogéologiques approuvés, permettant la mise en place de cadres de coopération</i>
2. Nombre d'initiatives transfrontières pour des réserves de biosphère, des sites du patrimoine mondial ou des géoparcs mondiaux soutenues par un processus de concertation au sein d'un cadre de coopération et de gestion approprié	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 2 initiatives transfrontières en phase de concertation et de coordination pour des réserves de biosphère, des sites du patrimoine mondial et des géoparcs mondiaux</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 2 initiatives transfrontières en phase de concertation et de coordination pour des réserves de biosphère, des sites du patrimoine mondial et des géoparcs mondiaux</i>

Résultat escompté 5 : Les radios communautaires bénéficiant d'un soutien de l'UNESCO deviennent des espaces de dialogue promouvant le dialogue interculturel et intergénérationnel et la cohésion sociale. Les médias sociaux et les réseaux de téléphonie mobile contribuent à une meilleure sensibilisation de la jeunesse africaine en faveur du dialogue et de la paix (avec la contribution du GP V)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de radios communautaires bénéficiant d'un soutien de l'UNESCO mobilisées pour servir d'espaces privilégiés de dialogue interculturel et intergénérationnel, sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique et de la contribution de la diaspora africaine	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Meilleure promotion du dialogue interculturel, de la cohésion sociale et du rapprochement des cultures par des radios communautaires contribuant au renforcement de la paix et de la cohésion sociale</i> – <i>Au moins 5 radios communautaires et 3 médias sociaux associés à la promotion d'une culture de la paix sur la base des connaissances relatives à l'Histoire générale de l'Afrique et à la diaspora</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Meilleure promotion du dialogue interculturel, de la cohésion sociale et du rapprochement des cultures par des radios communautaires contribuant au renforcement de la paix et de la cohésion sociale</i> – <i>Au moins 5 radios communautaires et 3 médias sociaux associés à la promotion d'une culture de la paix sur la base des connaissances relatives à l'Histoire générale de l'Afrique et à la diaspora</i>
2. Nombre de réseaux sociaux et de partenaires de téléphonie mobile menant des actions de sensibilisation auprès de la jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Plus de 25 réseaux et partenaires menant de telles actions</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Plus de 25 réseaux et partenaires menant de telles actions</i>

Résultat escompté 6 : L'autonomisation, l'engagement citoyen et la participation démocratique des jeunes femmes et des jeunes hommes en Afrique sont promus par des politiques de la jeunesse inclusives et des actions menées par les jeunes en matière de culture de la paix (avec la contribution du GP III)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres africains ayant entrepris de formuler et/ou réviser des politiques de la jeunesse, avec la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 3 pays en Afrique ont entrepris de formuler et/ou réviser des politiques de la jeunesse, avec la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes</i> – <i>Des structures représentatives nationales dirigées par les jeunes sont mises en place dans au moins 3 pays en Afrique et permettent aux jeunes de participer à la formulation des politiques publiques de la jeunesse</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>2-3 pays en Afrique ont entrepris de formuler et/ou réviser des politiques de jeunesse, avec la participation des jeunes femmes et des jeunes hommes</i> – <i>Des structures représentatives nationales dirigées par les jeunes sont mises en place dans au moins 2 pays en Afrique et permettent aux jeunes de participer à la formulation des politiques publiques de la jeunesse</i>

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
2. Nombre de jeunes femmes et jeunes hommes formés qui mettent en œuvre un projet, notamment en matière d'entrepreneuriat social et de développement communautaire, visant à promouvoir une culture de la paix et l'engagement citoyen de la jeunesse en Afrique	<i>– Au moins 30 des jeunes femmes et jeunes hommes formés mettent en œuvre un projet visant à promouvoir une culture de la paix</i>	<i>– Au moins 10 des jeunes femmes et jeunes hommes formés mettent en œuvre un projet visant à promouvoir une culture de la paix</i>
3. Nombre de projets menés par des jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique, dans le cadre du suivi du Forum des jeunes de l'UNESCO et visant à promouvoir une culture de la paix	<i>– Au moins 10 projets menés par des jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique, dans le cadre du suivi du Forum des jeunes de l'UNESCO et visant à promouvoir une culture de la paix</i>	<i>– Au moins 3 projets menés par des jeunes femmes et jeunes hommes en Afrique, dans le cadre du suivi du Forum des jeunes de l'UNESCO et visant à promouvoir une culture de la paix</i>
4. Nombre de personnalités, y compris des jeunes, de réseaux et d'organisations de la société civile qui s'engagent dans la campagne « Agissons pour la paix/ Make Peace Happen » ainsi que dans la promotion de la Charte africaine de la jeunesse	<i>– Plus de 50 personnalités et 100 organisations de la société civile soutiennent la campagne UNESCO/UA et la promotion de la Charte africaine de la jeunesse par des messages et des actions de sensibilisation</i>	<i>– Plus de 50 personnalités et 100 organisations de la société civile soutiennent la campagne UNESCO/UA et la promotion de la Charte africaine de la jeunesse par des messages et des actions de sensibilisation</i>

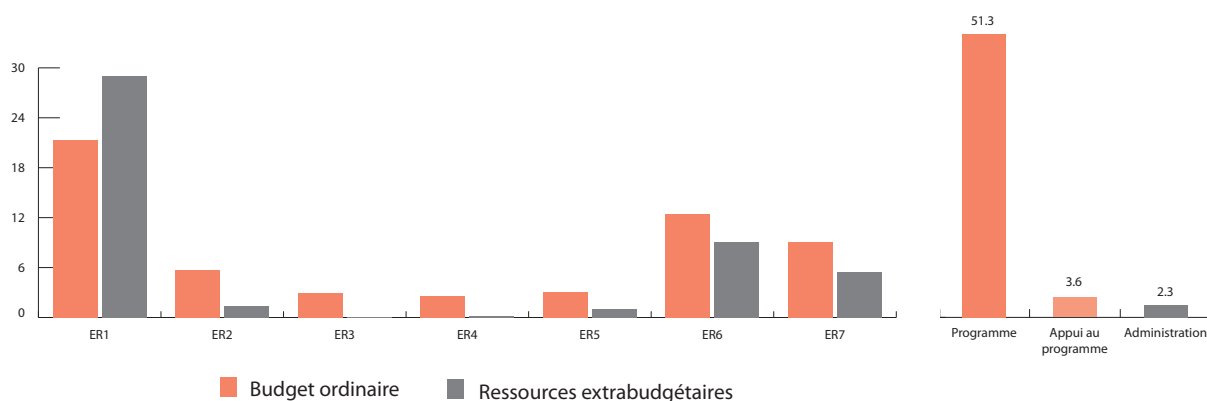
D. Grand programme IV – Culture

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾	
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$		
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%		\$
MLA 1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement	14 123 500	21 511 400	35 634 900	6 671 200	25	20 343 100	27 014 300	76	31 628 700	
ER1 Identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972	B-A	7 284 800	14 071 200	21 356 000	3 448 300	20	13 845 800	17 294 100	81	28 986 000
ER2 Promotion du dialogue sur les politiques à mener pour lutter contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels grâce à une coopération internationale améliorée, renforcée et plus efficace, y compris la mise en œuvre de la Convention de 1970 et le renforcement des capacités des musées	B-A	2 781 900	2 911 800	5 693 700	1 802 200	39	2 809 400	4 611 600	81	1 386 800
ER3 Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre effective de la Convention de 1954 (et de ses deux Protocoles) et obtention d'un effet multiplicateur	B-A	1 376 000	1 567 200	2 943 200	607 500	32	1 269 400	1 876 900	64	59 500
ER4 Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre de la Convention de 2001 et obtention d'un effet multiplicateur	B-A	995 400	1 567 200	2 562 600	562 500	31	1 269 400	1 831 900	71	174 500
ER5 Amélioration de l'accès au savoir par la promotion de l'histoire et de la mémoire partagées pour la réconciliation et le dialogue	C	1 685 400	1 394 000	3 079 400	250 700	18	1 149 100	1 399 800	45	1 021 900
MLA 2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives		8 055 900	13 456 200	21 512 100	5 001 700	28	12 699 800	17 701 500	82	14 523 200
ER6 Renforcement et utilisation des capacités nationales en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, par la mise en œuvre effective de la Convention de 2003	B-A	4 316 900	8 081 500	12 398 400	2 853 200	28	7 501 200	10 354 400	84	9 036 400
ER7 Renforcement et utilisation des capacités nationales pour l'élaboration de politiques et de mesures visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles, en particulier par la mise en œuvre effective de la Convention de 2005	B-A/C	3 739 000	5 374 700	9 113 700	2 148 500	29	5 198 600	7 347 100	81	5 486 800
Total, Grand programme IV		22 179 400	34 967 600	57 147 000	11 672 900	26	33 042 900	44 715 800	78	46 151 900

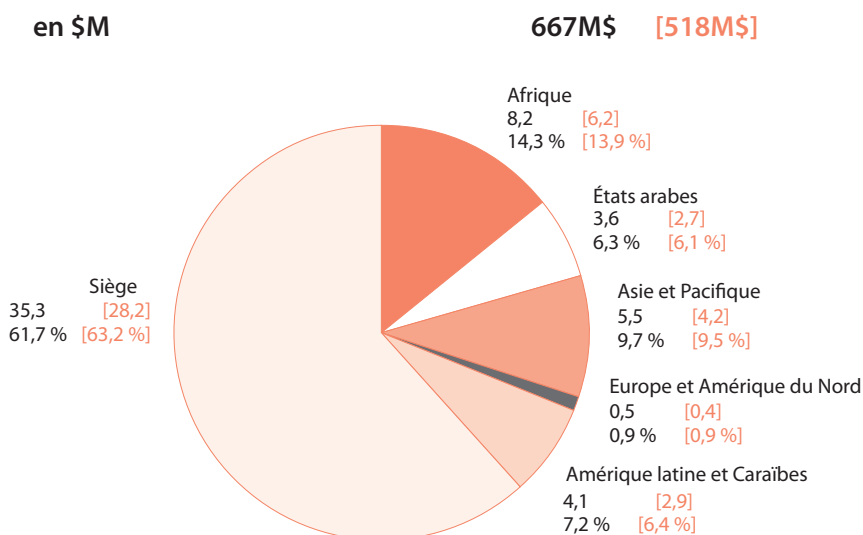
(1) Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

(2) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

Total des ressources ordinaires et extrabudgétaires par résultat (budget de personnel et budget opérationnel) et Programme ordinaire ventilé par catégorie RBB (Programme/ Appui au programme/Administration) pour le Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)



Répartition des ressources du Programme ordinaire par région et au Siège (budget de personnel et budget opérationnel) pour le Projet de 38 C/5 révisé et le plan de dépenses révisé (518 M\$)



Contribution indicative du Secteur aux priorités globales

	Priorité Afrique		Priorité Égalité des genres	
	\$	%	\$	%
Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)	3 190 000	14,4%	1 579 600	7,1%
Plan de dépenses révisé (518 M\$)	1 440 000	12,3%	471 400	4,0%

Résultats escomptés et indicateurs de performance et cibles correspondants révisés pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 1 : Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement

Résultat escompté 1 : Identification, protection, suivi et gestion durable du patrimoine matériel par les États membres, notamment par la mise en œuvre effective de la Convention de 1972

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 1972 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption de décisions/ résolutions offrant aux États parties des orientations stratégiques qui les guident dans la mise en œuvre de la Convention – Adoption de décisions/ résolutions financières attribuant les fonds aux grandes priorités de la mise en œuvre de la Convention – Adoption de décisions/ résolutions ayant pour effet d'améliorer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et l'état de conservation des sites qui y sont inscrits – Adoption de décisions/ résolutions visant à améliorer les processus décisionnels et/ou les méthodes de travail relatifs à la Convention 	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption de décisions/ résolutions offrant aux États parties des orientations stratégiques qui les guident dans la mise en œuvre de la Convention – Adoption de décisions/ résolutions financières attribuant les fonds aux grandes priorités de la mise en œuvre de la Convention – Adoption de décisions/ résolutions ayant pour effet d'améliorer la crédibilité de la Liste du patrimoine mondial et l'état de conservation des sites qui y sont inscrits – Adoption de décisions/ résolutions visant à améliorer les processus décisionnels et/ou les méthodes de travail relatifs à la Convention
2. Nombre de biens du patrimoine mondial où les capacités du personnel sont renforcées, notamment en collaboration avec des instituts et centres de catégorie 2	– Au moins 170 sites	– Au moins 150 sites
3. Nombre d'États parties qui élaborent ou révisent des listes indicatives, et pourcentage de dossiers de candidature conformes aux prescriptions	<ul style="list-style-type: none"> – 75 listes indicatives nouvelles ou révisées – 75 % des dossiers de candidature conformes aux prescriptions – 20 % des dossiers conformes aux prescriptions émanant d'États parties sous-représentés ou non représentés 	<ul style="list-style-type: none"> – 65 listes indicatives nouvelles ou révisées – 75 % des dossiers de candidature conformes aux prescriptions – 17 % des dossiers conformes aux prescriptions émanant d'États parties sous-représentés ou non représentés

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
4. Nombre de biens du patrimoine mondial dont la conservation contribue au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 7 études de cas par région, démontrant comment la gestion des biens du patrimoine mondial contribue au développement durable</i> – <i>Au moins 35 biens du patrimoine mondial dans les régions ou pays prioritaires bénéficiant de projets de conservation spécifiques portant sur des questions telles que la Liste du patrimoine mondial en péril, les conflits, les catastrophes, la gestion du tourisme, l'urbanisation et le changement climatique</i> – <i>Au moins 30 biens du patrimoine mondial où la contribution équilibrée des femmes et des hommes à la conservation est avérée</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 4 études de cas par région, démontrant comment la gestion des biens du patrimoine mondial contribue au développement durable</i> – <i>Au moins 30 biens du patrimoine mondial dans les régions ou pays prioritaires bénéficiant de projets de conservation spécifiques portant sur des questions telles que la Liste du patrimoine mondial en péril, les conflits, les catastrophes, la gestion du tourisme, l'urbanisation et le changement climatique</i> – <i>Au moins 20 biens du patrimoine mondial où la contribution équilibrée des femmes et des hommes à la conservation est avérée</i>
5. Nombre de parties prenantes contribuant à la conservation, aux priorités thématiques et à la sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> – <i>15 partenariats pour la conservation (conclus ou renouvelés) concernant notamment l'éducation des jeunes, les sites en péril, l'Afrique ou les communautés</i> – <i>1 500 participants aux campagnes de bénévoles en faveur du patrimoine</i> – <i>2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine intégré mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 2, 3, 4 et 6 (extrabudgétaire)</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>12 partenariats pour la conservation (conclus ou renouvelés) concernant notamment l'éducation des jeunes, les sites en péril, l'Afrique ou les communautés</i> – <i>1 500 participants aux campagnes de bénévoles en faveur du patrimoine</i> – <i>2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine intégré mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 2, 3, 4 et 6 (extrabudgétaire)</i>

Résultat escompté 2 : Promotion du dialogue sur les politiques à mener pour lutter contre l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels grâce à une coopération internationale améliorée, renforcée et plus efficace, y compris la mise en œuvre de la Convention de 1970 et le renforcement des capacités des musées

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 1970 et du Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine en cas d'appropriation illégale (PRBC) grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention de 1970 et des activités en relation avec le PRBC	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention de 1970 et des activités en relation avec le PRBC
2. Nombre d'affaires de retour et de restitution de biens culturels examinées	– Au moins 4 nouvelles demandes de retour ou de restitution soumises au Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (PRBC) ou résolues grâce aux bons offices du Secrétariat – 2 affaires de médiation ou de conciliation présentées	– Au moins 2 nouvelles demandes de retour ou de restitution soumises au Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (PRBC) ou résolues grâce aux bons offices du Secrétariat – 1 affaire de médiation ou de conciliation présentée
3. Augmentation du nombre des États parties à la Convention de 1970	– 9 nouvelles ratifications	– 8 nouvelles ratifications
4. Nombre de partenaires divers contribuant à la protection, aux priorités thématiques et à la sensibilisation	– Participation substantielle de partenaires tant étatiques que non étatiques à au moins 6 manifestations internationales majeures – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 3, 4 et 6 (extrabudgétaire) – Au moins 30 pays bénéficiant d'activités de renforcement des capacités – Au moins 150 pays bénéficiant d'activités de sensibilisation	– Participation substantielle de partenaires tant étatiques que non étatiques à au moins 4 manifestations internationales majeures – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 3, 4 et 6 (extrabudgétaire) – Au moins 22 pays bénéficiant d'activités de renforcement des capacités – Au moins 95 pays bénéficiant d'activités de sensibilisation
5. Nombre de rapports sur l'application de la Convention de 1970 au niveau national présentés par les Parties qui ont été analysés et ont fait l'objet d'un suivi	– Au moins 100 rapports nationaux	– Au moins 45 rapports nationaux

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
6. Nombre d'États membres qui ont adapté leurs cadres juridiques et institutionnels nationaux conformément à la nouvelle recommandation sur les Musées* (extrabudgétaire)	– 30 États membres	– 20 États membres

*Sous réserve de l'adoption de cette recommandation par la Conférence générale à sa 38^e session

Résultat escompté 3 : Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre effective de la Convention de 1954 (et de ses deux Protocoles) et obtention d'un effet multiplicateur

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 1954 et de son Deuxième Protocole de 1999 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre du Deuxième Protocole et de la Convention en particulier par l'octroi d'une assistance internationale ou d'autres formes d'assistance par le Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (5 allocations)	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre du Deuxième Protocole et de la Convention en particulier par l'octroi d'une assistance internationale ou d'autres formes d'assistance par le Fonds pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (10 allocations)
2. Nouveaux sites inscrits sur la Liste des biens culturels sous protection renforcée et listes indicatives soumises	– 8 biens culturels inscrits sur la Liste – 12 listes indicatives soumises	– 5 biens culturels inscrits sur la Liste – 10 listes indicatives soumises
3. Propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial qui intègrent des éléments optionnels relatifs à l'octroi de la protection renforcée au titre du Deuxième Protocole de 1999 relatif à la Convention de La Haye de 1954	– 8 biens proposés pour inscription	– 5 biens proposés pour inscription
4. Augmentation du nombre des États parties à la Convention de 1954 (et à ses deux Protocoles)	– 16 nouvelles ratifications de la Convention et de ses deux Protocoles (au moins 6 pour chaque en Afrique)	– 12 nouvelles ratifications de la Convention et de ses deux Protocoles (au moins 4 pour chaque en Afrique)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
5. Nombre de partenaires divers contribuant à la protection, aux priorités thématiques et à la sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> – Participation substantielle de partenaires tant étatiques que non étatiques à au moins 1 manifestation internationale majeure – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 4 et 6 (extrabudgétaire) 	<ul style="list-style-type: none"> – Participation substantielle de partenaires tant étatiques que non étatiques à au moins 1 manifestation internationale majeure – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 4 et 6 (extrabudgétaire)
6. Nombre de rapports sur la mise en œuvre au niveau national de la Convention de La Haye et de ses deux Protocoles	– 24 rapports	– 22 rapports

Résultat escompté 4 : Élaboration et application d'orientations globales, stratégiques et prospectives par le biais de la mise en œuvre de la Convention de 2001 et obtention d'un effet multiplicateur

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 2001 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Convention de 2001	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques pour la mise en œuvre de la Convention de 2001
2. Augmentation du nombre des États parties à la Convention de 2001	– Au moins 14 nouvelles ratifications (dont au moins 5 en Afrique)	– Au moins 14 nouvelles ratifications (dont au moins 5 en Afrique)
3. Nombre de partenaires différents contribuant à la protection, aux priorités thématiques et à la sensibilisation	<ul style="list-style-type: none"> – Participation plus substantielle des partenaires à la fois étatiques et non étatiques – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 3 et 6 (extrabudgétaire) 	<ul style="list-style-type: none"> – Participation plus substantielle des partenaires à la fois étatiques et non étatiques – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 3 et 6 (extrabudgétaire)
4. Nombre d'États parties ayant effectivement appliqué la Convention, et mis leur législation nationale en pleine conformité avec ses dispositions	– 25	– 20

Résultat escompté 5 : Amélioration de l'accès au savoir par la promotion de l'histoire et de la mémoire partagées pour la réconciliation et le dialogue

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'établissements, de travaux de recherche, de réseaux et de manifestations qui contribuent à améliorer la connaissance de la traite négrière et de l'esclavage et à sensibiliser à ces questions	– 14 établissements, 2 travaux de recherche pluridisciplinaires, 4 réseaux et 12 manifestations	– 12 établissements, 2 travaux de recherche pluridisciplinaires, 3 réseaux et 10 manifestations
2. Nombre de contenus pédagogiques communs basés sur l'Histoire générale de l'Afrique élaborés et intégrés dans les systèmes éducatifs des pays d'Afrique	<ul style="list-style-type: none"> – 3 plans d'études, 3 manuels et 3 guides de l'enseignant conçus pour les trois groupes d'âge ciblés dans les écoles primaires et secondaires (10-12, 13-16 et 17-19 ans) élaborés, et utilisés dans 30 pays d'Afrique – 3 auxiliaires pédagogiques connexes (atlas historique, glossaire et CD-ROM éducatif) élaborés et utilisés dans 30 pays d'Afrique – 1 guide de l'intégration des contenus pédagogiques communs dans les systèmes éducatifs africains élaboré et utilisé dans des pays d'Afrique – 1 cours élaboré pour utilisation dans les 5 centres régionaux de l'Université panafricaine – 1 guide pour l'amélioration de la formation des enseignants d'histoire basé sur l'Histoire générale de l'Afrique élaboré et utilisé dans 30 pays d'Afrique (extrabudgétaire) 	– 3 plans d'études, 3 manuels et 3 guides de l'enseignant et 3 matériels connexes destinés à l'enseignement primaire et secondaire et 1 contenu destiné à l'enseignement supérieur élaboré et utilisé dans 30 pays d'Afrique (extrabudgétaire)
3. Nombre de chapitres du volume IX de l'Histoire générale de l'Afrique rédigés et validés par le Comité scientifique	– 241 (extrabudgétaire)	– 241 (extrabudgétaire)
4. Nombre de partenaires encourageant la contribution du monde arabe et musulman au progrès général de l'humanité	– Au moins 70 (extrabudgétaire)	– 70 (extrabudgétaire)
5. Nombre de partenaires rejoignant la plate-forme en ligne du Réseau des Routes de la soie et assurant la promotion des connaissances relatives aux Routes de la soie	<ul style="list-style-type: none"> – 40 nouveaux partenaires – 2 nouvelles versions linguistiques de la plate-forme (extrabudgétaire) 	– 35 (extrabudgétaire)

Axe d'action 2 : Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives

Résultat escompté 6 : Renforcement et utilisation des capacités nationales en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, par la mise en œuvre effective de la Convention de 2003

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 2003 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention – 200 plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, élaborés et/ou mis en œuvre par les États membres – 60 demandes d'assistance internationale soumises et 10 effectivement traitées par les États membres, 130 candidatures présentées par des États membres et examinées, dont un projet promu et diffusé en tant que meilleure pratique de sauvegarde 	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention – 200 plans de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, y compris les langues autochtones et en péril, élaborés et/ou mis en œuvre par les États membres – 60 demandes d'assistance internationale soumises et 10 effectivement traitées par les États membres, 130 candidatures présentées par des États membres et examinées, dont un projet promu et diffusé en tant que meilleure pratique de sauvegarde
2. Nombres d'États membres aidés mettant à profit les ressources humaines et institutionnelles renforcées pour le patrimoine culturel immatériel et intégrant ce dernier dans leurs politiques nationales	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration ou révision de politiques dans 38 États et renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans 70 États – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 3 et 4 (extrabudgétaire) – 15 % des professionnelles de la culture formées par l'UNESCO contribuant ensuite aux processus décisionnels nationaux de haut niveau dans le domaine de la culture 	<ul style="list-style-type: none"> – Élaboration ou révision de politiques dans 30 États et renforcement des ressources humaines et institutionnelles dans 55 États – 2 régions procèdent à un essai pilote du programme intégré d'éducation au patrimoine mis au point en liaison avec la réalisation des résultats escomptés 1, 2, 3 et 4 (extrabudgétaire) – 15 % des professionnelles de la culture formées par l'UNESCO contribuant ensuite aux processus décisionnels nationaux de haut niveau dans le domaine de la culture

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
3. Nombre de rapports périodiques sur la mise en œuvre de la Convention à l'échelon national soumis par les États parties et examinés par le Comité, et nombre de ces rapports traitant des questions d'égalité des genres et faisant état de politiques destinées à promouvoir un accès et une participation équilibrés à la vie culturelle	– 105 rapports, parmi lesquels 50 intégrant les questions de genre	– 105 rapports, parmi lesquels 50 intégrant les questions de genre
4. Augmentation du nombre des États parties à la Convention	– 15 nouveaux États parties, dont 4 d'Afrique	– 15 nouveaux États parties, dont 4 d'Afrique
5. Nombre d'organisations au sein et en dehors du système des Nations Unies, de la société civile et du secteur privé contribuant à l'exécution du programme	– 30 ONG accréditées – 40 ONG dont l'accréditation est reconduite – Au moins 7 centres de catégorie 2 contribuent pleinement à soutenir le programme de l'UNESCO en vue de la mise en œuvre effective de la Convention de 2003	– 30 ONG accréditées – 40 ONG dont l'accréditation est reconduite – Au moins 7 centres de catégorie 2 contribuent pleinement à soutenir le programme de l'UNESCO en vue de la mise en œuvre effective de la Convention de 2003

Résultat escompté 7 : Renforcement et utilisation des capacités nationales pour l'élaboration de politiques et de mesures visant à promouvoir la diversité des expressions culturelles, en particulier par la mise en œuvre effective de la Convention de 2005

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Bonne gouvernance exercée par les organes directeurs de la Convention de 2005 grâce à l'organisation efficace de leurs réunions statutaires	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention – 400 demandes d'assistance internationale traitées et 80 projets mis en œuvre et faisant l'objet d'un suivi	– Adoption de décisions offrant des orientations stratégiques et/ou un soutien financier pour la mise en œuvre de la Convention – 400 demandes d'assistance internationale traitées et 80 projets mis en œuvre et faisant l'objet d'un suivi

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de politiques et mesures nationales et de ressources humaines et institutionnelles qui encouragent la diversité des expressions culturelles, y compris les biens, services et activités culturels, développées et/ou renforcées	<ul style="list-style-type: none"> – Politiques élaborées ou révisées et capacités humaines et institutionnelles renforcées dans 18 pays – 4 régions et 10 pays pilotes mettent à l'essai 3 modules de formation conçus pour mieux faire connaître la Convention, et élaborent des politiques en faveur de la créativité en vue de l'établissement de leur rapport périodique (l'assistance technique à long terme dans les pays dépend du soutien extrabudgétaire) 	<ul style="list-style-type: none"> – Politiques élaborées ou révisées et capacités humaines et institutionnelles renforcées dans 15 pays – 4 régions et 8 pays pilotes mettent à l'essai 3 modules de formation conçus pour mieux faire connaître la Convention, et élaborent des politiques en faveur de la créativité en vue de l'établissement de leur rapport périodique (l'assistance technique à long terme dans les pays dépend du soutien extrabudgétaire)
3. Nombre de rapports périodiques quadriennaux sur la mise en œuvre de la Convention au niveau national communiqués par les Parties, traités et analysés	<ul style="list-style-type: none"> – 80 rapports et 80 meilleures pratiques, parmi lesquelles 20 % encouragent la participation des femmes à la création, à la production et à la diffusion de biens et services culturels 	<ul style="list-style-type: none"> – 80 rapports et 60 meilleures pratiques, parmi lesquelles 20 % encouragent la participation des femmes à la création, à la production et à la diffusion de biens et services culturels
4. Augmentation du nombre de Parties à la Convention	<ul style="list-style-type: none"> – 15 nouvelles Parties 	<ul style="list-style-type: none"> – 15 nouvelles Parties
5. Nombre d'actions menées en collaboration, y compris des initiatives Nord-Sud et Sud-Sud, en vue de favoriser la créativité et de renforcer l'économie créative dans les villes (financement exclusivement extrabudgétaire)	<ul style="list-style-type: none"> – 30 nouvelles villes adhèrent au Réseau des villes créatives – 8 activités menées en réseau renforcent le rôle des villes dans l'économie créative – Lancement de 30 projets culturels – Élaboration/mise en œuvre de 4 accords de partenariats Nord-Sud et Sud-Sud 	<ul style="list-style-type: none"> – 30 nouvelles villes adhèrent au Réseau des villes créatives – 8 activités menées en réseau renforcent le rôle des villes dans l'économie créative – Lancement de 30 projets culturels – Élaboration/mise en œuvre de 4 accords de partenariats Nord-Sud et Sud-Sud

Priorité globale Égalité des genres

Résultat escompté 1 : Reconnaissance accrue des contributions des femmes à la vie culturelle par des actions de sensibilisation renforcées et l'amélioration de la collecte de données et de la gestion des connaissances

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de rapports périodiques qui font état de politiques promouvant un accès et une participation sur un pied d'égalité à la vie culturelle	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : 50 rapports périodiques – Point de départ : 11 rapports périodiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : 50 rapports périodiques – Point de départ : 11 rapports périodiques
2. Nombre d'ateliers, d'événements et de programmes de renforcement des capacités conduits par l'UNESCO qui font mieux prendre conscience des principes en matière de genre, et en particulier des rôles des femmes en ce qui concerne le patrimoine ou la créativité	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 30 – Point de départ : pas de données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 30 – Point de départ : pas de données disponibles
3. Nombre d'États membres dont les politiques ou les mesures visant à promouvoir les contributions des femmes à la vie culturelle sont diffusées en tant que meilleures pratiques	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : 50 meilleures pratiques collectées et diffusées – Point de départ : pas de données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : 50 meilleures pratiques collectées et diffusées – Point de départ : pas de données disponibles
4. Nombre de documents opérationnels statutaires relatifs aux Conventions qui reflètent les principes en matière d'égalité des genres	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 1 – Point de départ : les formulaires de demande de financement auprès du FIDC contiennent plusieurs questions sur le genre 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 1 – Point de départ : les formulaires de demande de financement auprès du FIDC contiennent plusieurs questions sur le genre

Résultat escompté 2 : Élargissement et promotion des horizons créatifs des femmes et des filles

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres ayant adopté une politique de renforcement des capacités politiques visant à élargir les horizons créatifs des femmes et des filles	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 4 – Point de départ : pas de données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 4 – Point de départ : pas de données disponibles

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Pourcentage de bénéficiaires d'activités financées par l'UNESCO qui ont pour effet d'autonomiser les femmes et les filles	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : plus de 20 % de bénéficiaires d'activités financées par l'UNESCO sur la créativité et la diversité culturelle (y compris des Fonds particuliers) – Point de départ : 10 % selon les estimations 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : plus de 20 % de bénéficiaires d'activités financées par l'UNESCO sur la créativité et la diversité culturelle (y compris des Fonds particuliers) – Point de départ : 10 % selon les estimations
3. Lancement de partenariats et de relations de collaboration avec des réseaux s'occupant des questions de genre	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 5 partenariats/ collaborations nouveaux ou renouvelés – Point de départ : 2 nouveaux partenariats/collaborations 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 5 partenariats/ collaborations nouveaux ou renouvelés – Point de départ : 2 nouveaux partenariats/collaborations

Résultat escompté 3 : Politiques culturelles respectueuses de l'égalité des genres, des droits et de la liberté d'expression des femmes et assurant l'accès des femmes aux postes de responsabilité et aux processus décisionnels

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Meilleur équilibre entre les genres parmi les experts/participants invités à des ateliers de renforcement des capacités personnelles et institutionnelles en rapport avec la mise en œuvre des Conventions de 1954, 1970, 1972, 2001, 2003 et 2005	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 40 % de femmes parmi les experts/participants – Point de départ : en moyenne (Conventions de 1972, 2003 et 2005) de 36,6 % à 40 % des experts/participants sont des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 40 % de femmes parmi les experts/participants – Point de départ : en moyenne (Conventions de 1972, 2003 et 2005) de 36,6 % à 40 % des experts/participants sont des femmes
2. Pourcentage de professionnelles de la culture formées par l'UNESCO qui participent ensuite à des processus décisionnels au niveau national dans le domaine de la culture (par exemple formatrices ou expertes identifiées par l'UNESCO, organismes gouvernementaux ou de la société civile)	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 25 % sur la base du suivi de l'impact postformation – Point de départ : pas de données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 25 % sur la base du suivi de l'impact postformation – Point de départ : pas de données disponibles
3. Nombre d'États membres soutenus qui ont adopté des politiques culturelles nationales sensibles et réactives en matière de genre	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 15 – Point de départ : pas de données disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> – Indicateur de référence : au moins 15 – Point de départ : pas de données disponibles

Résultat escompté 4 : Amélioration de l'accès et de la participation des femmes et des filles à la vie culturelle, y compris le patrimoine culturel, l'expression créative et la jouissance des biens et services culturels

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'ateliers et de programmes de renforcement des capacités conduits par l'UNESCO qui font mieux prendre conscience des principes en matière de genre, et en particulier des rôles des femmes en ce qui concerne le patrimoine immatériel	– Indicateur de référence : 8 – Point de départ : pas de données disponibles	– Indicateur de référence : 8 – Point de départ : pas de données disponibles
2. Nombre d'États membres dont les politiques ou les mesures visant à promouvoir les contributions des femmes à la vie culturelle sont diffusées en tant que meilleures pratiques dans le cadre de formations de renforcement des capacités	– Indicateur de référence : 5 – Point de départ : pas de données disponibles	– Indicateur de référence : 5 – Point de départ : pas de données disponibles
3. Nombre de références aux analyses en matière de genre publiées dans l'édition 2015 du rapport mondial de suivi de la Convention	– Indicateur de référence : 10 – Point de départ : pas de données disponibles	– Indicateur de référence : 10 – Point de départ : pas de données disponibles

Priorité globale Afrique

Résultat escompté 1 : Cadres de politiques et stratégies en matière culturelle élaborés et/ou renforcés dans les États membres assurant une meilleure protection et sauvegarde du patrimoine et l'émergence d'un secteur culturel plus dynamique

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de nouvelles institutions mises en place et d'institutions existantes renforcées dans le domaine des industries culturelles et créatives ou du patrimoine	– Au moins 60	– Au moins 30
2. Nombre de politiques, de stratégies et de législations en matière d'industries culturelles et créatives et/ou de patrimoine élaborées ou amendées	– Au moins 25	– Au moins 15

Résultat escompté 2 : Valorisation, protection et sauvegarde du patrimoine améliorées

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de personnes formées dans le domaine du patrimoine culturel	– Au moins 300 responsables de la culture, spécialistes du patrimoine, professionnels des musées et praticiens africains bénéficiant d'activités de formation	– Au moins 100 responsables de la culture, spécialistes du patrimoine, professionnels des musées et praticiens africains bénéficiant d'activités de formation

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de pays ayant ratifié les conventions dans les domaines de la culture	– Au moins 4 nouvelles ratifications pour chaque convention (à l'exception de la Convention de 1972)	– Au moins 3 nouvelles ratifications pour chaque convention (à l'exception de la Convention de 1972)
3. Nombre de soutiens financiers apportés dans les domaines du patrimoine et de la créativité	– Au moins 100 soutiens financiers	– Au moins 100 soutiens financiers

Résultat escompté 3 : Le grand public, en particulier les jeunes sont sensibilisés aux valeurs du patrimoine et mobilisés en faveur de sa protection et de sa sauvegarde à travers l'éducation formelle, non formelle et informelle, les médias et les TIC

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de matériels pédagogiques élaborés visant à promouvoir et valoriser le patrimoine, en particulier sur la base de l'Histoire générale de l'Afrique	– 10 matériels pédagogiques pour utilisation dans les écoles et universités africaines (extrabudgétaire)	– 10 matériels pédagogiques pour utilisation dans les écoles et universités africaines (extrabudgétaire)
2. Nombre d'initiatives d'éducation formelle et non formelle et de sensibilisation visant à diffuser les valeurs et connaissances relatives au patrimoine auprès des jeunes	<p>– Production et diffusion d'une vidéo, d'un DVD et d'une brochure sur l'Histoire générale de l'Afrique conçus pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 projets de bénévoles organisés dans la région Afrique • 7 États parties participant aux activités/initiatives du Programme d'éducation au patrimoine mondial • 4 activités/initiatives d'éducation au patrimoine mondial auxquelles participe la jeunesse africaine (forum, réunions, conférences) • 1 épisode de dessin animé sur le thème du tourisme durable produit et diffusé dans les écoles de la région et ayant pour sujet le site du Cameroun <p>– Point de départ : 1 produit pour l'enseignement formel</p>	<p>– Production et diffusion d'une vidéo, d'un DVD et d'une brochure sur l'Histoire générale de l'Afrique conçus pour les jeunes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 6 projets de bénévoles organisés dans la région Afrique • 7 États parties participant aux activités/initiatives du Programme d'éducation au patrimoine mondial • 4 activités/initiatives d'éducation au patrimoine mondial auxquelles participe la jeunesse africaine (forum, réunions, conférences) • 1 épisode de dessin animé sur le thème du tourisme durable produit et diffusé dans les écoles de la région et ayant pour sujet le site du Cameroun <p>– Point de départ : 1 produit pour l'enseignement formel</p>

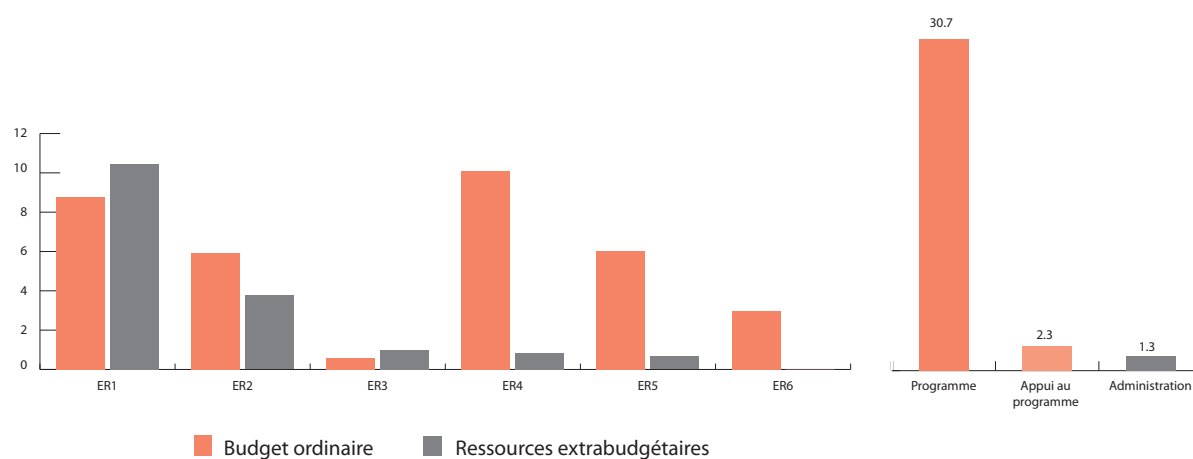
E. Grand programme V – Communication

Axe d'action (MLA)/Résultat escompté (ER)/ Priorité budgétaire (1)	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)					Ressources extra- budgétaires ⁽²⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel		Budget de personnel	Total	% par rapport 667 M\$	
	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%	\$
MLA 1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes	6 439 300	8 849 300	15 288 600	2 638 800	24	8 140 700	10 779 500	71	15 205 500
ER1 Adoption et/ou application par les États membres de politiques et cadres normatifs pertinents visant à assurer un environnement plus propice à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la sécurité des journalistes	3 870 600	4 919 600	8 790 200	1 463 900	23	4 837 000	6 300 900	72	10 445 500
ER2 Amélioration du pluralisme des médias et autonomisation de leur public dans les États membres	2 355 800	3 559 000	5 914 800	965 400	25	2 851 100	3 816 500	65	3 760 000
ER3 Promotion du développement des médias par des acteurs locaux dans les États membres, dans le cadre du PIDC	212 900	370 700	583 600	209 500	32	452 600	662 100	113	1 000 000
MLA 2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation	9 266 300	9 817 300	19 083 600	3 819 500	30	9 052 700	12 872 200	67	1 507 100
ER4 Les États membres ont fait progresser l'accès universel à l'information par des solutions libres	4 868 800	5 238 900	10 107 700	1 995 100	29	4 791 100	6 786 200	67	847 900
ER5 Préservation du patrimoine documentaire par les États membres dans le cadre du Programme Mémoire du monde	2 800 900	3 210 700	6 011 600	1 154 700	28	2 960 000	4 114 700	68	655 000
ER6 Amélioration des capacités des États membres d'utiliser les TIC au service d'un développement durable fondé sur le savoir par la mise en œuvre des documents finals du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et des priorités du programme Information pour tous (PIPT)	1 596 600	1 367 700	2 964 300	669 700	34	1 301 600	1 971 300	67	4 200
Total, Grand programme V	15 705 600	18 666 600	34 372 200	6 458 300	27	17 193 400	23 651 700	69	16 712 600

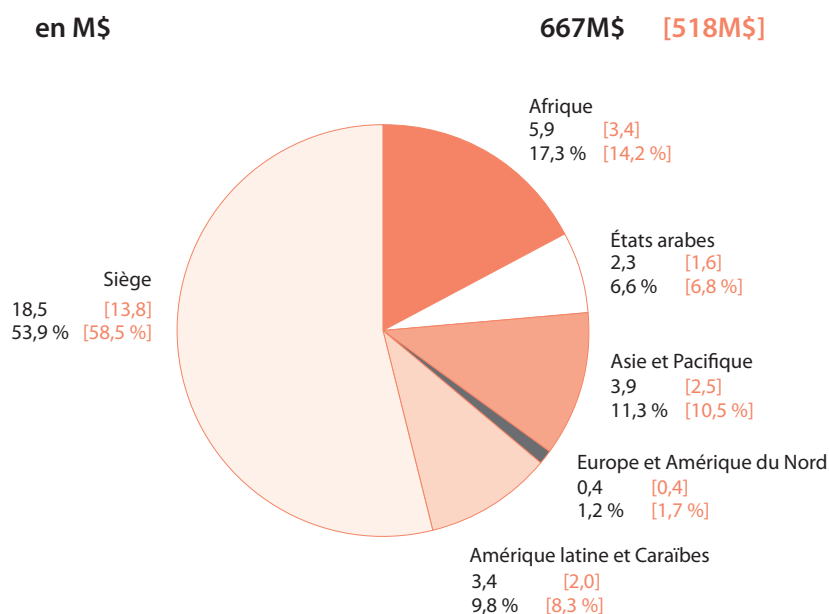
(1) Niveau de priorité budgétaire fixé lors du classement des priorités du Plan de dépenses de 507 M\$ pour 2014-2015, comme indiqué dans l'annexe à la décision 5X/EX/2 et au document 37 C/6.

(2) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme.

Total des ressources ordinaires et extrabudgétaires par résultat (budget de personnel et budget opérationnel) et Programme ordinaire ventilé par catégorie RBB (Programme/ Appui au programme/Administration) pour le Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)



Répartition des ressources du Programme ordinaire par région et au Siège (budget de personnel et budget opérationnel) pour le Projet de 38 C/5 révisé et le plan de dépenses révisé (518 M\$)



Contribution indicative du Secteur aux priorités globales

	Priorité Afrique		Priorité Égalité des genres	
	\$	%	\$	%
Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)	3 121 700	19,9%	9 940 000	63,3%
Plan de dépenses révisé (518 M\$)	1 225 900	19,0%	3 970 000	61,5%

Résultats escomptés et indicateurs de performance et cibles correspondants révisés pour le scénario budgétaire de 667 M\$ et le plan de dépenses de 518 M\$

Axe d'action 1 : Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes

Résultat escompté 1 : Adoption et/ou application par les États membres de politiques et cadres normatifs pertinents visant à assurer un environnement plus propice à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la sécurité des journalistes

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays ayant organisé des campagnes de sensibilisation ou des activités de surveillance et de plaidoyer pour défendre la liberté d'expression et l'accès à l'information comme un droit humain fondamental, et/ou ayant appliqué les normes juridiques, éthiques et professionnelles reconnues au niveau international en la matière	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque année, au moins 100 pays organisent des activités mondiales ou locales à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et promeuvent des campagnes internationales de sensibilisation à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, y compris sur l'Internet – Renforcement dans au moins 20 pays des politiques et des normes propices à la liberté d'expression, à la liberté d'information et à la liberté de la presse – Amélioration des systèmes de responsabilisation des médias fondés sur l'autoréglementation dans au moins 15 pays, et renforcement des normes professionnelles et éthiques dans au moins 26 pays 	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque année, au moins 80 pays organisent des activités mondiales ou locales à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et promeuvent des campagnes internationales de sensibilisation à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, y compris sur l'Internet – Renforcement dans au moins 16 pays des politiques et des normes propices à la liberté d'expression, à la liberté d'information et à la liberté de la presse – Amélioration des systèmes de responsabilisation des médias fondés sur l'autoréglementation dans au moins 12 pays, et renforcement des normes professionnelles et éthiques dans au moins 20 pays

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de pays mettant en place des mesures visant à assurer la sécurité des journalistes et combattre le risque d'impunité par le développement des capacités, y compris en renforçant les mécanismes de protection internationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans au moins 9 pays et renforcement du mécanisme de coordination au niveau international – Au moins 19 pays promeuvent des directives en la matière et/ou organisent des formations sur la sécurité des journalistes afin d'autonomiser au moins 500 professionnels des médias et fonctionnaires gouvernementaux 	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans au moins 7 pays et renforcement du mécanisme de coordination au niveau international – Au moins 15 pays promeuvent des directives en la matière et/ou organisent des formations sur la sécurité des journalistes afin d'autonomiser au moins 400 professionnels des médias et fonctionnaires gouvernementaux
3. Nombre de pays en transition ou en situation de post-conflit qui ont permis de relever les normes professionnelles et de renforcer les mécanismes d'autoréglementation	<ul style="list-style-type: none"> – Indépendance des médias reconnue dans la pratique et indépendance éditoriale améliorée dans au moins 9 pays, notamment en Afrique – Professionnalisme des journalistes amélioré, y compris par des associations, organisations et syndicats indépendants, et le cas échéant par des codes et organes d'autoréglementation volontaire dans au moins 6 pays en situation de post-conflit ou en transition – Au moins 8 pays en situation de post-conflit ou en transition renforçant leurs capacités en matière de journalisme d'investigation 	<ul style="list-style-type: none"> – Indépendance des médias reconnue dans la pratique et indépendance éditoriale améliorée dans au moins 7 pays, notamment en Afrique – Professionnalisme des journalistes amélioré, y compris par des associations, organisations et syndicats indépendants, et le cas échéant par des codes et organes d'autoréglementation volontaire dans au moins 5 pays en situation de post-conflit ou en transition – Au moins 7 pays en situation de post-conflit ou en transition renforçant leurs capacités en matière de journalisme d'investigation

Résultat escompté 2 : Amélioration du pluralisme des médias et autonomisation de leur public dans les États membres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres ayant renforcé les pratiques et politiques en faveur du pluralisme des médias	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption par au moins 38 stations de radio communautaires de directives en matière de programmation visant à renforcer la représentation des femmes et des jeunes ; au moins 6 organes de réglementation mettant en place des politiques de pérennisation des médias, et 4 pays proposant en exemples des modèles de financement des médias communautaires – Au moins 45 pays célébrant chaque année la Journée mondiale de la radio le 13 février en vue de renforcer le pluralisme des médias 	<ul style="list-style-type: none"> – Adoption par au moins 30 stations de radio communautaires de directives en matière de programmation visant à renforcer la représentation des femmes et des jeunes ; au moins 5 organes de réglementation mettant en place des politiques de pérennisation des médias, et 3 pays proposant en exemples des modèles de financement des médias communautaires – Au moins 40 pays célébrant chaque année la Journée mondiale de la radio le 13 février en vue de renforcer le pluralisme des médias
2. Nombre d'institutions utilisant les Indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) de l'UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 7 associations internationales/régionales promouvant les GSIM – Au moins 6 institutions médiatiques et 25 écoles de journalisme utilisant les GSIM 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 6 associations internationales/régionales promouvant les GSIM – Au moins 5 institutions médiatiques et 20 écoles de journalisme utilisant les GSIM
3. Nombre d'actions menées en collaboration en vue de promouvoir l'égalité des genres dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 12 universités coopérant sur la question du genre et des médias, et un recherche entreprise en collaboration sur cette question – Au moins 32 partenaires médiatiques contribuant chaque année à l'initiative « Les femmes font l'info » 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 universités coopérant sur la question du genre et des médias, et un recherche entreprise en collaboration sur cette question – Au moins 30 partenaires médiatiques contribuant chaque année à l'initiative « Les femmes font l'info »
4. Nombre d'initiatives visant à doter les citoyens d'une maîtrise accrue des médias et de l'information	<ul style="list-style-type: none"> – Intégration de l'initiation aux médias et à l'information dans au moins 7 programmes de formation des enseignants – Au moins 6 États membres prenant des mesures pour élaborer des politiques et stratégies nationales dans le domaine de l'initiation aux médias et à l'information – Au moins 16 associations de jeunesse engagées dans des activités d'initiation aux médias et à l'information 	<ul style="list-style-type: none"> – Intégration de l'initiation aux médias et à l'information dans au moins 6 programmes de formation des enseignants – Au moins 5 États membres prenant des mesures pour élaborer des politiques et stratégies nationales dans le domaine de l'initiation aux médias et à l'information – Au moins 15 associations de jeunesse engagées dans des activités d'initiation aux médias et à l'information

Résultat escompté 3 : Promotion du développement des médias par des acteurs locaux dans les États membres, dans le cadre du PIDC

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'acteurs du développement des médias dans les États membres favorisant le développement des médias par des projets du PIDC	– Les acteurs locaux du développement des médias d'au moins 80 pays en développement promeuvent ces médias à travers des projets du PIDC	– Les acteurs locaux du développement des médias d'au moins 80 pays en développement promeuvent ces médias à travers des projets du PIDC
2. Nombre de réunions statutaires du Conseil du PIDC et de son Bureau organisées et participation des États membres aux mécanismes de présentation de rapports et à la promotion du rôle des médias dans le développement durable	– 39 États membres (membres du Conseil du PIDC) défendent la sécurité des journalistes dans le cadre du mécanisme de présentation de rapports du PIDC et promeuvent régulièrement le rôle des médias dans la réalisation des objectifs de développement durable	– 39 États membres (membres du Conseil du PIDC) défendent la sécurité des journalistes dans le cadre du mécanisme de présentation de rapports du PIDC et promeuvent régulièrement le rôle des médias dans la réalisation des objectifs de développement durable
3. Nombre de pays assurant le développement des médias fondé sur la connaissance par des évaluations reposant sur les Indicateurs de développement des médias	– Évaluations du paysage médiatique national sur la base des Indicateurs de développement des médias de l'UNESCO achevées et exploitées dans au moins 13 pays	– Évaluations du paysage médiatique national sur la base des Indicateurs de développement des médias de l'UNESCO achevées et exploitées dans au moins 10 pays
4. Nombre d'institutions ayant révisé leurs programmes de formation au journalisme afin de traiter les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, sur la base du modèle de programmes d'enseignement du journalisme élaboré par l'UNESCO	– Au moins 13 institutions améliorent la qualité de la formation au journalisme, en traitant les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, conformément au modèle élaboré par l'UNESCO	– Au moins 10 institutions améliorent la qualité de la formation au journalisme, en traitant les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, conformément au modèle élaboré par l'UNESCO

Axe d'action 2 : Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation

Résultat escompté 4 : Les États membres ont fait progresser l'accès universel à l'information par des solutions libres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres formulant un cadre directeur et prenant des mesures concrètes pour promouvoir l'accès universel à l'information et au savoir par le recours aux TIC, aux dispositifs mobiles et aux solutions libres, l'accent étant mis en particulier sur les enseignants, les apprenants, les chercheurs, les professionnels de l'information et/ou les scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 50 États membres, dont 25 en 2016-2017, adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des instances mondiales, dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information – Au moins 75 institutions de niveau national, dont 32 en 2016-2017, mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, de l'accès libre et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs – 38 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, les outils FOSS et les systèmes d'information géographique sous licence libre, l'accent étant mis sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 40 États membres, dont 20 en 2016-2017, adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des instances mondiales, dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information – Au moins 60 institutions de niveau national, dont 30 en 2016-2017, mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, de l'accès libre et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs – 30 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, les outils FOSS et les systèmes d'information géographique sous licence libre ; l'accent étant mis sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
2. Nombre d'enseignants exploitant efficacement les TIC dans leur pratique professionnelle pour promouvoir un environnement d'apprentissage de qualité	– <i>Au moins 12 établissements de formation d'enseignants utilisant le Cadre de compétences des enseignants en matière de TIC (ICT-CFT)</i>	– <i>Au moins 10 établissements de formation d'enseignants utilisant le Cadre de compétences des enseignants en matière de TIC (ICT-CFT)</i>
3. Nombre d'États membres dotés, à travers leurs ministères et organismes compétents, de capacités d'utiliser des outils d'appui aux politiques et d'outils d'auto-apprentissage pour l'apprentissage ouvert, à distance, flexible et en ligne (e-learning) afin de mettre en œuvre des stratégies novatrices pour une participation inclusive aux sociétés du savoir	– <i>États membres dotés d'au moins 2 outils d'appui aux politiques ou d'auto-apprentissage pour l'apprentissage ouvert, à distance, flexible et en ligne (e-learning) conçus pour permettre la mise en œuvre de stratégies novatrices pour une participation inclusive aux sociétés du savoir</i>	– <i>États membres dotés d'au moins 2 outils d'appui aux politiques ou d'auto-apprentissage pour l'apprentissage ouvert, à distance, flexible et en ligne (e-learning) conçus pour permettre la mise en œuvre de stratégies novatrices pour une participation inclusive aux sociétés du savoir</i>

Résultat escompté 5 : Préservation du patrimoine documentaire par les États membres dans le cadre du Programme Mémoire du monde

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Amélioration de la sauvegarde, de la préservation et de l'accessibilité de l'information et du patrimoine documentaire dans les États membres, notamment par la mise en œuvre d'instruments normatifs	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 65 nouvelles inscriptions sur le Registre de la Mémoire du monde</i> – <i>Au moins 12 nouveaux comités et registres nationaux de la Mémoire du monde créés et opérationnels et 2 comités régionaux créés</i> – <i>Adoption et mise en œuvre d'une Recommandation sur la préservation du patrimoine documentaire et l'accès à ce patrimoine</i> 	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Au moins 50 nouvelles inscriptions sur le Registre de la Mémoire du monde</i> – <i>Au moins 10 nouveaux comités et registres nationaux de la Mémoire du monde créés et opérationnels et 1 comité régional créé</i> – <i>Adoption et mise en œuvre d'une Recommandation sur la préservation du patrimoine documentaire et l'accès à ce patrimoine</i>

Résultat escompté 6 : Amélioration des capacités des États membres d'utiliser les TIC au service d'un développement durable fondé sur le savoir par la mise en œuvre des documents finals du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et des priorités du Programme Information pour tous (PIPT)

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'États membres ayant participé à des réunions en rapport avec le SMSI en vue de renforcer leurs capacités en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC) et de développer à plus grande échelle les utilisations inclusives et soucieuses de l'égalité des genres de ces technologies	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de 2 réunions mondiales du SMSI, à chacune desquelles participent au moins 1 500 parties prenantes d'au moins 150 États membres, y compris 70 sessions de renforcement des capacités et de constitution de réseaux, dont 4 axées tout particulièrement sur le genre et l'Afrique – Deux consultations régionales du SMSI tenues conjointement avec les commissions régionales des Nations Unies, dont une si possible tenue conjointement avec la Commission économique pour l'Afrique – Production d'une publication examinant comment la mise en œuvre du SMSI et l'utilisation des TIC peuvent le mieux contribuer à la réalisation des ODD 	<ul style="list-style-type: none"> – Organisation de 2 réunions mondiales du SMSI, à chacune desquelles participent au moins 1 000 parties prenantes d'au moins 90 États membres, y compris des sessions de renforcement des capacités et de constitution de réseaux axées tout particulièrement sur le genre et l'Afrique
2. Nombre de questions liées à la gouvernance de l'Internet dans les domaines de compétence de l'UNESCO inscrites en bonne place dans les débats internationaux	<ul style="list-style-type: none"> – 2 forums ouverts organisés lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet (ou une réunion équivalente) pour sensibiliser, présenter de nouveaux éclairages et offrir des possibilités de création de partenariats sur des initiatives clés de l'UNESCO concernant l'Internet – 4 ateliers consacrés aux grandes questions relatives à l'Internet et aux nouvelles initiatives se rapportant à l'Internet – Lancement de 2 publications sur les grandes questions relatives à l'Internet 	<ul style="list-style-type: none"> – 2 forums ouverts organisés lors du Forum sur la gouvernance de l'Internet (ou une réunion équivalente) pour sensibiliser, présenter de nouveaux éclairages et offrir des possibilités de création de partenariats sur des initiatives clés de l'UNESCO concernant l'Internet

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
3. Nombre d'États membres qui ont intégré dans leur politique nationale de l'information des ressources/activités conçues par l'UNESCO pour l'élaboration de politiques de qualité (déclarations, directives, études, initiatives de renforcement des capacités) dans les domaines prioritaires du PIPT	– <i>Intégration par 5 États membres des ressources relatives aux politiques d'information dans leurs stratégies nationales relatives à l'information</i>	– <i>Intégration par 4 États membres des ressources relatives aux politiques d'information dans leurs stratégies nationales relatives à l'information</i>
4. Nombre d'États membres appliquant des stratégies d'évaluation et des mesures fondées sur des données factuelles concernant l'éthique de l'information et l'initiation aux médias et à l'information	– <i>5 PEID et 5 pays en développement appliquant des stratégies et des mesures relatives aux dimensions éthiques</i> – <i>Évaluation de l'état de préparation et des compétences, dans au moins 6 pays, sur la base du Cadre mondial d'évaluation de l'éducation aux médias et à l'information développé par l'UNESCO, et intégration de données factuelles dans les plans d'action relatifs à l'initiation aux médias et à l'information</i>	– <i>4 PEID et 4 pays en développement appliquant des stratégies et des mesures relatives aux dimensions éthiques</i> – <i>Évaluation de l'état de préparation et des compétences, dans au moins 5 pays, sur la base du Cadre mondial d'évaluation de l'éducation aux médias et à l'information développé par l'UNESCO, et intégration de données factuelles dans les plans d'action relatifs à l'initiation aux médias et à l'information</i>

Priorité globale Égalité des genres

Résultat escompté 1 : Mise au point et application de politiques et d'indicateurs du journalisme équilibrés et de médias soucieux de l'égalité des genres

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'institutions médiatiques adoptant les indicateurs d'égalité des genres dans les médias (GSIM) de l'UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 7 associations internationales/régionales d'organisations de médias promeuvent les GSIM – Au moins 6 institutions médiatiques et 25 écoles de journalisme appliquent les GSIM 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 6 associations internationales/régionales d'organisations de médias promeuvent les GSIM – Au moins 5 institutions médiatiques et 20 écoles de journalisme appliquent les GSIM
2. Nombre d'États membres renforçant les pratiques et les politiques en faveur de médias pluralistes	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 38 stations de radio communautaires adaptent leurs directives de programmation en vue de renforcer la représentation des femmes et des jeunes – Au moins 6 organes de réglementation adoptent des politiques de pérennisation des médias communautaires, et des modèles de financement des médias communautaires sont présentés en exemple dans 4 pays – Chaque année, au moins 45 pays célèbrent la Journée mondiale de la radio en étant attentifs à la question du genre 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 30 stations de radio communautaires adaptent leurs directives de programmation en vue de renforcer la représentation des femmes et des jeunes – Au moins 5 organes de réglementation adoptent des politiques de pérennisation des médias communautaires, et des modèles de financement des médias communautaires sont présentés en exemple dans 3 pays – Chaque année, au moins 40 pays célèbrent la Journée mondiale de la radio en étant attentifs à la question du genre
3. Journalistes formés utilisant de nouvelles techniques journalistiques et traitant de la science et du développement	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 500 femmes journalistes formées pour traiter de la science et du développement – Au moins 500 femmes journalistes formées à de nouvelles techniques journalistiques 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 380 femmes journalistes formées pour traiter de la science et du développement – Au moins 380 femmes journalistes formées à de nouvelles techniques journalistiques

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. Nombre d'initiatives visant à doter les citoyens de compétences accrues en matière de maîtrise des médias et de l'information sensible à la question du genre	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 9 programmes de formation des enseignants intègrent l'initiation aux médias et à l'information – Au moins 8 États membres prennent des mesures pour élaborer des politiques et stratégies nationales en matière d'initiation aux médias et à l'information – Au moins 20 associations de jeunesse engagées dans des activités d'initiation aux médias et à l'information – Organisation de 4 manifestations pour célébrer la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information – Renforcement de 3 sections régionales de l'Alliance mondiale des partenariats pour l'initiation aux médias et à l'information en vue de promouvoir la maîtrise des médias et de l'information 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 9 programmes de formation des enseignants intègrent l'initiation aux médias et à l'information – Au moins 5 États membres prennent des mesures pour élaborer des politiques et stratégies nationales en matière d'initiation aux médias et à l'information – Au moins 15 associations de jeunesse engagées dans des activités d'initiation aux médias et à l'information – Organisation de 4 manifestations pour célébrer la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information – Renforcement de 3 sections régionales de l'Alliance mondiale des partenariats pour l'initiation aux médias et à l'information en vue de promouvoir la maîtrise des médias et de l'information
5. Nombre d'actions menées en collaboration pour promouvoir l'égalité des genres dans les médias	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 13 universités coopèrent sur la question du genre et des médias et une recherche en collaboration est entreprise sur cette question – Au moins 38 médias partenaires contribuent chaque année à l'initiative « Les femmes font l'info » – Au moins 4 sections régionales de l'Alliance mondiale genre et médias sont renforcées pour promouvoir l'égalité des genres dans les médias – Au moins 4 États membres prennent des mesures pour formuler des politiques publiques en faveur de l'égalité des genres dans les médias 	<ul style="list-style-type: none"> – Au moins 10 universités coopèrent sur la question du genre et des médias et une recherche en collaboration est entreprise sur cette question – Au moins 30 médias partenaires contribuent chaque année à l'initiative « Les femmes font l'info » – Au moins 3 sections régionales de l'Alliance mondiale genre et médias sont renforcées pour promouvoir l'égalité des genres dans les médias – Au moins 3 États membres prennent des mesures pour formuler des politiques publiques en faveur de l'égalité des genres dans les médias

Résultat escompté 2 : Intégration de l'égalité des genres dans les politiques et les stratégies visant à renforcer les capacités des femmes et des filles en matière de TIC et dans les forums sur les TIC et les sociétés du savoir, et renforcement de l'accès inclusif des genres à l'information et au savoir

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Jeunes garçons et filles formés à l'aide de matériels REL sous licence ouverte et développant au niveau local des logiciels libres et Open Source (FOSS) pour applications mobiles utiles au développement durable et à l'égalité des genres	– Dans le cadre de l'initiative YouthMobile : formation complète d'au moins 1 000 jeunes filles et garçons à l'aide de matériels REL sous licence ouverte aux fins du développement au niveau local de logiciels libres et Open Source (FOSS) pour applications mobiles utiles au développement durable et à l'égalité des genres	– Dans le cadre de l'initiative YouthMobile : formation complète d'au moins 600 jeunes filles et garçons à l'aide de matériels REL sous licence ouverte aux fins du développement au niveau local de logiciels libres et Open Source (FOSS) pour applications mobiles utiles au développement durable et à l'égalité des genres
2. Bases de données de l'UNESCO fournissant un accès libre et aisé à des connaissances et des données ventilées par sexe	– Augmentation de 50 % du nombre de bases de données en ligne offrant un accès libre et aisé à des connaissances sexospécifiques	– Augmentation de 50 % du nombre de bases de données en ligne offrant un accès libre et aisé à des connaissances sexospécifiques
3. Création d'articles en libre accès et de dépôts de données libres pour la recherche sur l'égalité des genres	– Au moins 200 nouveaux articles savants vérifiés par les pairs sur l'égalité des genres diffusés en libre accès, et ensembles de données de recherche correspondants publiés sous licence ouverte appropriée	– Au moins 200 nouveaux articles savants vérifiés par les pairs sur l'égalité des genres diffusés en libre accès, et ensembles de données de recherche correspondants publiés sous licence ouverte appropriée

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
4. États membres soutenus qui accèdent à des connaissances, les développent et les partagent, y compris au moyen des TIC à large bande, des dispositifs mobiles et des solutions libres, l'accent étant mis en particulier sur les enseignants, les chercheurs, les professionnels de l'information et les scientifiques	<ul style="list-style-type: none"> – 4 stratégies et meilleures pratiques en matière d'accès à l'information élaborées et testées dans des États membres pilotes, y compris au bénéfice des femmes et des filles handicapées – 20 figures féminines historiques de premier plan intégrées à la plate-forme d'apprentissage en ligne sur le rôle des femmes dans l'histoire africaine, en complément de la phase II de l'Histoire générale de l'Afrique, et initiatives de nature similaire progressivement introduites dans d'autres régions – 10 meilleures pratiques constituant des exemples d'enseignement et d'apprentissage de qualité exploitant les TIC dans des environnements éducatifs fortement axés sur l'égalité des genres et mettant l'accent sur le renforcement des capacités des femmes et des filles 	<ul style="list-style-type: none"> – 2 stratégies et meilleures pratiques en matière d'accès à l'information élaborées et testées dans des États membres pilotes, y compris au bénéfice des femmes et des filles handicapées – 15 figures féminines historiques de premier plan intégrées à la plate-forme d'apprentissage en ligne sur le rôle des femmes dans l'histoire africaine, en complément de la phase II de l'Histoire générale de l'Afrique, et initiatives de nature similaire progressivement introduites dans d'autres régions – 7 meilleures pratiques constituant des exemples d'enseignement et d'apprentissage de qualité exploitant les TIC dans des environnements éducatifs fortement axés sur l'égalité des genres et mettant l'accent sur le renforcement des capacités des femmes et des filles
5. Nombre de séances adoptant expressément une perspective de genre organisées pendant les forums liés au SMSI	– Au moins 4 séances adoptant expressément une perspective de genre	– Au moins 2 séances adoptant expressément une perspective de genre

Priorité globale Afrique

Programme phare 6 : Promouvoir un environnement propice à la liberté d'expression et au développement des médias

Résultat escompté 1 : Des politiques publiques et des pratiques favorables rendent l'environnement plus propice à la liberté d'expression, à la liberté de la presse, à la sécurité des journalistes et à l'autorégulation, sur les plates-formes médiatiques en ligne comme hors ligne, en particulier dans les pays en situation de post-conflit ou en transition

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre de pays organisant des campagnes de sensibilisation ou des activités de surveillance et de plaidoyer pour défendre la liberté d'expression et l'accès à l'information comme un droit humain fondamental, et/ou appliquant les normes juridiques, éthiques et professionnelles reconnues au niveau international en la matière	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque année, au moins 17 pays organisent des activités mondiales ou locales à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et promouvant des campagnes internationales de sensibilisation à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, y compris sur l'Internet – Renforcement dans au moins 6 pays des politiques et des normes propices à la liberté d'expression, à la liberté d'information et à la liberté de la presse – Amélioration des systèmes de responsabilisation des médias fondés sur l'autoréglementation dans au moins 5 pays, et renforcement des normes professionnelles et éthiques dans au moins 4 pays – Au moins 9 pays abrogent les lois qui punissent les journalistes pour diffamation ou sédition 	<ul style="list-style-type: none"> – Chaque année, au moins 10 pays organisent des activités mondiales ou locales à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse et promouvant des campagnes internationales de sensibilisation à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, y compris sur l'Internet – Renforcement dans au moins 3 pays des politiques et des normes propices à la liberté d'expression, à la liberté d'information et à la liberté de la presse – Amélioration des systèmes de responsabilisation des médias fondés sur l'autoréglementation dans au moins 3 pays, et renforcement des normes professionnelles et éthiques dans au moins 3 pays – Au moins 7 pays abrogent les lois qui punissent les journalistes pour diffamation ou sédition

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
2. Nombre de pays mettant en place des mesures visant à assurer la sécurité des journalistes et combattre le risque d'impunité par le développement des capacités, y compris en renforçant les mécanismes de protection internationaux et régionaux	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans au moins 2 pays et renforcement du mécanisme de coordination au niveau international – Au moins 6 pays promeuvent des directives en la matière et/ou organisent des formations sur la sécurité des journalistes afin d'autonomiser au moins 200 professionnels des médias et fonctionnaires gouvernementaux – Au moins 6 pays couverts aux fins de l'examen périodique universel par la présentation d'informations pertinentes au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies 	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur la sécurité des journalistes et la question de l'impunité dans au moins 1 pays et renforcement du mécanisme de coordination au niveau international – Au moins 4 pays promeuvent des directives en la matière et/ou organisent des formations sur la sécurité des journalistes afin d'autonomiser au moins 150 professionnels des médias et fonctionnaires gouvernementaux – Au moins 6 pays couverts aux fins de l'examen périodique universel par la présentation d'informations pertinentes au Conseil des droits de l'homme des Nations Unies

Résultat escompté 2 : Consolidation de l'indépendance et de la viabilité d'institutions médiatiques nationales par des projets du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) novateurs, en prise sur les politiques et multiplicateurs de savoir, et par le renforcement des capacités des journalistes et des écoles de journalisme

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
1. Nombre d'acteurs du développement des médias dans les États membres favorisant le développement des médias par des projets du PIDC	– Les acteurs locaux du développement des médias d'au moins 35 pays favorisent ce développement par des projets du PIDC	– Les acteurs locaux du développement des médias d'au moins 35 pays favorisent ce développement par des projets du PIDC
2. Nombre d'institutions ayant révisé leurs programmes de formation au journalisme afin de traiter les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, sur la base du modèle de programmes d'enseignement du journalisme élaboré par l'UNESCO	– Au moins 13 institutions améliorent la qualité de la formation au journalisme, en traitant les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, conformément au modèle élaboré par l'UNESCO	– Au moins 10 institutions améliorent la qualité de la formation au journalisme, en traitant les questions relatives à la gouvernance démocratique, au développement durable et à la paix, conformément au modèle élaboré par l'UNESCO

Indicateurs de performance	Cibles 2017	
	Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)	Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)
3. Nombre de journalistes dont les capacités sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 150 journalistes, dont 50 % sont des femmes, appliquent de nouvelles techniques journalistiques ; au moins 75 journalistes, dont 50 % sont des femmes, traitent de la science et du développement 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 100 journalistes, dont 50 % sont des femmes, appliquent de nouvelles techniques journalistiques ; au moins 75 journalistes, dont 50 % sont des femmes, traitent de la science et du développement
4. Nombre d'États membres renforçant leurs pratiques et politiques en faveur du pluralisme des médias	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 20 stations de radio communautaires adaptent leurs directives de programmation en vue de renforcer la représentation des femmes et des jeunes - Au moins 6 organes de réglementation mettent en place des politiques de pérennisation des médias communautaires et des modèles de financement des médias communautaires sont proposés en exemple dans un pays - Au moins 20 pays célèbrent chaque année la Journée mondiale de la radio - Au moins 2 pays célèbrent et promeuvent chaque année sur l'Internet la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information et organisent des activités au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 15 stations de radio communautaires adaptent leurs directives de programmation en vue de renforcer la représentation des femmes et des jeunes - Au moins 5 organes de réglementation mettent en place des politiques de pérennisation des médias communautaires et des modèles de financement des médias communautaires sont proposés en exemple dans un pays - Au moins 20 pays célèbrent chaque année la Journée mondiale de la radio - Au moins 2 pays célèbrent et promeuvent chaque année sur l'Internet la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information et organisent des activités au niveau local
5. États membres élaborant ou renforçant de bonnes politiques ou pratiques en faveur du pluralisme des médias en ce qui concerne l'initiation aux médias et à l'information	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables d'au moins 30 institutions publiques (gouvernements, organes de réglementation, législateurs et autres) reçoivent une formation sur les normes internationales en matière de radiodiffusion communautaire - Au moins 2 pays célèbrent et promeuvent chaque année sur l'Internet la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information et organisent des activités au niveau local 	<ul style="list-style-type: none"> - Les responsables d'au moins 15 institutions publiques (gouvernements, organes de réglementation, législateurs et autres) reçoivent une formation sur les normes internationales en matière de radiodiffusion communautaire - Au moins 2 pays célèbrent et promeuvent chaque année sur l'Internet la Semaine de l'initiation aux médias et à l'information et organisent des activités au niveau local

III. Projet révisé de résolution portant ouverture de crédits pour 2016-2017

**\$667
millions**

La Conférence générale, réunie en sa 38^e session, décide de ce qui suit :

A. Programme ordinaire

(a) Pour l'exercice financier 2016-2017, il est ouvert par les présentes des crédits d'un montant de 667 000 000 dollars⁽¹⁾ se répartissant comme suit :

Article budgétaire	\$
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION	
A. Organes directeurs	10 512 300
<i>(Conférence générale ; Conseil exécutif)</i>	
B. Direction	20 249 400
<i>(Direction générale ; Cabinet de la Directrice générale ; Évaluation et audit ; Normes internationales et affaires juridiques ; Éthique)</i>	
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	18 673 500
TOTAL, TITRE I	49 435 200
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME	
A. Programmes	
Grand programme I – Éducation ²	
I.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité	67 883 400
I.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables	11 806 500
I.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche	19 256 600
Instituts de l'UNESCO de catégorie 1 dans le domaine de l'éducation	25 491 300
Total GP I	124 437 800
Grand programme II – Sciences exactes et naturelles ^{3,4}	
II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société	12 828 900
II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie	8 249 500
II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières	13 860 900
II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe	7 589 600
II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère	7 422 800
II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce	16 383 500
Instituts de l'UNESCO de catégorie 1 dans le domaine des sciences exactes et naturelles	1 015 000
Total GP II	67 350 200
Grand programme III – Sciences sociales et humaines	
III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	16 601 800
III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable	6 959 700
III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO	11 853 800
Total GP III	35 415 300
Grand programme IV – Culture ⁽⁵⁾	
IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement	35 634 900
IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives	21 512 100
Total GP IV	57 147 000
Grand programme V – Communication et information	
V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes	15 288 600
V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation	19 083 600
Total GP V	34 372 200

		\$667 millions
	Institut de statistique de l'UNESCO	9 648 800
	Gestion des bureaux hors Siège (Hors Siège – gestion des programmes décentralisés, Coûts de fonctionnement des bureaux hors Siège)	84 444 800
	Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège	5 000 000
	Total, Titre II.A	417 816 100
B.	Services liés au programme	
	1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique	8 181 500
	2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres	2 240 700
	3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	1 450 400
	4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget	8 033 500
	5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation	5 052 000
	6. Relations extérieures et information du public	24 664 500
	Total, Titre II.B	49 662 600
C.	Programme de participation et bourses	18 405 700
	TOTAL, TITRE II	485 444 400
TITRE III – SERVICES INTERNES		
A.	Gestion des ressources humaines	
	1. Gestion des ressources humaines	19 420 100
	2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation	2 000 000
	3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives	12 000 000
	Total, Titre III.A	33 420 100
B.	Gestion financière	14 438 100
C.	Gestion des services de soutien	
	1. Gestion et coordination des services de soutien et des achats	3 950 000
	2. Gestion des langues et documents	17 260 100
	3. Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	24 957 400
	Total, Titre III.C	46 167 500
D.	Gestion des systèmes d'information et des communications	11 587 300
	TOTAL, TITRE III	105 613 000
	TOTAL, TITRES I-III	640 892 600
	Réserve pour les ajustements d'effectifs	3 000 000
	Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)	3 748 000
	TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SIÈGE ET LE BÂTIMENT DU BIE	14 082 400
	TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	5 277 000
	TOTAL DES CRÉDITS OUVERTS	667 000 000

[1 Les Titres I à V sont calculés au taux de change constant de 0,869 euro pour un dollar des États-Unis. Conformément aux décisions 190 EX/19 et 195 EX/13, ce taux pourrait être révisé afin de refléter le taux de change en vigueur avant l'approbation du 38 C/5.]

2	Les crédits ouverts pour le grand programme I incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour l'éducation :	667 M\$
	Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300
	Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)	7 468 100
	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900
	Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100
	Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	3 456 400
	Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500
	Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000
	Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300
3	Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les allocations financières destinées aux Instituts de l'UNESCO pour la science :	
	Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-
	Centre international de physique théorique (CIPT)	1 015 000
	Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000
4	Les crédits ouverts pour le grand programme II incluent les crédits alloués à la Commission océanographique intergouvernementale (COI), d'un montant de :	13 860 900

Crédits additionnels

- (b) La Directrice générale est autorisée à accepter et à ajouter aux crédits approuvés au paragraphe (a) ci-dessus des contributions volontaires, donations, dons, legs et subventions, ainsi que des montants versés par des gouvernements en tenant compte des dispositions de l'article 7.3 du Règlement financier. La Directrice générale fournit par écrit aux membres du Conseil exécutif des informations à ce sujet à la session qui suit cette opération.

Engagements budgétaires

- (c) La Directrice générale est autorisée, pendant l'exercice financier allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017, à contracter des engagements comme suit :
- (i) dans la limite des montants autorisés au paragraphe (a) ci-dessus dans le cas d'un financement attendu de 667 millions de dollars, tel qu'accru par application de la disposition du paragraphe (b) ci-dessus ; ou
 - (ii) dans la limite des crédits prévus dans le plan de dépenses pour 2016-2017 basé sur un financement attendu de 518 millions de dollars pour 2016-2017, tel qu'accru par application de la disposition du paragraphe (b) ci-dessus ;
 - (iii) les engagements budgétaires concernant le document 38 C/5 qui devront être réalisés en 2018 restent valables pour cette même année civile, conformément à l'article 4 du Règlement financier.

Virements de crédits

- (d) Pour couvrir les augmentations des coûts de personnel, les hausses des coûts des biens et services et les ajustements techniques, la Directrice générale est autorisée à opérer, avec l'approbation du Conseil exécutif, des virements de crédits du Titre V du budget (Augmentations prévisibles des coûts) aux articles budgétaires appropriés des Titres I à IV du budget.
- (e) Pour les cinq grands programmes, la Directrice générale peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires des axes d'action à l'intérieur d'un grand programme, le cas échéant, en fournissant par écrit aux membres du Conseil exécutif, à la session qui suit cette opération, des précisions sur les virements effectués et les raisons qui les ont motivés.

Entre les cinq grands programmes : (i) la Directrice générale peut opérer des virements de crédits entre les crédits globaux approuvés pour chaque secteur de programme, dans la limite de 5 % des crédits initialement ouverts, en fournissant par écrit aux membres du Conseil exécutif, à la session qui suit cette opération, des précisions sur les virements effectués et les raisons qui les ont motivés, et (ii) dans les cas où les virements de crédits entre articles excèdent cette limite de 5 %, la Directrice générale doit obtenir l'approbation préalable du Conseil exécutif.

Pour les autres titres : (i) la Directrice générale peut opérer des virements de crédits entre articles budgétaires, dans la limite de 5 % des crédits initialement ouverts, en fournissant par écrit aux membres du Conseil exécutif, à la session qui suit cette opération, des précisions sur les virements effectués et les raisons qui les ont motivés, et (ii) dans les cas où les virements de crédits entre articles excèdent cette limite de 5 %, la Directrice générale doit obtenir l'approbation préalable du Conseil exécutif.

- (f) Les crédits affectés à la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI) et au Centre UNESCO du patrimoine mondial (WHC) ne peuvent faire l'objet d'aucune réduction par virement de crédits à d'autres titres du budget.

Effectifs

- (g) Les postes établis par classe prévus pour l'exercice 2016-2017 sont récapitulés à l'annexe II du présent document. La Directrice générale soumettra au Conseil exécutif, pour approbation préalable, toute modification qu'elle envisage d'apporter à cette annexe en ce qui concerne le nombre total des postes de la classe D-1 et de rang supérieur.
- (h) Conformément aux statuts et règlements particuliers régissant ces organismes, des postes peuvent être établis au Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE), à l'Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ), à l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), à l'Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE), à l'Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA), à l'Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC), à l'Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP), à l'Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE), au Centre international de physique théorique (CIPT) et à l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU). Ces postes ne sont pas inclus dans le tableau des postes établis qui figure à l'annexe II du présent document.

Contributions

- (i) Les crédits ouverts au paragraphe (a) ci-dessus seront financés par des contributions mises en recouvrement auprès des États membres pour un montant de 653 millions de dollars, ainsi que par des crédits additionnels d'un montant de 14 millions de dollars provenant du solde non utilisé du Titre V du document 37 C/5 approuvé – Augmentations prévisibles des coûts – et du solde non utilisé du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO.

Dans le cas d'un Plan de dépenses de 518 millions de dollars pour 2016-2017, 507 millions de dollars seront financés par des contributions mises en recouvrement auprès des États membres, ainsi que par des crédits additionnels d'un montant de 11 millions de dollars provenant du solde non utilisé du Titre V du document 37 C/5 approuvé – Augmentations prévisibles des coûts – et du solde non utilisé du Fonds d'urgence multidonateurs spécial pour les programmes prioritaires et les initiatives de réforme de l'UNESCO.

Fluctuations monétaires

- (j) Les estimations concernant le budget ordinaire utilisées pour la préparation du présent Projet de budget ont été calculées au taux de change de 0,869 euro pour un dollar des États-Unis, soit le même taux que celui retenu pour établir le budget de l'exercice 2014-2015. D'un point de vue budgétaire, les recettes et les dépenses du budget encaissées et encourues en euros seront enregistrées dans les rapports budgétaires sur la base du taux du dollar constant qui sera déterminé au moment de l'approbation du budget, conformément aux décisions 190 EX/19 (II), paragraphe 4 (c), et 195 EX/13, paragraphe 5. Toutefois, en ce qui concerne les comptes (conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS)), les recettes et dépenses libellées en euros seront enregistrées en utilisant le taux de change opérationnel des Nations Unies. Les écarts

découlant du recours à ces deux bases différentes pour le budget et pour les comptes seront indiqués dans les états de rapprochement/comparaison des états financiers.

B. Programmes extrabudgétaires

- (k) La Directrice générale est autorisée à recevoir, en dehors des contributions mises en recouvrement auprès des États membres, des fonds destinés à l'exécution de programmes et de projets conformes aux objectifs, aux orientations et aux activités de l'Organisation, et à engager des dépenses et effectuer des paiements pour de telles activités conformément aux règlements de l'Organisation et aux accords conclus avec les sources de financement.

IV. Décision proposée

Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant sa décision 196 EX/15 relative au Projet de 38 C/5,
2. Ayant examiné le document 197 EX/17,
3. Prend note des allocations budgétaires, résultats escomptés, indicateurs de performance et cibles révisés pour les cinq grands programmes proposés dans ce document ;
4. Recommande que la Conférence générale examine le Projet de 38 C/5 révisé tel qu'il figure dans ce document.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif
Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/17

Corr.

PARIS, le 26 août 2015
Original anglais

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (38 C/5)

CORRIGENDUM

L'en-tête des tableaux budgétaires pour les cinq grands programmes et l'annexe I doit se lire comme suit :

« Plan de dépenses révisé pour 2016-2017 (518 M\$) » au lieu de « Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$) »



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif
Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/17

Corr.2

PARIS, le 6 octobre 2015
Original anglais

Point 17 de l'ordre du jour provisoire

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (38 C/5)

CORRIGENDUM 2

Au **Titre II.B**, pour le **grand programme II – Sciences exactes et naturelles**, le libellé du résultat escompté 5 doit se lire comme suit :

« Réduction des risques et impacts des tsunamis et autres aléas liés aux océans, adoption de mesures d'adaptation au changement climatique et de mitigation de ce phénomène, et élaboration et mise en œuvre par les États membres de politiques visant à assurer la bonne santé des écosystèmes océaniques »

La correction concernant le **Titre II.D**, pour le **grand programme IV – Culture**, est sans objet en français.



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif
Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/17

Corr.3

PARIS, le 23 octobre 2015
Original anglais

Point 17 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (38 C/5)

CORRIGENDUM 3

Les deux tableaux joints en annexe à ce document ont été modifiés pour tenir compte d'une correction apportée à la structure des postes de BSP.

Annexe I - Récapitulatif, par axe d'action, des crédits du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires

TITRE	Projet de 38 C/5 révisé (667 M\$)			Plan de dépenses révisé pour 2015-2016 (518 M\$)			Ressources extrabudgétaires ⁽¹⁾
	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	Budget opérationnel	Budget de personnel	Total	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
TITRE I – POLITIQUE GÉNÉRALE ET DIRECTION							
A. Organes directeurs	8 411 800	2 100 500	10 512 300	7 696 800	2 100 500	9 797 300	-
B. Direction							
1. Direction générale	876 000	1 835 400	2 711 400	876 000	1 698 600	2 574 600	-
2. Cabinet de la Directrice générale	1 877 000	4 432 300	6 309 300	600 500	4 432 300	5 032 800	2 082 000
3. Évaluation et audit	715 700	5 163 300	5 879 000	513 700	5 163 300	5 677 000	899 000
4. Normes internationales et affaires juridiques	388 100	4 204 700	4 592 800	188 100	4 204 700	4 392 800	-
5. Éthique	96 600	660 300	756 900	96 600	660 300	756 900	-
Total, LB	3 953 400	16 296 000	20 249 400	2 274 900	16 159 200	18 434 100	2 981 000
C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies	18 673 500	-	18 673 500	16 160 500	-	16 160 500	-
TOTAL, TITRE I	31 038 700	18 396 500	49 435 200	26 132 200	18 259 700	44 391 900	2 981 000
TITRE II – PROGRAMMES ET SERVICES LIÉS AU PROGRAMME							
A. Programmes							
I ÉDUCATION							
I.1 Soutenir les États membres pour le développement de systèmes éducatifs qui favorisent un apprentissage pour tous tout au long de la vie, à la fois inclusif et de grande qualité	30 465 900	37 417 500	67 883 400	10 905 300	37 417 500	48 322 800	63 724 900
I.2 Donner aux apprenants les moyens d'être des citoyens du monde créatifs et responsables	5 121 500	6 685 000	11 806 500	2 092 700	6 685 000	8 777 700	8 488 500
I.3 Prendre la tête de l'agenda Éducation 2030 et le coordonner en promouvant les partenariats, le suivi et la recherche	11 973 100	7 283 500	19 256 600	4 054 500	7 283 500	11 338 000	12 360 300
Total, I	47 560 500	51 386 000	98 946 500	17 052 500	51 386 000	68 438 500	84 573 700
Instituts de l'UNESCO pour l'éducation <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)	7 063 300	-	7 063 300	4 048 100	-	4 048 100	-
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation (IIPÉ)	7 468 100	-	7 468 100	4 280 200	-	4 280 200	-
Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	2 734 900	-	2 734 900	1 567 400	-	1 567 400	-
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)	1 252 100	-	1 252 100	717 600	-	717 600	-
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)	3 456 400	-	3 456 400	1 980 900	-	1 980 900	-
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)	3 023 500	-	3 023 500	1 732 800	-	1 732 800	-
Institut Mahatma Gandhi d'éducation pour la paix et le développement durable (MGIEP)	493 000	-	493 000	493 000	-	493 000	-
Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation	25 491 300	-	25 491 300	14 820 000	-	14 820 000	-
TOTAL, GRAND PROGRAMME I	73 051 800	51 386 000	124 437 800	31 872 500	51 386 000	83 258 500	84 573 700
II SCIENCES EXACTES ET NATURELLES							
II.1 Renforcer les politiques et la gouvernance en matière de STI, ainsi que l'interface science-politiques-société	4 149 600	8 679 300	12 828 900	1 949 500	7 987 100	9 936 600	9 609 700
II.2 Renforcer les capacités institutionnelles dans les domaines de la science et de l'ingénierie	4 758 500	3 491 000	8 249 500	633 900	2 643 700	3 277 600	14 392 300
II.3 Renforcer les connaissances et les capacités pour la protection et la gestion durable des océans et des zones côtières	5 296 300	8 564 600	13 860 900	2 748 400	7 406 600	10 155 000	6 262 000
II.4 Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe	3 053 000	4 536 600	7 589 600	879 900	3 367 100	4 247 000	418 800
II.5 Renforcer le rôle des sciences écologiques et des réserves de biosphère	2 237 800	5 185 000	7 422 800	1 260 500	4 639 200	5 899 700	3 806 300
II.6 Renforcer la sécurité de l'eau douce	5 786 400	10 597 100	16 383 500	4 463 700	9 509 400	13 973 100	13 742 800
Total, II	25 281 600	41 053 600	66 335 200	11 935 900	35 553 100	47 489 000	48 231 900
Instituts de l'UNESCO pour la science <i>(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)</i>							
Institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau (UNESCO-IHE)	-	-	-	-	-	-	85 183 200
Centre international Abdus Salam de physique théorique (CIPT)	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	53 970 000
Total, Instituts de l'UNESCO pour la science	1 015 000	-	1 015 000	819 400	-	819 400	139 153 200
TOTAL, GRAND PROGRAMME II	26 296 600	41 053 600	67 350 200	12 755 300	35 553 100	48 308 400	187 385 100

(1) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et coûts des postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme et de fonds autofinancés.

III SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

III.1 Mobiliser la recherche, les connaissances et la formulation de politiques tournées vers l'avenir, en vue de soutenir les transformations sociales, l'inclusion sociale et le dialogue interculturel	6 043 200	10 558 600	16 601 800	2 801 900	8 490 500	11 292 400	6 872 500
III.2 Donner aux États membres les moyens de gérer eux-mêmes les incidences éthiques, juridiques, environnementales et sociétales des défis scientifiques et technologiques en vue d'un développement social inclusif et durable	2 804 800	4 154 900	6 959 700	1 688 100	3 905 300	5 593 400	500 500
III.3 Élaborer des politiques dans le cadre d'un processus participatif associant des parties prenantes dans les domaines de la jeunesse et des sports ; soutenir le développement et l'engagement civique des jeunes et promouvoir une approche fondée sur les droits de l'homme dans les programmes de l'UNESCO	4 663 600	7 190 200	11 853 800	1 958 100	5 566 300	7 524 400	18 046 100

TOTAL, GRAND PROGRAMME III **13 511 600** **21 903 700** **35 415 300** **6 448 100** **17 962 100** **24 410 200** **25 419 100**

IV CULTURE

IV.1 Protéger, conserver, promouvoir et transmettre la culture et le patrimoine et recourir à l'histoire aux fins du dialogue et du développement	14 123 500	21 511 400	35 634 900	6 671 200	20 343 100	27 014 300	31 628 700
IV.2 Soutenir et promouvoir la diversité des expressions culturelles, la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, et l'avènement d'industries culturelles et créatives	8 055 900	13 456 200	21 512 100	5 001 700	12 699 800	17 701 500	14 523 200

TOTAL, GRAND PROGRAMME IV **22 179 400** **34 967 600** **57 147 000** **11 672 900** **33 042 900** **44 715 800** **46 151 900**

V COMMUNICATION ET INFORMATION

V.1 Promouvoir un environnement porteur pour la liberté d'expression, la liberté de la presse et la sécurité des journalistes, faciliter le pluralisme et la participation aux médias, et soutenir les institutions médiatiques viables et indépendantes	6 439 300	8 849 300	15 288 600	2 638 800	8 140 700	10 779 500	15 205 500
V.2 Favoriser l'accès universel à l'information et au savoir et leur préservation	9 266 300	9 817 300	19 083 600	3 819 500	9 052 700	12 872 200	1 507 100

TOTAL, GRAND PROGRAMME V **15 705 600** **18 666 600** **34 372 200** **6 458 300** **17 193 400** **23 651 700** **16 712 600**

Institut de statistique de l'UNESCO

(Les allocations financières au titre du budget ordinaire peuvent inclure les coûts de personnel et d'activités)

Gestion des bureaux hors Siège	26 391 100	58 053 700	84 444 800	25 101 100	55 726 200	80 827 300	1 224 500
Fonds supplémentaires pour la réforme du dispositif hors Siège	1 000 000	4 000 000	5 000 000	-	-	-	-

Total, II.A **187 784 900** **230 031 200** **417 816 100** **102 003 000** **210 863 700** **312 866 700** **361 466 900**

B. Services liés au programme

1. Coordination et suivi de l'action en faveur de l'Afrique	4 282 700	3 898 800	8 181 500	598 500	3 574 900	4 173 400	-
2. Coordination et suivi de l'action visant à appliquer la priorité Égalité des genres	625 700	1 615 000	2 240 700	316 100	1 293 000	1 609 100	377 000
3. Action de l'UNESCO face aux situations de post-conflit et de post-catastrophe	790 100	660 300	1 450 400	314 500	660 300	974 800	-
4. Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget	2 910 100	5 123 400	8 033 500	1 192 400	5 123 400	6 315 800	7 673 100
5. Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation	653 500	4 398 500	5 052 000	318 500	4 398 500	4 717 000	2 775 200
6. Relations extérieures et information du public	5 142 000	19 522 500	24 664 500	1 454 200	18 250 400	19 704 600	891 400

Total, II.B **14 404 100** **35 218 500** **49 622 600** **4 194 200** **33 300 500** **37 494 700** **11 716 700**

C. Programme de participation et bourses

16 842 900 **1 562 800** **18 405 700** **11 986 900** **1 562 800** **13 549 700** **-**

TOTAL, TITRE II **219 031 900** **266 812 500** **485 844 400** **118 184 100** **245 727 000** **363 911 100** **373 183 600**

TITRE III – SERVICES INTERNES

A. Gestion des ressources humaines

1. Gestion des ressources humaines	5 559 600	13 860 500	19 420 100	4 460 600	12 697 700	17 158 300	530 400
2. Formation et perfectionnement du personnel dans l'ensemble de l'Organisation	2 000 000	-	2 000 000	-	-	-	-
3. Contribution à la Caisse d'assurance-maladie (CAM) au titre des participants associés et des dépenses administratives	12 000 000	-	12 000 000	12 000 000	-	12 000 000	-

Total, III.A **19 559 600** **13 860 500** **33 420 100** **16 460 600** **12 697 700** **29 158 300** **530 400**

(1) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et coûts des postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme et de fonds autofinancés.

B.	Gestion financière							
1.	Gestion financière	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
2.	Primes d'assurance pour l'ensemble de l'Organisation	-	-	-	-	-	-	-
	Total, III.B	1 003 200	13 434 900	14 438 100	947 200	11 394 300	12 341 500	4 140 400
C.	Gestion des services de soutien							
1.	Gestion et coordination des services de soutien et des achats	247 800	3 702 200	3 950 000	247 800	3 036 200	3 284 000	-
2.	Gestion des langues et documents	2 397 300	14 862 800	17 260 100	2 183 700	12 959 200	15 142 900	2 328 800
3.	Gestion des équipements, de la sécurité et de la sûreté, et des conférences et manifestations culturelles	10 351 100	14 606 300	24 957 400	4 900 200	12 893 400	17 793 600	8 128 900
	Total, III.C	12 996 200	33 171 300	46 167 500	7 331 700	28 888 800	36 220 500	10 457 700
D.	Gestion des systèmes d'information et des communications	2 304 800	9 282 500	11 587 300	1 158 800	8 510 100	9 668 900	819 000
	TOTAL, TITRE III	35 863 800	69 749 200	105 613 000	25 898 300	61 490 900	87 389 200	15 947 500
	TOTAL, TITRES I - III	285 934 400	354 958 200	640 892 600	170 214 600	325 477 600	495 692 200	392 112 100
	Réserve pour les ajustements d'effectifs (reclassements et cessations de service par accord mutuel)	-	3 000 000	3 000 000	-	-	-	-
	Réserve pour les engagements à long terme au titre de l'assurance-maladie après la cessation de service (ASHI)	-	3 748 000	3 748 000	-	3 406 100	3 406 100	-
	TITRE IV – REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS POUR LA RÉNOVATION DES LOCAUX DU SIÈGE ET LE BÂTIMENT DU BIE	14 082 400	-	14 082 400	14 082 400	-	14 082 400	-
	TITRE V – AUGMENTATIONS PRÉVISIBLES DES COÛTS	-	5 277 000	5 277 000	-	4 819 300	4 819 300	-
	TOTAL, TITRES I - V	300 016 800	366 983 200	667 000 000	184 297 000	333 703 000	518 000 000	392 112 100

(1) Projets à mettre en œuvre en 2016-2017 à l'aide des fonds déjà reçus ou ayant fait l'objet d'un engagement ferme, et coûts des postes financés au titre du compte pour les dépenses d'appui au programme et de fonds autofinancés.

Planification stratégique, suivi de l'exécution du programme et élaboration du budget (BSP)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	2	9	7	18	5 123 400							18	5 123 400		
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	9	7	18	5 123 400							18	5 123 400		
Gestion des connaissances à l'échelle de l'Organisation (OKM)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	1	13	2	16	4 398 500							16	4 398 500		
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	13	2	16	4 398 500							16	4 398 500		
Relations extérieures et information du public (ERI)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	1	2	42	30	75	18 076 600	4		4	1 445 900		79	19 522 500		
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	2	37	30	70	16 804 500	4		4	1 445 900		74	18 250 400		
C. Programme de participation et bourses	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>		2	6	8	1 562 800							8	1 562 800		
	Plan de dépenses de 518 M\$		2	6	8	1 562 800							8	1 562 800		
TOTAL, TITRE II		<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	8	21	302	183	514	131 775 500	32	239	101,5	302	675	131 037 000	1 189	266 812 500
		Plan de dépenses de 518 M\$	8	21	269,5	176	474,5	121 620 500	32	221	98	297	648	124 106 500	1 122,5	245 727 000
TITRE III - SERVICES INTERNES																
A. Gestion des ressources humaines (HRM)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	1	28	33	62	13 860 500							62	13 860 500		
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	25	31	57	12 697 700							57	12 697 700		
B. Gestion financière (BFM)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	2	27	29	58	13 434 900							58	13 434 900		
	Plan de dépenses de 518 M\$	1	23	26	50	11 394 300							50	11 394 300		
C. Gestion des services de soutien (MSS)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	2	39	136	177	33 171 300							177	33 171 300		
	Plan de dépenses de 518 M\$	2	34	119	155	28 888 800							155	28 888 800		
D. Gestion des systèmes d'information et des communications (MIS)	<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>		21	25	46	9 282 500							46	9 282 500		
	Plan de dépenses de 518 M\$		18	25	43	8 510 100							43	8 510 100		
TOTAL, TITRE III		<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	5	115	223	343	69 749 200						343	69 749 200		
		Plan de dépenses de 518 M\$	4	100	201	305	61 490 900						305	61 490 900		
TOTAL GÉNÉRAL, TITRES I - III		<i>38 C/5 proposé 667 M\$</i>	10	30	457	425,5	922,5	219 921 200	32	239	101,5	302,0	675	131 037 000	1 597	354 958 200
		Plan de dépenses de 518 M\$	10	29	409,5	395,5	844	201 371 100	32	221	98	297	648	124 106 500	1 492	325 477 600



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-dix-septième session

197 EX/17

Corr.4

PARIS, le 30 octobre 2015
Original anglais

Point 17 de l'ordre du jour

PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE BIENNAL 2016-2017 (38 C/5)

CORRIGENDUM 4

- Le titre de la Section E doit se lire comme suit : E. Grand programme V – Communication et information.

Grand programme II – Sciences exactes et naturelles, Priorité globale Afrique, Programme phare 3 : « Mobiliser la STI et les connaissances au service du développement socioéconomique durable de l'Afrique » :

- Ajouter à la fin de chacun des résultats escomptés 7, 8 et 9 la mention suivante : « (avec la contribution du GP V) » ;
- Résultat escompté 7 : les cibles du premier indicateur de performance doivent être inversées et se lire comme suit :

Résultat escompté 7 : Les États membres sont dotés des moyens nécessaires pour édifier des sociétés du savoir inclusives et créer des conditions propices au développement durable et à la paix par la promotion et l'utilisation du multilinguisme dans le cyberspace, l'accès universel à l'information et la préservation de cette dernière, le renforcement des compétences en matière de TIC, et les solutions libres (avec la contribution du GP V)

<i>Indicateurs de performance</i>	<i>Cibles 2017</i>	
	<i>Budget CNZ+ du 38 C/5 (667 M\$)</i>	<i>Plan de dépenses révisé du 38 C/5 (518 M\$)</i>
1. Nombre d'États membres formulant un cadre directeur et prenant des mesures concrètes pour promouvoir l'accès universel à l'information et au savoir par le recours aux TIC,	- Au moins 10 États membres adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des forums mondiaux dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information.	- Au moins 7 États membres adoptant des politiques nationales ou régionales, notamment grâce au renforcement des capacités des institutions nationales, ainsi que des forums mondiaux dans les domaines des ressources éducatives libres (REL), de l'accès libre à l'information scientifique, des données libres et de l'accessibilité de l'information.

<p>aux dispositifs mobiles et aux solutions libres, l'accent étant mis en particulier sur les enseignants, les apprenants, les chercheurs, les professionnels de l'information et/ou les scientifiques</p>	<p>- <i>Au moins 12 institutions au niveau national mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, des données libres et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs.</i></p> <p>- <i>15 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, des outils FOSS et des systèmes d'information géographique sous licence libre mettant l'accent sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales.</i></p>	<p>- <i>Au moins 10 institutions au niveau national mettant en œuvre des initiatives multilingues, accessibles et évolutives dans les domaines des REL, des données libres et de l'accessibilité de l'information, notamment le développement de ressources, d'outils et d'activités de renforcement des capacités pour une masse critique d'enseignants et de chercheurs.</i></p> <p><i>12 institutions adoptant des programmes concernant des applications pour smartphones au service du développement durable ; stratégies participatives de réduction des risques de catastrophe basées sur : la gestion des connaissances scientifiques en accès libre, des outils FOSS et des systèmes d'information géographique sous licence libre mettant l'accent sur les jeunes, en particulier les jeunes femmes, et les communautés locales.</i></p>
--	--	--



Conférence générale

38^e session, Paris 2015

38 C

United Nations
Educational, Scientific and
Cultural Organization

Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura

Организация
Объединенных Наций по
вопросам образования,
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、
科学及文化组织

Point 3.2 de l'ordre du jour

38 C/6 Add.2 Corr.1
4 novembre 2015
Français seulement

RECOMMANDATIONS DU CONSEIL EXÉCUTIF SUR LE PROJET DE PROGRAMME ET DE BUDGET POUR 2016-2017 (38 C/5)

ADDENDUM 2

CORRIGENDUM 1

Corrections à l'Annexe du document 38 C/6 Add.2 (document 197 EX/17)

Au **Titre II.B**, pour le Grand programme II – Sciences exactes et naturelles :

- Le libellé de l'**Axe d'action 4** doit se lire comme suit :

« Favoriser la collaboration scientifique internationale au service des systèmes terrestres et de la réduction des risques de catastrophe ».

- Le libellé du **résultat escompté 7** doit se lire comme suit :

« Élargissement de la coopération mondiale en sciences géologiques ».